

**PAGES
MANQUANTES**

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIX

MONTRÉAL, VENDREDI 23 OCTOBRE, 1896

No 8

2297... ABONNÉS RÉGULIERS... 2297

Ça et là.

Changements au tarif Le gouvernement va s'occuper plus activement ces jours-ci des changements à apporter aux tarifs de douane à la prochaine législature.

Dernièrement nous disions à cette place la résolution passée par les marchands de nouveautés et d'articles de modes de Montréal. A Toronto, les marchands des mêmes lignes de commerce se sont réunis au Board of Trade et, dans une nouvelle résolution, demandent au Gouvernement de ne faire aucun changement devant prendre date avant le 1er juillet 1897. " toute date antérieure dans une réduction des droits aurait pour effet de troubler le commerce du pays et de causer un grand tort non seulement aux importateurs, mais aux marchands de détail du Dominion en général."

Il est à espérer que le gouvernement tiendra compte des vœux exprimés par les marchands de marchandises sèches des deux plus grands centres commerciaux du pays.

Tarif d'hiver Depuis deux ans les Compagnies de chemins de fer ont avancé de quinze jours environ la date de la mise en vigueur de leurs tarifs d'hiver. Ces tarifs autrefois n'étaient perçus que le 15 novembre ils le sont maintenant à dater du commencement du dit mois.

Les Chambres de commerce ont eu beau protester, les compagnies ont maintenu la nouvelle date, bien qu'en réalité elle gêne par une telle action les dernières exportations, la fermeture de la navigation n'ayant jamais lieu avant la dernière quinzaine d'octobre.

Le Board of Trade de Montréal se dispose à porter la question devant

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, PROPRIÉTAIRES.
Chambre 401, Bourse "New York Life."
Téléphone No 2517. Boîte de Poste No 917
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payable d'avance.)

Montréal et Bahone... un an \$2.00
Canada et Etats-Unis... un an 1.00
Europe, Union Postale... un an (5 francs) 3.00
Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.
L'abonnement ne se fait que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.
Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer l'impression, les articles et finances en cours ne sont pas payés.

Adressez toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada

le gouvernement et il demandera en outre qu'il soit adopté au Canada, comme cela se pratique aux Etats-Unis un tarif uniforme pour l'hiver et l'été.

La fermeture obligée des canaux en hiver n'est pas une raison suffisante pour que les compagnies de chemins de fer renouent le public commerçant. Ce seul fait suffit à démontrer qu'à quelque chose la concurrence à son utilité en matière de transports ; dès que les canaux cessent d'être des voies sûres nos deux grandes compagnies s'entendent pour frapper les marchandises du fret le plus lourd.

Le Carnaval Nous ne pouvons qu'applaudir à l'idée mise en avant de ressusciter cette année le carnaval d'hiver avec construction d'un palais de glace.

On se souvient encore des succès qui ont couronné les anciennes fêtes de ce genre, du nombre d'étrangers attirés dans notre ville par un genre de distractions et de réjouissances qu'ils ne peuvent trouver chez eux.

Le mouvement d'affaires qu'amène toujours des fêtes de cette sorte ne doit pas être oublié de nos marchands, de nos hôteliers, de nos

compagnies de transport. Tout le monde y trouve son compte même parmi certaines catégories de journaliers. Souhaitons donc que le carnaval qui n'est encore qu'à l'état de projet devienne une réalité.

Cependant, la justice voudrait que le centre des fêtes fut déplacé cette année; jusqu'à présent c'est toujours le même quartier, les mêmes endroits qui ont bénéficié des fêtes auxquelles tout le monde prête son concours; nous demandons donc que l'emplacement du palais de glace et autres attractions qu'on y pourrait y adjoindre fût plus au centre ou plus à l'est de la ville qu'au dernier carnaval; nous sommes persuadé que le désir de la majorité des marchands est semblable au nôtre.

NOS POMPIERS

Depuis notre dernier numéro un terrible événement a jeté la consternation dans notre cité. Trois pompiers de notre corps d'élite sont morts victimes du devoir dans des circonstances que tout le monde ne connaît, hélas! que trop.

Nous offrons aux parents et aux amis des trois braves victimes nos tristes compliments de condoléances.

De l'accident lui-même, nous n'avons rien à dire tant que l'enquête n'est pas close; mais qu'il nous soit permis de rechercher si, en semblable occurrence, la Ville n'a pas des devoirs à remplir envers ceux qui la servent avec autant d'abnégation et d'esprit de sacrifice que Laporte, Carpentier et King, les trois morts de l'incendie de vendredi dernier.

Voici trois hommes mariés et pères de famille qui disparaissent tout à coup emportés par une catastrophe; ils laissent trois veuves et dix sept orphelins, en tout vingt

personnes dont ils étaient les uniques soutiens. Eux partis, les vingt qui restent sont condamnés à la misère noire ou à vivre de charité. Et pourquoi ? Parceque la Ville n'a pas eu pour eux la moindre prévoyance ; elle en a cependant l'obligation et les moyens de le faire ne lui manquent pas.

Avec le traitement que reçoivent nos pompiers ils ont juste de quoi vivre pour peu que leur union soit féconde, ce qui justement est le cas pour les trois dernières victimes ; il ne saurait donc être question de leur rogner une partie de leur gain pour leur constituer une réserve en cas d'accident ou de décès.

Ces hommes de devoir ne marchandent pas leur dévouement, la Ville ne doit pas, elle non plus, leur marchander sa protection. Elle doit donc les assurer contre tous les accidents qui peuvent leur survenir en service et le faire d'une manière juste et raisonnable.

Soit que la Ville crée elle même sur ses revenus un fonds d'assurances sur la vie et les accidents en faveur de ses pompiers, soit qu'elle les assure à des compagnies faisant ce genre d'assurance, il est évident que la Ville leur soit la sécurité du lendemain.

Ce que nous demandons n'est pas une chose irréalisable, elle se fait ailleurs et nous en trouvons la preuve dans l'*Histoire générale de l'Assurance* de M. Georges Hamon, page 631 :

“ En France, toutes les Compagnies Accidents accordent aux communes et aux pompiers qui désirent s'assurer, une tarification spéciale en rapport avec le risque. — En Belgique, mêmes procédés sont employés à l'égard des pompiers libres. Voici sur quelles bases les communes de ce pays contractent leurs assurances :

“ Le taux de la prime est 41 centins par 100 francs assurés ; chaque homme étant censé gagner 5 francs par jour ou 1,825 francs par an, la prime est donc de 7 fr. 48 par an et par homme.

“ Moyennant quoi les assurés auront droit à 3 fr. 75 par jour en cas d'incapacité totale temporaire et ce, pendant six mois au plus.

“ En cas d'incapacité partielle, permanente et incurable de travail constatée dans les trois mois, le blessé reçoit une rente viagère calculée sur 533 fois, 267 fois ou 160 fois le salaire quotidien (supposé de 5 fr.) selon le plus ou moins de gravité de la blessure.

“ Tous les cas d'accidents sont parfaitement stipulés dans la police d'assurance.

“ En cas de mort les héritiers directs de l'assuré reçoivent 800 fois le salaire quotidien, soit 4000 francs.”

Question de chiffre à part, la Ville n'aurait elle pas dû depuis longtemps prendre des mesures semblable en faveur de ses pompiers, serviteurs dévoués s'il en fût.

Une mesure de protection s'impose, et, quelle qu'elle soit, elle sera bien accueillie par la population toute entière qui, justement fière de son corps de pompiers, applaudira à toutes les sages mesures de prévoyance qui seront prises en faveur de ses membres.

Du jour où un homme entre dans le corps de pompiers, il doit être certain que s'il tombe dans l'accomplissement de son devoir, ses survivants ne seront pas obligés de vivre d'aumônes et de charité.

ECONOMIE ET PROGRES

Le grand problème industriel du jour est d'éviter les pertes de déchets. La plupart des progrès accomplis dans les vingt dernières années, fait remarquer le *Boston Herald*, sont dus à l'utilisation de produits qu'on considérait auparavant comme étant sans valeur. Les innombrables sous produits du pétrole sont, en majeure partie, des découvertes de cette période ; la valeur commerciale de la graine de coton ne date guère de plus loin ; l'utilisation des rebuts des abattoirs est encore d'une époque plus récente et l'art de réduire les minerais qu'on croyait impraticable autrefois commencent à peine à entrer dans la pratique commune. D'année en année diminue le gaspillage dans la production et on recherche de plus en plus les bénéfices par la pratique de l'économie dans l'emploi de forces et de matières premières absolument nouvelles. C'est peut être dans la production de la force que réside la plus grande perte que nous connaissions. Les fermiers, pris dans leur ensemble, ont encore des procédés de culture plus manifestement ruineux, mais c'est surtout à leur manque de connaissances et non à un défaut de la science elle même s'ils n'emploient pas de meilleurs moyens.

Ce puissant générateur de force de notre siècle — la machine à vapeur — a été tellement perfectionné qu'il en est arrivé à donner bien près de ce qu'on estime être son plus haut degré de

puissance, cependant c'est encore une machine très gaspilleuse. Prenons la meilleure, la machine à triple expansion la plus perfectionnée, elle ne transforme pas en puissance plus de 19 pour cent de l'énergie calorifique emmagasinée dans le charbon et la moyenne des divers modèles de machines à vapeur ne donne pas des résultats de beaucoup supérieurs à la moitié de ceux de la première. On s'est fort ingénieusement, d'ailleurs, à découvrir d'autres sources d'énergie et depuis que l'électricité a été appliquée avec succès à la transmission de la force à longues distances, une nouvelle valeur a été donnée aux forces naturelles qui pendant longtemps ont été remplacées par une force industriellement acquise — la force d'expansion de la vapeur.

Les chutes d'eau, qu'on supposait avoir fini leur temps, reprennent le premier rang. Le Canada qui en possède à profusion sur toute l'étendue de son territoire a une réserve énorme de force motrice qui se renouvelle continuellement sans frais, ni soins et qui dans les conditions les plus favorables peut être utilisée avec plus d'économie que le charbon dans la machine à l'ouverture même du puits de la mine.

Il a été prouvé que la Compagnie du Niagara peut délivrer à la ville de Buffalo la force motrice à moitié du prix de production de cette force à l'aide de la vapeur. Cependant, si l'invention du Dr Jacques, invention qui consisterait à produire l'électricité directement de la combustion du charbon, tient tout ce qu'elle promet, les chutes du Niagara seront alors elles mêmes compromises dans le lot des moyens ruineux. Tirer du charbon et utiliser les neuf dixièmes de l'énergie qu'il contient au lieu du dixième ce serait une révolution dans la production de la force bien plus remarquable que ce qui s'est vu depuis l'invention de la machine à vapeur.

On ne peut se rendre compte des résultats qui s'en suivraient si par les moyens les plus simples et avec la moindre dépense possible on arrivait à produire neuf fois plus d'énergie électrique qu'on en obtient actuellement à l'aide des chaudières, des machines et des dynamos. Une telle découverte amènerait avec elle de si grands changements au point de vue social et industriel qu'elle serait le commencement d'une ère nouvelle pour les progrès de la science et l'histoire de l'humanité.

LA CRISE AGRICOLE ET LA PRODUCTION DU BLE

M. Louis Frankl, député au Landtag et grand propriétaire en Moravie, fait remarquer, dans un rapport au Congrès international d'agriculture du Budapest qu'il y a encore aujourd'hui deux contrées fort vastes qui peuvent augmenter à l'infini leurs cultures de céréales : la Sibérie Orientale et la République Argentine. On ne saurait prévoir les conséquences qu'aura, sous ce rapport, la construction du chemin de fer Transsibérien : en ce qui concerne l'Argentine, la culture des céréales continue à y être rémunératrice, même au prix actuels. M. Frankl conclut de là que "si même il n'y a vraisemblablement pas en ce moment une surproduction de céréales, on ne saurait d'autre part admettre que, dans un temps qu'on puisse prévoir, la production de céréales baisserait, toutes conditions égales d'ailleurs, au point de provoquer une variation durable des prix des céréales, et il n'est pas non plus impossible, dit-il, que, même dans l'hypothèse d'une variation de ce genre, il se produise une réelle surproduction de céréales". M. Frankl estime qu'il faut compter pour une amélioration de la situation de l'agriculture sur l'utilisation des avantages qu'asurent le progrès de la science et sur la baisse du taux de l'intérêt qui permettra aux agriculteurs de se procurer des capitaux à bon marché. Il est vrai que ces avantages ont pour contre partie la hausse des salaires et l'augmentation des charges publiques. M. Frankl recommande l'exécution des travaux de dessèchement et d'irrigation, l'emploi de machines et d'outils économisant le travail, les engrais artificiels, la conservation des fumiers.

M. Arpad Hensch, professeur à l'Académie royale d'agriculture à Magyar Ovar en Hongrie, fait remarquer, comme M. Frankl, que les superficies de culture de blé, surtout en Russie et dans la République Argentine, peuvent être considérablement augmentées. Il ajoute que, même en supposant que la culture du blé ne dépasserait pas les superficies actuelles, la production pourrait être de beaucoup accrue par une exploitation plus intensive. Il appuie sur ce fait que, même dans les pays européens où la culture de blé est très ancienne, la production des céréales continue à augmenter, d'une part, par suite de l'accroissement des super-

ficies cultivées, d'autre part, par le développement de la production intensive. C'est ce qui, de 1870 à aujourd'hui, a fait hausser de 500 millions à 720 millions de quintaux le rendement du froment dans le monde entier. Il y a donc surproduction, conclut M. Arpad Hensch, mais il ne faut point en déduire que la population actuelle de la terre ne soit pas en état de consommer la quantité des céréales produites -- des famines ont eu lieu même dans ces dernières années -- mais la production actuelle dépasse la puissance de consommation de la population basée sur sa puissance d'achat, aussi le moyen le plus convenable de porter remède aux dommages résultant de la surproduction serait-il le relèvement et le développement de cette puissance de consommation.

A la différence de M. Arpad Hensch, M. Hugo H Hitzchmann, rédacteur en chef de la *Wiener Landwirtschaftliche Zeitung*, à Vienne, nie qu'il y ait surproduction de céréales. Au cas, ajoute-t-il, où il existe pareille surproduction, elle n'est point constante, mais elle se présente d'une manière provisoire, tantôt dans un Etat, tantôt dans un autre. La production est déterminée par la consommation. Si celle-ci vient à diminuer, la production s'y adapte en conséquence. Une surproduction passagère locale dans tel ou tel autre Etat, trouve son débouché dans les Etats à production moindre. Elle est encore, pour une partie, absorbée par la consommation locale, surtout aux buts de fourrage et spécialement d'engraissement, pour l'industrie (fabrication de bière, d'alcools et d'amidon), comme enfin par la consommation plus forte que la dépopulation elle-même qui, par suite de la baisse des prix provoquée par la surproduction, se trouve en mesure et en tentation de consommer plus qu'à l'ordinaire.

C'est aussi l'opinion de M. Paul Orosz de Balasfa, propriétaire foncier et secrétaire de la Société d'Agriculture du comitat de Zo'ra, en Hongrie, qui déclare qu'à son avis, il n'y a point de surproduction. Voici les conclusions de M. Orosz de Balasfa :

1. Les nouveaux territoires acquis à la culture de même que les récoltes plus abondantes réalisées par une économie rurale rationnelle et intensive forcée, ont certainement contribué à l'aggravation de la concurrence sur les marchés universels. Il n'y a point, à mon avis, de surproduction. La consommation augmente avec l'accroissement pro-

portionnel de la population, avec ses exigences de plus en plus grandes en ce qui concerne l'alimentation et avec les besoins de l'industrie en fait de produits bruts.

2. Il n'y a point de surproduction ; s'il y en avait une, elle ne serait point durable.

3. L'influence qu'elle exerce produit une baisse générale, parce que, grâce au développement et au meilleur marché des moyens de communication et de transport, les marchés universels sont inondés par les produits des pays dont le sol donne de plus riches productions, souvent aussi à un moindre prix de revient, leur permettant ainsi de les vendre à meilleur marché. Cela provoque la baisse des prix et du revenu de la propriété foncière.

4. Si le centre de gravité de la production était porté sur l'élevage des bestiaux, il n'y aurait pas moins lieu de prévoir une baisse des prix, et c'est là une chose malheureusement d'ores et déjà contestable. A mon avis, la production du blé et l'élevage des bestiaux doivent se développer côte à côte ni l'une ni l'autre ne sauraient être isolément forcés avec succès.

La culture intensive est justifiée là où la population est dense, les ouvriers laborieux et se contentant de salaires modiques. Au cas de l'existence de conditions différentes, c'est la culture extensive qui est plutôt indiquée.

Le voisinage de grandes villes, ou encore l'utilisation facile de moyens de transports commodes et rapprochés indiquent également la culture intensive.

M. Charles William Smith estime aussi qu'il n'y a point de surproduction, que bien au contraire on constate une diminution dans la production moyenne du globe, au cours de ces dernières années surtout lorsqu'on prend en considération l'accroissement de la population.

Enfin M. William James Harris croit que la surproduction est de nature passagère et qu'il est hors de doute qu'aujourd'hui, dans les pays européens dont la fécondité naturelle de sol a été déjà considérablement exploitée, le rendement de leurs récoltes a été de beaucoup diminué par la concurrence étrangère, et cela non seulement en ce qui concerne le blé, mais aussi pour tous les produits agricoles.

Dans les pays producteurs, cette tendance a été neutralisée par l'amélioration des communications et par la diminution des frais de transport.

ETAT DE SITUATION DES BANQUES à fonds social au 30 Septembre 1896

PASSIF

NOM DE LA BANQUE	Capital souscrit	Capital versé	Fonds de réserve	Dividende déclaré Taux annuel	Billets en circulation	Balance due au gouvernement fédéral Deduction faite des avances sur crédits ouverts sur bordereaux de paiement	Balance due aux gouvernements provinciaux	Dépôts du public fonds à la demande
ONTARIO.								
Bank of Toronto	Toronto.	2,000,000	2,000,000	1,800,000	10	1,118,862	31,133	1,189,996
Canadian Bank of Commerce	do	6,000,000	6,000,000	1,000,000	7	2,331,627	25,732	1,620,679
Dominion Bank	do	1,500,000	1,500,000	1,500,000	12	1,019,829	22,389	2,261,501
Ontario Bank	do	1,000,000	1,000,000	50,000	5	771,733	2,043	1,116,006
Standard Bank	do	1,000,000	1,000,000	500,000	8	633,121	19,351	1,003,431
Imperial Bank of Canada	do	1,963,000	1,963,000	1,156,800	8	1,400,825	33,026	2,538,468
Traders	do	700,000	700,000	85,000	6	622,365	92,118	1,003,431
Bank of Hamilton	Hamilton.	1,250,000	1,250,000	675,000	8	929,251	20,197	1,793,223
Bank of Ottawa	Ottawa.	1,500,000	1,500,000	1,000,000	8	1,153,900	16,362	1,063,262
Western Bank of Canada	Oshawa.	500,000	377,250	105,000	7	268,375		201,303
QUEBEC.								
Bank of Montreal	Montreal.	12,000,000	12,000,000	6,000,000	10	1,927,886	2,369,335	19,208,236
Bank of British North America	do	4,866,666	4,866,666	1,338,333	1	1,039,321	2,286	2,823,871
Banque du Peuple	do	1,200,000	1,200,000			30,773		
Banque Jacques-Cartier	do	500,000	500,000	235,000	6	140,677	19,831	252,881
Banque Ville-Marie	do	500,000	179,620	10,000	6	309,410	5,739	169,117
Banque d'Hochelega	do	800,000	800,000	315,000	7	771,778	18,851	906,199
Mobson's Bank	do	2,000,000	2,000,000	1,100,000	8	1,629,996	21,677	1,536,267
Merchants' Bank of Canada	do	6,000,000	6,000,000	3,000,000	8	2,362,129	210,660	3,109,819
Banque Nationale	Quebec.	1,200,000	1,200,000			1,035,172	1,751	79,416
Quebec Bank	do	2,500,000	2,500,000	500,000	6	913,313	17,717	2,135,833
Union Bank of Canada	do	1,200,000	1,200,000	300,000	6	1,026,906	3,409	1,112,126
Banque de St. Jean	St. Jean.	500,000	261,131		1	91,276		76,036
Banque de St. Hyacinthe	St. Hyacinthe.	500,000	312,115	60,000	6	232,339	6,509	240,047
Eastern Townships Bank	Sherbrooke.	1,500,000	1,500,000	750,000	7	912,319	21,436	695,138
NOUVELLE ECOSSE.								
Bank of Nova Scotia	Halifax.	1,500,000	1,500,000	1,375,000	8	1,151,712	217,016	2,177,161
Merchants' Bank of Halifax	do	1,500,000	1,500,000	975,000	7	1,112,112	111,129	1,610,269
People's Bank	do	700,000	700,000	175,000	6	468,222	4,616	543,910
Union Bank	do	500,000	500,000	185,000	6	397,388	1,210	395,000
Halifax Banking Company	do	500,000	500,000	300,000	7	183,346	18,810	186,747
Bank of Yarmouth	Yarmouth.	300,000	300,000	70,000	6	81,873	8,861	66,989
Exchange Bank of Yarmouth	do	280,000	250,075	30,000	6	158,6		23,121
Commercial Bank of Windsor	Windsor.	500,000	315,810	100,000	6	128,711	1,297	67,219
NOUVEAU BRUNSWICK.								
Bank of New Brunswick	St. John.	500,000	500,000	50,000	12	413,673	6,415	703,817
People's Bank	Fredericton.	180,000	180,000	120,000	8	121,119	7,182	61,339
St. Stephen's Bank	St. Stephen.	200,000	200,000	45,000	6	191,209	8,886	93,770
Grand Total y compris Manitoba et Col. Brit. et l'Île du P. E.		62,513,752	61,725,269	26,373,799		32,621,756	3,635,511	3,870,119

NOM DE LA BANQUE	Dépôts du public remboursables après avis ou à une date fixe	Emprunts faits à d'autres banques ou dépôts faits par d'autres banques en Canada, garantis	Dépôts remboursables sur demande de ou après avis, ou à une date fixe faits par d'autres banques en Canada	Du à d'autres banques en Canada	Du à des agences de la banque ou à d'autres banques ou agences dans les pays étrangers.	Du à des agences de la banque ou à d'autres banques ou agences dans le Royaume Uni	Engagement non compris dans les items qui précèdent	Total de passif
ONTARIO.								
Bank of Toronto	Toronto.	4,917,691	169,614	1,194	29,683		2,110	10,730,249
Canadian Bank of Commerce	do	12,716,317	162,656	9,706	17,736	113,397	1,698	21,893,028
Dominion Bank	do	7,810,365						11,116,751
Ontario Bank	do	2,718,78			14,853			1,771,281
Standard Bank	do	3,806,990					2,167	5,916,322
Imperial Bank of Canada	do	6,458,415	33,393	3,508		33,258		19,919,911
Traders	do	3,121,831		1,872			119,610	5,221,743
Bank of Hamilton	Hamilton.	1,737,737	761			194,319		7,137,018
Bank of Ottawa	Ottawa.	3,615,893	102,337		2,400	2,877		6,932,936
Western Bank of Canada	Oshawa.	1,062,601			1,327		21,267	1,567,063
QUEBEC.								
Bank of Montreal	Montreal.	11,326,332	619,273	18,336				11,959,353
Bank of British North America	do	5,712,331	12,772	100	65,362		3,394	9,698,903
Banque du Peuple	do	2,877,665		939	183	8,768	8,339	2,896,943
Banque Jacques-Cartier	do	1,635,246		823		21,617	1,111	2,458,481
Banque Ville-Marie	do	808,194						1,222,861
Banque d'Hochelega	do	2,883,233			7,631		22,155	4,671,626
Mobson's Bank	do	5,375,571	302,333	3,123			18,917	11,857,876
Merchants' Bank of Canada	do	7,711,220	569,808	3,116		381,018	2,196	11,987,747
Banque Nationale	Quebec.	1,801,867		9,413	26	11,102		3,647,465
Quebec Bank	do	4,370,738	351,600	1,102				8,102,207
Union Bank of Canada	do	3,267,081	2,838			18,307		3,873,188
Banque de St. Jean	St. Jean.	133,210		2,471			1,729	236,439
Banque de St. Hyacinthe	St. Hyacinthe.	832,898						1,078,865
Eastern Townships Bank	Sherbrooke.	2,869,339						4,715,816
NOUVELLE ECOSSE.								
Bank of Nova Scotia	Halifax.	6,617,630	20,606	1,819	78,865		3,023	10,000,839
Merchants' Bank of Halifax	do	1,039,111	81,745		1,510	338,993	176	7,335,629
People's Bank	do	957,626	8,356		3,862		1,537	2,038,439
Union Bank	do	1,261,013						2,033,516
Halifax Banking Company	do	1,012,011	20,000			40,911	10,013	2,872,288
Bank of Yarmouth	Yarmouth.	518,754					1,667	679,782
Exchange Bank of Yarmouth	do	81,168			100			199,433
Commercial Bank of Windsor	Windsor.	116,200					543	637,310
NOUVEAU BRUNSWICK.								
Bank of New Brunswick	St. Jean.	1,218,186		107,246				2,344,823
People's Bank	Fredericton.	221,269		568				115,308
St. Stephen's Bank	St. Stephen.	142,090	5,000		318	1,112	5,709	358,756
Grand Total y compris Manitoba et Col. Brit.		123,433,216	5,000	2,838,277	76,980	257,730	1,330,307	231,810,063

ACTIF.

Main table showing assets for various banks in Ontario, Quebec, N.S., and NB. Columns include bank names, species, and various asset categories.

Detailed table with multiple columns: Province, Assets under management, Government securities, Loans, Real estate, Deposits, Other assets, Total assets, etc.

CEYLAN

Cette colonie, importante à plus d'un titre, et dotée d'une administration tout à fait indépendante de celle des Indes, continue à prospérer malgré les pertes qu'elle a subies par suite du désarroi quasi chronique dans lequel son système monétaire est tombé, par la dépréciation de l'argent, ce qui lui a coûté une augmentation de près de 700,000 roupies pendant le dernier exercice pour le service de sa dette, de ses pensions et de sa défense militaire. La majeure partie de sa dette publique est en or ; elle s'élève à 89,199,400 fr. tandis que la dette en argent n'est que de 3,312,923 roupies. La dette en or a été augmentée de 25 millions de francs par voie d'emprunt, d'abord pour les travaux publics et surtout pour la construction à Colombo de vastes bassins destinés à doter l'île de Ceylan d'un port artificiel qui sera peut être unique au monde, et situé sur cette grande route de l'Extrême-Orient que le commerce suit de plus en plus, en attendant que les grands steamers japonais entrant en ligne accentuent encore l'importance de cette grande voie maritime.

En 1894, année du dernier exercice pour lequel les résultats sont connus, l'importation a atteint une valeur de 78,113,072 roupies, contre 72,310,662 roupies en 1893, et l'exportation une valeur de 79,723,590 roupies, contre 74,195,367 roupies ; l'ensemble du commerce extérieur de la colonie a ainsi passé de 146,356,029 roupies à 157,836,662 roupies, en plus valeur de 11,300,533 roupies.

À l'entrée les principaux articles ont été le riz, les cotonnades, la houille et le coke, les métaux bruts et ouvrés, les boissons, les machines et les espèces sonnantes, qui ont tous donné une plus valeur, sauf les métaux et les boissons. L'Inde a expédié à Ceylan de l'argent monnayé valant quatre millions de roupies de plus qu'en 1893, ce qui s'explique assez difficilement attendu que les provenances indiennes en marchandises avaient énormément dépassé les expéditions cingalaises. Il semblerait que la mauvaise monnaie, qui chasse la bonne, peut fausser aussi une balance de commerce.

Les sorties de thé, de canelle, de plumbago, de tabac et des produits du cocotier ont augmenté de valeur de ces derniers produits qui ont passé de 10,403,235 roupies à 11,17,049 roupies. L'huile de citronnelle a fait un gain assez important

tandis que le café, le cacao, et chinchona ont subi des pertes sensibles. Cependant, on croit que la production du café assez considérable, il y a quelques années, reprendra à Ceylan dont le commerce avec la métropole est en voie d'augmentation, tandis qu'avec les autres colonies britanniques il diminue. Cette double tendance s'est manifestée pendant les trois derniers exercices. En 1894, les expéditions sur le royaume uni ont atteint 53 558,073 roupies contre 39,960,830 roupies seulement en 1893, tandis que les sorties pour les autres destinations n'étaient que de 18 millions de roupie contre 22 millions.

Le tonnage à Colombo ne cesse d'augmenter tant à l'entrée qu'à la sortie, et, dans son ensemble, il s'est élevé à 6,365,853 tonnes en 1894, contre 6,152,393 tonnes en 1893 ; les recettes douanières ont passé de 4 millions 498,912 roupies à 4,931,967 roupies. Le petit réseau de voies ferrées se développe rapidement et a donné un excédent de recettes de plus de 11 0/0 en 1894 ; cet excédent a été réduit à 3 0/0 par les pertes du change, la majorité des paiements à faire par le département des chemins de fer se faisant en or. Les tarifs sont restés les mêmes ou ont été diminués depuis la dépréciation de la roupie, de sorte que si les voyageurs et expéditeurs ont gagné, l'État a perdu.

À Ceylan, et pour la dernière période quinquennale, la natalité l'a emporté sur la mortalité, l'excédent des naissances sur les décès étant passé de 5,738 en 1863 et 16,517 en 1894. Pour la population colie, ayant été de 18,964 en 1894 et de 18,495 en 1893, ce qui constitue une augmentation de chiffre des travailleurs de plus de 37,000 c'est-à-dire des producteurs dans l'île depuis deux ans. C'est important, car la richesse coloniale ou métropolitaine ne peut se développer si elle manque de bras.

La criminalité est en décroissance notable depuis cinq ans pour les délits, tout en progressant pour les meurtres. Cette décroissance est attribuée à une disposition légale analogue à notre loi Béranger et, en vertu de laquelle, une première condamnation n'a pas de sanction immédiate pour les adultes s'ils peuvent donner un gage de leur bonne conduite, future ; les mineurs sont envoyés dans des écoles strictement professionnelles. Le déterminisme, ce mot si souvent prononcé dans le dernier congrès criminel, serait la cause de l'augmentation des crimes à Ceylan, où la roue est encore employée et où on voudrait utiliser la

force motrice à charger des accumulateurs pour l'éclairage électrique de la prison.

L'école agricole n'a pas donné tous les résultats qu'on avait espérés, sauf pour l'enseignement pratique pastoral et la laiterie qui, non seulement sert de modèle, mais encore donne un bénéfice net de plus de 500 roupies par mois. Cette expérience confirme celles qui ont été faites dans beaucoup d'autres colonies britanniques et qui semblent démontrer que l'enseignement techniques agricole ne réussit que rarement, tandis que l'enseignement pastoral est éminemment pratique et profitable. Ce fait est digne de l'attention de nos colonisateurs, qui ont l'avantage de pouvoir profiter de l'expérience acquise, et chèrement payée, ailleurs.

La colonisation à Ceylan paraît être très avancée et témoigne d'une organisation excellente et surtout bien entendue au point de vue pratique, avec l'application de la plupart des mesures reconnues bonnes dans les métropoles. Ainsi l'administration cingalaise a emprunté à la France une bonne partie de son admirable exploitation forestière, avec ce résultat que son service des forêts a pu fournir tous les bois pour les chemins de fer, les lignes télégraphiques et autres publics de l'île, tout en vendant au commerce du bois de sapin et de l'ébène, et en organisant une production forestière beaucoup plus considérable, pour l'avenir. Cette administration a pris aussi à la France le système Bertillon, pour l'identification des malfaiteurs et la loi Béranger. Cet hommage mérite d'être relevé, car il démontre que nos institutions, si souvent décriées chez nous, sont assez fréquemment fort appréciées à l'étranger.

PAUL DREYFUS.

—(L'Économiste Français).

EPILOGUE D'UNE GREVE

On se rappelle, dit le *Moniteur de la Bonneterie et du Tricot*, la grève qui s'est produite à Saint-Petersbourg parmi les ouvriers filateurs en vue d'obtenir une diminution des heures de travail et une augmentation de salaires.

Par ordre supérieur, la police s'entremet entre les patrons et les ouvriers et chercha par tous les moyens à ramener ceux-ci à l'atelier leur déclarant même que satisfaction serait donnée aux justes réclamations des grévistes, mais à la condition que ceux-ci reprissent d'abord

le travail. On exigeait d'eux tout d'abord une preuve de soumission et de bonne volonté. Les ouvriers montrèrent de la méfiance, discutèrent et bref, les négociations traînèrent en longueur et menaçaient de ne pas aboutir quand un autre ordre vint alors qui ne souffrait point d'exception ni de réplique : tous les ouvriers reprendraient immédiatement le travail et ceux qui n'obéiraient pas auraient à s'en repentir. Et la grève cessa brusquement. Depuis, le silence a été gardé pendant deux mois sur cette affaire, mais le gouvernement russe, dit le *Siècle*, n'a pas cessé de s'en occuper, car il importait au plus haut degré que la population ouvrière de Russie ne prit pas les mauvaises habitudes qui se sont implantées dans le monde industriel d'Occident et qui causent tant et de si fréquents soucis aux autres pays. Le gouvernement du tsar veut être un gouvernement paternel, dans toute l'étendue du mot, et sa sollicitude ne saurait admettre que d'autres que lui se mélassent de faire le bonheur du peuple. C'est un principe qui va de pair avec le régime autocratique.

La police, continue le *Siècle*, s'est donc mise à exercer une active surveillance sur les ouvriers, sur leurs fréquentations ; les rues où ils habitent de préférence furent le théâtre d'un espionnage discret ; on suivait quiconque sortait de jour et surtout de nuit ; on notait les endroits où il se rendait ; on interrogeait les uns et les autres, les amenant soit par persuasion, soit par promesses, soit par intimidation à fournir des renseignements sur des camarades, sur les idées qui ont cours parmi eux, etc. Bref, on finit par découvrir la relation possible entre les récentes grèves et les allées et venues de certaines personnes, qui furent l'objet des soins particuliers des policiers les plus habiles. On constata qu'elles fréquentaient surtout trois faubourgs et faisaient des séjours prolongés dans des maisons dont les fenêtres opposaient d'épais rideaux aux regards indiscrets. Ces maisons furent guettées pendant trois semaines : un beau jour, ou plutôt une belle nuit, on y pénétra quand on fut certain d'y trouver une assez nombreuse réunion. Cette belle nuit fut celle du samedi au dimanche. Voilà une quinzaine. Une quarantaine d'individus furent pris à la fois dans les trois maisons suspectes des trois faubourgs : ils imprimaient clandestinement de nouvelles proclamations pareilles à celles qui avaient attiré l'attention des autorités au cours de la grève.

Ces quarante personnes arrêtées sont des étudiants, des employés, des femmes, dont une très jeune, et paraît-il, remarquablement belle. Les interrogatoires auxquels on les a soumis à la préfecture de police ont permis d'établir qu'elles avaient des accointances avec certains fonctionnaires. Des perquisitions faites entre autres chez un nommé Dolinine, chef de bureau de l'administration gouvernementale du port de Saint Pétersbourg ont amené la découverte, avec de nombreuses réclamations ouvrières, de papiers, compromettants qu'on dit être d'un haut intérêt. Dolinine passait cependant pour un excellent fonctionnaire, bien tranquille, incapable de frayer, non pas avec des révolutionnaires, mais avec des individus dont les idées seulement auraient été suspectes : il ne parlait jamais politique et semblait satisfait de son sort ; son bonheur, croyait-on, eût été complet, si l'on avait pu lui donner un autre chef que celui dont il est actuellement affligé et dont la dureté, la brutalité sont connues. Il n'est pas besoin d'autre chose, auprès des esprits un peu faibles, pour les tourner vers les utopies des transformateurs de l'organisation sociale, sous un gouvernement à qui les plaintes des inférieurs ne peuvent pas arriver d'ordinaire.

On pense que l'affaire sera bientôt jugée. Mais il ne faut pas s'attendre à avoir un compte rendu quelconque, car c'est toujours à huis clos qu'en Russie de semblables cas sont jugés.

LA PROCHAINE SAISON DU BOIS EN EUROPE

Le *Timber Trades Journal* donne les renseignements suivants sur la demande des bois pour la saison prochaine :

On fait de ce moment-ci beaucoup de conjectures sur l'activité de la demande des bois en France et en Allemagne pour la saison prochaine. On convient de tous les côtés que la consommation ne diminue pas en France. Il y a eu une reprise générale des travaux dans lesquels on a besoin de bois, et les chantiers sont encore très pressés. La demande des planchettes a été presque phénoménale de tous les côtés, et quoique la majorité des marchands du Nord de la France, qui fournissent Paris et autres grandes villes, aient encore beaucoup d'approvisionnements dans leurs chantiers, il est probable qu'il leur faudra faire des achats impor-

tants à l'ouverture de la navigation pour pouvoir faire face à la consommation.

Les Belges, qui sont après les Danois, les acheteurs à bon marché les plus importants ont dû changer leur manière de faire, cet automne. Ils avaient remis leurs achats de jour en jour, mais ils se sont trouvés pris, et ont dû payer des pleins prix pour tout ce dont ils avaient le plus besoin. Il est donc presque certain qu'ils n'ont pas beaucoup de marchandises en réserve, et que les prix monteront à un niveau très élevé cet hiver si le commerce continue à bien marcher.

En Hollande et dans les districts du Rhin, nous croyons que les prix des bois de toutes sortes sont très fermes. C'est un des traits caractéristiques de cette année-ci, que les acheteurs semblent adapter de plus en plus leurs besoins aux petites dimensions. La demande des 8 pouces, si forte pendant les saisons précédentes, s'est beaucoup ralentie cette année.

Quant à l'Allemagne, on peut être certain qu'elle fera ses provisions ordinaires de bois blanc de bonne heure. Les acheteurs allemands rivaliseront avec les acheteurs écossais pour s'assurer les meilleures marques aux plus bas prix, tandis que ceux du Danemark sont sûrs de nettoyer toutes les marchandises à bon marché qui pourront leur tomber sous la main.

Tous ces marchés sont ce que l'on peut appeler les principaux débouchés pour les bastins et les planches. Quant aux marchés des madriers la perspective est moins brillante. L'Angleterre demande des grandes dimensions de moins en moins, tous les ans, et cela n'a pas été facile de maintenir les madriers dans la position favorable qu'ils occupent actuellement.

En Espagne, la saison se termine avec une baisse dans les prix des madriers ; les non-assortis, 3" x 9", 14 pieds, ne sont plus recherchés à £7 5s., et en réalité il est difficile d'en obtenir £7.

Depuis deux ou trois ans, le Portugal n'en demande plus autant qu'auparavant, et quoiqu'on en ait vendu quelques cargaisons à destination du Brésil, la demande n'est pas assez forte pour qu'on puisse en faire cas.

Le Sud de l'Afrique semble devoir se mettre aux premiers rangs à la saison prochaine, dans de certains districts la demande est déjà très importante, tandis que dans d'autres elle n'est pas aussi prononcée ; la politique et l'imprévu de-

vront à l'avenir être considérés, lorsqu'on voudra se rendre compte de la condition du commerce des bois dans ces parages.

Le commerce des bois de la Baltique avec l'Australie n'est pas trop encourageant pour le moment, du moins en bois de grandes dimensions.

CONSERVATION DES FRUITS.

Un professeur à l'École nationale d'horticulture de Versailles, M. Petit, s'est particulièrement attaché à l'étude de cette question, d'une réelle importance au point de vue comestible. Le procédé que nous lui devons est des plus simples et à la portée de tout le monde. Il consiste à maintenir les fruits, dès la cueillette, dans une atmosphère chargée de vapeurs alcooliques, c'est-à-dire à les enfermer dans un espace limité en même temps qu'un récipient contenant une certaine quantité d'alcool.

Voici quelques explications succinctes sur les expériences décisives du professeur Petit.

La certitude depuis longtemps acquise que les vapeurs alcooliques avaient la propriété de conserver aussi bien les raisins que d'autres fruits, il importait surtout de fixer la quantité d'alcool à utiliser. " N'existait-il pas une limite critique que l'on ne pourrait dépasser sans s'exposer à des inconvénients de nature diverse ? " Le problème posé en ces termes par M. Petit a été résolu par lui de la façon la plus complète.

Les recherches ont été faites dans des compartiments en brique, revêtus intérieurement d'une couche de ciment et munis, sur l'une des faces d'une porte pleine en bois. Ces compartiments établis dans une cave de l'École d'horticulture de Versailles ont une capacité de 100 décimètres cubes environ.

Ayant exposé dans un de ces compartiments de l'alcool à 96°, dans un récipient cylindrique de 6 centimètres de diamètre, il constata, au bout de deux mois, que les raisins étaient dans un état de parfaite conservation et que leur saveur n'avait subi aucune altération ; par contre dans d'autres compartiments, ou deux ou trois récipients d'alcool avaient été introduits, les raisins avaient acquis une saveur alcoolique et pris une teinte rougeâtre.

Il ne faut donc pas que la proportion d'alcool dépasse une certaine limite ; aussi le procédé en question

tire-t-il sa raison d'être de ce que la proportion d'alcool suffisante pour empêcher la moisissure ne doit pas modifier la saveur du raisin. Comme le dit fort bien, du reste, M. Petit, dans le compte-rendu de ses expériences, la difficulté essentielle de son application consiste à déterminer la section du vase dans lequel l'alcool doit être exposé : " Il est nécessaire, ajoute-t-il, de procéder à cette détermination dans chaque situation particulière, car la surface d'évaporation doit varier, non seulement avec la capacité de l'enceinte réservée, mais encore avec la nature de ses parois, avec la qualité de la fermeture et enfin avec la concentration du liquide employé. "

Le local où les raisins sont mis en conservation doit être bien fermé ; et sa température aussi peu élevée que possible.

Une température trop élevée activerait les phénomènes vitaux dont les cellules du fruit continuent à être le siège après la cueillette pour aboutir rapidement à la désorganisation intérieure.

M. Petit conseille de placer les petites grappes de raisin sur un lit de frisure de bois et de suspendre les grappes un peu volumineuses afin d'éviter l'écrasement des grains.

Il résulte des expériences dont nous parlons que 100 centimètres cubes d'alcool suffisent à un local d'environ 200 décimètres cubes.

En raison de l'évaporation, la provision d'alcool doit être renouvelée tous les 30 ou 40 jours.

LES TRUFFES

La truffe est un champignon à ce que l'on assure, du moins qui naît de préférence dans le voisinage d'une espèce de chênes appelés, pour cette raison " chênes truffiers. " On a, de tous temps, essayé de produire ou de cultiver la truffe, mais sans succès. Quant à sa récolte, chacun sait qu'elle serait fort difficile si on n'avait eu l'heureuse inspiration d'y employer, à titre d'auxiliaire le compagnon de Saint Antoine.

Mais il ne faudrait pas croire que le choix de cet utile animal soit chose indifférente et que le premier cochon venu puisse faire un bon service lorsqu'on le destine à l'exploration d'une truffière ; bien loin de là !

Tout d'abord, il faut poser en principe que, contrairement à l'opinion généralement reçue, le porc n'est pas aussi friand de truffes que de pommes de terre... Ce manque

de distinction dans le sens du goût, pourra lui nuire dans l'esprit des gourmets, mais il faut, avant tout, constater le fait dans l'intérêt de la vérité et pour l'intelligence de ce qui va suivre.

Donc le cochon ne se sentant pas, de son propre instinct, porté vers la truffe, on perdrait son temps à vouloir l'obliger à la déterrer à notre profit. Ce serait exiger de sa part une abnégation dont il est incapable et que nos procédés à son égard ne justifieraient nullement, il faut l'avouer. Il faut donc recourir à la ruse pour lui faire apprécier la qualité du mets qu'il dédaigne, et pour obtenir ce résultat, le meilleur moyen consiste à faire entrer, sans que l'animal se méfie, ce condiment dans son alimentation. On y arrive le mieux du monde, au moyen de l'omelette.

Ceci n'est point une plaisanterie, comme on serait tenté de le croire ; ce n'est que par l'omelette aux truffes que l'on parvient à séduire le cochon, ou plutôt la truie car s'il faut préciser, c'est la plus belle moitié de l'espèce porcine qui se prête le mieux à l'importante fonction de chercheuse de truffes.

Cela est si vrai, que l'on pourrait compter les individus de l'autre sexe qui ont consenti à prêter leur concours dans cette circonstance. Il y a plus : une truie à qui on a fait subir l'opération de l'ovariotomie, devient rebelle à l'emploi dont il s'agit. Et la preuve, c'est que pour mettre la truie sur la piste des truffes, on a grand soin de choisir l'époque où elle vient de mettre bas.

Ceci semblerait indiquer que la truffe aurait quelque influence sur la production du lait de la truie et que cette dernière n'ignore point cette particularité. Toujours est-il qu'une truie nourricière qui découvre un gisement de truffes a vivement fait de mettre au jour l'objet de sa convoitise qu'il devient très difficile de lui soustraire.

On y arrive cependant, au moyen d'un croc en fer qu'on lui introduit entre les mâchoires ce qui les empêche de se rejoindre. Puis lorsqu'on lui a dérobé le fruit de son labeur (ou de son labeur, *ad libitum*) on croit indemniser suffisamment la pauvre bête, en lui jetant quelquefois, pas toujours, quelques grains de maïs.

Voilà comment on récolte les truffes dans le Périgord et sans doute aussi dans les autres lieux de production, car on en reçoit maintenant de bien d'autres contrées.

Journal des Halles et Marchés.

CLASSIFICATION DES GRAINS

L'arrêté en Conseil du 14 octobre 1895 établissant la classification des grains a été annulé et remplacé par le suivant :

Blé du printemps

Le blé dur du Manitoba No.1 sera sain et bien net, ne pesant pas moins que soixante-une livres au boisseau, et sera composé d'au moins les trois quarts de blé rouge dit de Fyfe, tout récolté au Manitoba ou les Territoires du Nord-Ouest du Canada.

Le blé dur du Manitoba No.2 sera sain et raisonnablement net, ne pesant pas moins que cinquante-huit livres et demi au boisseau, et sera composé d'au moins les deux tiers de blé rouge dur dit de Fyfe récolté au Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest du Canada.

Le blé du Nord du Manitoba No 1 sera sain et bien net, ne pesant pas moins que soixante livres au boisseau, et sera composé d'au moins cinquante pour cent de blé rouge dur dit de Fyfe, récolté au Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest du Canada.

Nul blé qui aura été frotté ou brossé pour enlever la nielle ou autre excroissance fongicide, ne sera inclus dans aucune des susdites classes.

Le blé du Nord du Manitoba No 2 sera sain et raisonnablement net, de bonne qualité pour la mouture, et propre à l'emmagasinage, ne pesant pas moins de cinquante-huit livres au boisseau, et sera composé d'au moins cinquante pour cent de blé rouge dur dit de Fyfe, récolté au Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest du Canada.

Le blé blanc dur de Fyfe No 1 sera sain et bien net, ne pesant pas moins que soixante livres au boisseau, et sera composé de pas moins que soixante pour cent de blé blanc dur dit de Fyfe, récolté au Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest du Canada, et ne contiendra pas plus que vingt-cinq pour cent de blé tendre.

Le blé du printemps No 1 sera sain et bien net, ne pesant pas moins que soixante au boisseau.

Le blé du printemps No2 sera sain et raisonnablement net, ne pesant pas moins que cinquante-huit livres au boisseau

Le blé du printemps No 3 comprendra tout blé propre à l'emmagasinage, pas assez bon pour être classé comme No 2, et ne pesant pas moins que cinquante-six livres au boisseau.

Le blé du printemps rejeté comprendra tout blé propre à l'emmagasinage, mais d'un poids trop faible ou ne pouvant d'ailleurs être classé comme No 3.

Le blé de Californie No 1 sera bien nourri et bien net, ne pesant pas moins que soixante et une livres au boisseau.

Le blé de Californie No 2 sera bien nourri et raisonnablement net, et ne pesant pas moins que cinquante-neuf au boisseau.

Le blé de Californie No 3 comprendra celui qui ne sera pas assez bon pour être classé comme No 2, sera raisonnablement net, et ne pesant pas moins que cinquante-cinq livres au boisseau.

Blé d'hiver

Le blé blanc d'hiver extra sera du blé blanc d'hiver pur, d'une belle couleur sain, bien nourri et bien net, ne pesant pas moins que soixante-deux livres au boisseau.

Le blé blanc d'hiver No 1 sera du blé blanc d'hiver, pur, sain, bien nourri et bien net, ne pesant pas moins que soixante livres au boisseau.

Le blé blanc d'hiver No 2 sera du blé blanc d'hiver, sain et raisonnablement net, ne pesant pas moins que cinquante-huit livres au boisseau.

Le blé rouge d'hiver No 1 sera du blé rouge d'hiver, pur, sain, bien nourri et bien net, et ne pesant pas moins que soixante-deux livres au boisseau.

Le blé rouge d'hiver No 2 sera du blé rouge d'hiver sain et raisonnablement net, ne pesant pas moins que soixante livres au boisseau.

Le blé d'hiver mélangé No 1 sera du blé d'hiver blanc et rouge mélangé, sain, bien nourri et bien net, ne pesant pas moins que soixante-deux livres au boisseau.

Le blé d'hiver mélangé No 2 sera du blé d'hiver blanc et rouge mélangé, sain, et raisonnablement net, ne pesant pas moins que cinquante-neuf livres au boisseau.

Le blé d'hiver No 3 comprendra le blé d'hiver qui ne sera pas ni assez net ni assez bien nourri pour être classé comme No 2, ne pesant pas moins que cinquante-sept livres au boisseau.

Le blé d'hiver rejeté comprendra le blé d'hiver humide, moisi, ou assez endommagé par quelque cause pour ne pouvoir être classé comme No 3.

Tout bon blé légèrement humide sera rapporté et inscrit sur les registres de l'inspecteur comme "non classé," avec les notes de l'inspecteur quant à sa qualité et sa condition.

Tout blé en voie de chauffer, ou trop humide pour qu'il soit jugé prudent de l'emmagasiner, ou qui est fortement mélangé d'autres graines étrangères, ou qui a été très brûlé dans les colères, de quelque classe qu'il pourrait être d'ailleurs, sera rapporté et inscrit dans les registres de l'inspecteur comme "condamné," avec les notes de l'inspecteur quant à sa qualité et sa condition.

Tout mélange important de "blé-riz," aussi désigné et connu comme blé de "Californie" ou "des outardes" *Goose wheat*, ou blé à balle rouge, avec quelque autre espèce de blé, suffira pour empêcher le lot d'être régulièrement inspecté.

Tout blé sera pesé, et son poids par boisseau sera inscrit sur les registres de l'inspecteur.

Blé d'Inde.

Le blé d'Inde blanc No 1 sera blanc, et sous tous autres rapports du blé d'Inde No 1.

Le blé d'Inde jaune No. 1 sera jaune, et sous tous autres rapports du blé d'Inde No 1.

Le blé d'Inde No 1 sera sain, sec, bien nourri et bien nettoyé, blanc et jaune.

Le blé d'Inde No 2 sera sec et raisonnablement net, mais pas assez bien nourri pour être classé comme No 1.

Tout blé d'Inde humide, sale ou autrement fortement endommagé, sera classé comme "rejeté."

Avoine.

L'avoine No 1 sera saine, bien nourrie, nette et exempte d'autres grains.

L'avoine No 2 sera saine, raisonnablement nette et exempte d'autres grains.

L'avoine No 3 sera saine, mais pas assez nette pour être classée comme No 2.

L'avoine rejetée comprendra toute celle qui est humide, cariée, sale ou im-

propre pour quelque cause à être classée comme No 2.

Seigle

Le seigle No 1 sera sain, bien nourri et bien nettoyé.

Le seigle No 2 sera sain, raisonnablement net et raisonnablement exempt d'autres grains.

Tout seigle humide, moisi ou sale, ou qui est impropre pour quelque autre cause à être classé comme seigle No 2, sera classé comme "rejeté."

Orge

L'orge No 1 sera bien nourrie, brillante, saine, nette et exempte d'autres grains.

L'orge No 2 sera raisonnablement nette et saine, mais pas assez brillante ou bien nourrie pour être classée comme No 1, et sera raisonnablement exempt d'autres grains, et ne pesant pas moins de quarante-huit livres au boisseau.

L'orge extra No 3 sera sous tous rapports la même que l'orge No 2, sauf pour la couleur, ne pesant pas moins que quarante-sept livres au boisseau.

L'orge No 3 comprendra l'orge retirée ou autrement légèrement endommagée, et ne pesant pas moins que quarante-cinq livres au boisseau.

L'orge No 4 comprendra toute orge égale au No 3, mais pesant moins que quarante-cinq livres au boisseau.

Toute orge humide, moisi, ou fort endommagée par quelque autre cause, ou fortement mélangée d'autres grains, sera classée comme "rejetée."

Pois

Les pois No 1 seront blancs, sains et non piqués des vers.

Les pois de Québec No 2 seront raisonnablement nets et sains, et récoltés dans la province de Québec.

Les pois No 3 seront raisonnablement nets et sains.

Les pois No 4 seront ceux qui seront trop sales pour être classés comme No 3, ou qui seront piqués des vers.

Tous les pois humides, remplis de vers ou autrement impropres à être classés comme No 3, seront classés comme "rejetés."

Dispositions relatives aux grains en général.

Dans l'inspection du grain les inspecteurs devront se gouverner dans leur interprétation de la classification ci-dessus sur les échantillons-types choisis par le bureau nommé à cet effet. Cependant, s'ils sont appelés à classer du blé qui, quant au poids n'est pas égal au poids de cet échantillon type, ils ne devront pas, s'ils le jugent d'ailleurs égal à l'échantillon-type, réduire la classification, pourvu que le poids égal celui exigé par la définition légale donnée ci-dessus.

Les inspecteurs ne refuseront non plus de classer un blé quelconque, autre que le No 1 dur du Manitoba, parce qu'il diffère dans ses parties constituantes de l'échantillon-type, pourvu qu'il soit, sous le rapport de la pureté, netteté, et de la proportion de blé dur qu'il contient, et ses qualités générales pour la mouture, égal aux types placés dans leurs mains pour leur gouverne.

Les restrictions mentionnées dans la classe une quant au blé frotté ou brossé ne s'appliqueront non plus à aucune autre des classes fixées par le présent.

Nul grain qui est chaud ou en voie de chauffer, ne sera classifié.

Nul grain qui a été traité au moyen

de la chaux ou du soufre, ne sera classifié plus haut que le No 3.

Tous les inspecteurs feront connaître leurs raisons pour classer le grain, lorsque nécessaire, en les inscrivant dans leurs livres.

Les échantillons fournis aux inspecteurs seront conformes, autant que possible, aux conditions et termes spécifiés dans la classification ci-dessus.

Ecole et Station Expérimentale de Laiterie de St-Hyacinthe

Sesssion de 1896-97

PROGRAMME

Ce programme comporte trois parties principales :

1o Enseignement des meilleures méthodes ; de production du lait en hiver comme en été ; de fabrication du beurre et du fromage ; et d'épreuve du lait.

2o Formation d'inspecteurs de beurrieres et de fromageries pour les syndicats créés et à créer.

3o Etude expérimentale des nouveaux systèmes de machines et d'appareils de laiterie, et des nouveaux procédés de fabrication, ainsi que de tous les progrès à réaliser dans l'industrie laitière.

Ouverture des cours — L'ouverture des cours réguliers d'enseignement a été fixée au 4 novembre 1896.

Enseignement — L'enseignement sera gratuit pour tous les membres de la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec, inscrits pour 1897.

Durée et nature des cours — Il y aura dix séries de cours réguliers, réservés aux fabricants ou aux jeunes gens ayant déjà une certaine expérience de la fabrication. Ces séries se tiendront :

1ère série : Du 4 au 17 novembre 1896— Cours français.

2ème série : Du 17 novembre au 1er décembre—Cours français.

3ème série : Du 7 au 24 décembre—Cours anglais.

4ème série : Du 11 au 30 janvier 1897— Cours des candidats inspecteurs.

5ème série : Du 1er au 27 février—Cours pour les anciens inspecteurs diplômés.

6ème série : Du 1er au 13 mars—Cours français.

7ème série : Du 15 au 27 mars—Cours français.

8ème série : Du 29 mars au 10 avril—Cours français.

9ème série : Du 10 au 1er mai—Cours français.

Pour chacun des cours réguliers ci-dessus, l'enseignement comprendra :

1. Travaux pratiques de fabrication du beurre et du fromage ;

2. Travaux pratiques d'épreuves du lait ;

3. Neuf conférences sur les sujets ci-après, savoir :

[a] Culture au point de vue de l'industrie laitière ;

[b] Elevage et alimentation du bétail à lait et des porcs ;

[c] Etude du lait ;

[d] Aptitudes et rapports des propriétaires, fabricants, patrons, gérants de fabriques et inspecteurs des syndicats,—par M. J. C. Chapais, assistant commissaire de l'industrie laitière ;

[e] Principes de la fabrication du beurre,—par M. J. D. Leclair ;

[f] Principes de la fabrication du fromage,—par M. Elie Bourbeau ;

[g] Epreuve du lait,—par MM. J. D. Leclair et Elie Bourbeau ;

[h] Eléments de la science de la laite-

rie,—par M. l'abbé Choquette, chef du laboratoire provincial ;

(i) Conduite et inspection des bouilloires et engins,—par M. Gabriel Henry, ingénieur civil de l'école centrale de Paris.

Cours anglais.—Les élèves anglais sont instamment priés de ne s'inscrire que pour la troisième série, attendu qu'il ne sera pas donné de cours anglais dans les autres séries.

Nombre d'élèves.—Le nombre d'élèves, pour chaque série, est strictement limité à 40.

Candidats au diplôme d'inspecteur des syndicats.—La quatrième série est spécialement réservée aux fabricants d'au moins 3 ans d'expérience comme chefs de fabrique aspirant au diplôme d'inspecteur des syndicats de beurrieres ou de fromageries.

Ne seront admis aux examens pour diplômes que ceux qui, ayant été visités l'été dernier par l'inspecteur général, auront suivi le cours complet de cette série.

Cours des anciens inspecteurs.—Estimant que pour demeurer à la hauteur de leur mission et dignes de leur diplôme, les inspecteurs actuels des syndicats, par suite des progrès de la science de la laiterie, ont besoin de faire une revue générale de leurs connaissances en industrie laitière, la Société leur impose l'obligation d'assister à une série spéciale de cours, qui aura lieu du 1er au 27 février 1897.

Comme la réunion annuelle des inspecteurs aura lieu au cours du mois de février, la Société d'Industrie laitière remboursera aux inspecteurs leur dépenses de voyage.

Chaque inspecteur n'aura donc à payer qu'un mois de pension à St. Hyacinthe.

Aucun inspecteur ne devra se dispenser de suivre ce cours, sous peine de déchéance. Les motifs légitimes d'excuse devront être soumis au bureau de direction de la Société au plus tard à la convention de Joliette, qui aura lieu les 2 et 3 décembre 1896.

Les inspecteurs suivront chaque jour les travaux pratiques de la beurrierie pendant trois semaines, et ceux de la fromagerie pendant une semaine.

Il leur sera en outre donné une série importante de conférences spéciales par les professeurs de l'école, des spécialistes distingués et plusieurs acheteurs de Montréal.

Aucun effort ne sera épargné pour que ce mois d'instruction soit un bénéfice réel pour chacun des inspecteurs et les syndicats qui leur sont confiés.

Conditions générales d'admission.—Pour être admis à l'école, il faudra :

1o Payer la cotisation d'une piastre de membre de la Société d'Industrie laitière, pour l'année 1897.—(Ce paiement donne droit à tous les avantages de la Société et en outre à un exemplaire de toutes ses publications et notamment à son rapport annuel, dont l'importance et l'intérêt vont grandissant d'année en année.)

2o Etre âgé d'au moins 16 ans.

3 Savoir lire, écrire et compter.

La demande d'admission à l'école sera faite sur une formule spéciale qui sera fournie sur application, dans laquelle l'élève indiquera quelle série de cours il veut suivre et combien de temps il a travaillé comme apprenti et comme fabricant.

Toutes les demandes d'admission devront être faites dix jours avant l'ou-

verture du cours, pour les quatre premières séries, et avant le 1er février pour les cinq dernières.

Les demandes devront être adressées au secrétaire de l'école de laiterie à St Hyacinthe.

Convocation des élèves.—Chaque élève admis recevra un avis personnel de la date des cours qu'il devra suivre. S'il lui est impossible de se rendre à l'école à la date assignée, il devra en prévenir immédiatement le secrétaire de l'école pour qu'un autre aspirant lui soit substitué comme élève.

Logement et pension.—Les élèves auront dans l'école des salles d'étude et de travail à leur disposition, mais ils devront se loger et prendre pension au dehors et à leurs frais. Ils trouveront aisément, moyennant environ \$3 00 par semaine, dans le voisinage immédiat de l'école, qui se trouve située en face du Séminaire de St-Hyacinthe, à peu près à dix minutes de marche de la ville, une bonne pension privée dans des familles recommandées par la corporation du séminaire.

La direction de l'école ne peut en aucune façon assumer la responsabilité de la surveillance des jeunes élèves en dehors des heures de travail où l'étude à l'école.

Paiement de la casse.—Chaque élève, en se présentant au secrétariat de l'école la veille ou le jour de l'ouverture des cours, sera tenu de déposer entre les mains du secrétaire, une somme de \$2, pour garantir le paiement de la casse des instruments de verreries ou autres, qu'il pourrait briser pendant son séjour à l'école. Cette somme sera remise à l'élève à son départ, si aucune réclamation n'est faite contre lui par les officiers en charge du matériel.

Saint-Hyacinthe, le 15 octobre 1896.
Le Président de la Société d'Industrie laitière de la province de Québec,

TH. MONTMINY, Ptre.

Les membres du bureau de direction de l'école et station expérimentale,

M. MACDONALD, M.P.P.,

J. C. CHAPAIS.

J. de L. TACHÉ.

Le secrétaire, E. CASTEL.

Au public.—L'école et station expérimentale de Saint-Hyacinthe étant devenue le siège de la société, toutes les communications, concernant la société, devront être adressées au secrétaire de la société d'industrie laitière, à Saint-Hyacinthe.

PETITES NOTES

Le Canada qui a fait, à plusieurs reprises, quelques tentatives timides de placer ses bois sur le marché français a, dans l'exposition de 1900, une bonne occasion de faire apprécier la qualité et la variété des produits de ses immenses forêts. Il n'est pas trop tôt d'y songer

La Compagnie (Alaska) de plumeste de duvets (The Alaska Feather & Down Company) s'applique d'une façon toute spéciale au nettoyage des plumes maldorantes. Elle a un grand assortiment de belles plumes d'oie blanches et grises, plumes de canard et plumes de poule.

Les marchands qui ont besoin de plumes d'oreillers ou de confortables nous leur conseillons d'écrire à cette Compagnie 290 Rue Guy Montréal.

FRUITS

Notre assortiment de fruits est au complet,
nous avons en mains :

- RAISINS DE VALENCE, Merle, de tous grades.**
- do **Cosecheros Mirafior, Fine off stalk.**
- do **Bautista Monton, Finest Selected.**
- RAISINS DE MALAGA, Bevan, pour la table.**
- PRUNEAUX FRANÇAIS, Dufour, boîtes de 28 lbs.**
- do **Célèbre marque Pinard, boîtes de 28 lbs.**
- AMANDES ÉCAILLÉES, Bevan de Valence, boîtes de 28 lbs.**
- Ecorce d'Oranges, de Citron et de Citronnelle au sucre, des meilleures marques importées.**

L. CHAPUT, FILS & CIE

MONTREAL

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 22 octobre 1896.

FINANCES

A Londres, on cote les capitaux disponibles sur le marché libre à 2½ p.c.

Le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre à été porté à 4 p.c. au lieu de 3 p.c. à la réunion des directeurs de la banque, aujourd'hui.

Les consolidés étaient hier en clôture, à 108 au comptant et à 108½ à terme.

A Paris, la rente 3 p.c. se cote à frs. 101.47½.

A Montréal, les prêts à demande sont à 4½ p.c. Les billets de clients s'escomptent aux taux de 6 et 7 p.c.

Les banques se vendent leurs traites entre elles : à 60 jours à une prime de 8 1/16 à 8½; à demande, de 8 13/16 à 8 15/16 et par le câble à 9 1/16. Sur le comptoir, la prime est : à 60 jours, de 8½ à 8¾; à vue de 9½ à 9¾ et par le câble à 9¾.

Les traites à vue sur New-York entre banques paient un escompte de 1/16 à 1/10 et sur le comptoir l'escompte est de ¼ à ½.

L'argent en barre vaut à New-York de 65½ à 66½ l'once pour les barres du commerce, et de 65½ à 66½ c pour celles provenant de la monnaie.

A Londres, on le cote à 30 3/16d. l'once.

La Banque de Montréal annonce un dividende semestriel de 5 p.c. et la Banque d'Hochelega déclare un dividende également semestriel de 3½ p.c.

La Bourse de Montréal a été un peu plus active - dans ces derniers jours, mais au début de la semaine, les transactions se réduisaient à bien peu de choses; par contre les prix sont fermes et plutôt en hausse.

Voici les cours des dernières ventes opérées dans le courant de la semaine finissant aujourd'hui soir :

Valeurs de banques :

Banque de Montréal.....	225
" Toronto.....
" Commerce.....
" des Marchands.....	170
" Molsons.....
" British.....
" d'Halifax.....
" Union.....	100
" Ontario.....	80
" Hochelega.....
" Québec.....
" People.....
" Nationale.....
" East, Townsh.....

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

Vendeurs		Acheteurs	
Banque du Peuple.....
" Jacques-Cartier.....	90
" Hochelega.....	125	122
" Nationale.....	80	70
" Ville Marie.....	90	73

Valeurs industrielles :

Gaz de Montréal, ex-div.....	178½
Colored Cotton (bons).....
" " (actions).....
Montreal Cotton.....	120
Dominion Cotton.....
Royal Electric.....	109½

Compagnies de transport :

Can. Pac. Ry.....	57½
Toronto St. Ry.....	70
Montreal St. Ry., ex div.....	215
Duluth ord.....
Duluth pref.....
Rich. & Ont.....

Valeurs diverses :

Montreal Telegraph (ex-div).....	164
Câble Commercial (ex-div).....	146½
Postal Telegraph ex div.....	79½
Bell Teleph (actions).....	157½
" (bons).....
West. Loan & Trust.....	94
Loan & Mortgage.....

COMMERCE

Nous avons eu cette semaine un temps variable qui n'a pas été absolument propice pour le commerce.

A la campagne les produits de la ferme se vendent bien; si le foin, le beurre et le fromage sont à prix stationnaires, par contre les grains se vendent plus cher, et comme les produits de la terre et ceux de la laiterie ont été abondants nos cultivateurs font et feront cette année des bénéfices auxquels il n'étaient plus accoutumés et dont profiteront les marchands.

Les Meilleurs Extraits

Sont ceux qui sont les plus purs, parce que les plus purs sont toujours les plus forts - toujours les plus riches en arômes et les plus délicats. Voilà pourquoi les épiciers actifs vendent les.....

EXTRAITS CULINAIRES CROWN BRAND.

Les Meilleures Allumettes

Sont celles qui s'allument le plus vite et qui brûlent le mieux. Les allumettes que se vendent le plus par tout l'univers et qui s'allument le plus vite et le plus sûrement sont les.....

ALLUMETTES BRYANT & MAY.....

SEULS AGENTS POUR LE CANADA, **ROBERT GREIG & CO., MONTREAL.**

MAISON DE GROS EN **Epicerie, Vins et Liqueurs**

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce.

ASSORTIMENT COMPLET EN MARCHANDISES DE PREMIERE NECESSITE, TELLES QUE

THEES, CAFES, SUCRES, MELASSES, SIROPS, FRUITS SECS, POISSONS, ETC.

GRANDE VARIETE DE FINES DENREES ET CHOIX CONSIDERABLE DE VINS ET LIQUEURS DES MEILLEURES MARQUES DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS

HUDON, HEBERT & CIE, 41, rue St-Sulpice, et
22, rue De Bresoles,
MONTREAL

La richesse de la campagne fait celle des villes et les marchands de gros des principaux centres avaient besoin de voir une année heureuse pour la campagne; les paiements toujours retardés vont pouvoir se faire sans trop de gêne et remettre les choses en équilibre.

A la ville, le commerce est loin d'être brillant, les marchands de gros s'en aperçoivent; les collections sont difficiles et les ventes se sont ralenties. Le commerce d'épicerie est loin d'être ce qu'il devrait être et quand les gens sont obligés de retrancher sur leur nourriture c'est l'indice que les fonds sont bas. Nous savons bien et nous l'avons dit bien souvent la misère sera grande, cet hiver, quantité d'ouvriers sont obligés de vivre sur leurs économies n'ayant pas eu de travail pendant la bonne saison. Les maçons, les charpentiers, les menuisiers et les autres ouvriers du bâtiment ont chômé toute l'année, que vont-ils faire cet hiver?

Depuis longtemps nous réclamons des travaux de la municipalité et des gouvernements; nous réclamerons encore, nous demanderons sans cesse, la situation actuelle ne peut durer. On ne peut guère compter sur les capitalistes pour élever des constructions il y en a trop déjà qui manquent de locataires et ce n'est pas quand la propriété est en baisse que le capitaliste fait bâtir.

Bois de construction—Le commerce local nous oblige à nous répéter chaque semaine, c'est-à-dire qu'il se fait très peu d'affaires aux clos de la ville. Il est parti trois chargements pour Buenos-Aires et on charge encore un peu pour

l'Angleterre. Bientôt, avec la fermeture de la navigation et l'absence de constructions ce commerce sera complètement mort.

Cuir et peaux—Nous changeons notre liste de prix courants pour les cuirs, un grand nombre d'articles sont en hausse principalement dans les cuirs à semelle et les cuirs fins pour chaussures.

Les peaux vertes sont aux mêmes prix que ceux que nous avons indiqués la semaine dernière.

Draps et nouveautés—Peu d'acheteurs dans les maisons de gros; les voyageurs envoient bien quelques ordres mais on les épiluche avec soin à leur arrivée; ce qui indique, en somme, une situation peu prospère.

Les marchands de détail se plaignent des affaires, non seulement la température leur a été contraire jusqu'en ces derniers temps, mais encore les voici de nouveau contrariés par le règlement de la ville qui les empêche de laisser leurs magasins ouverts après 8 heures du soir.

Rien cependant ne tente davantage les acheteurs que de voir un bel étalage, bien éclairé, qui fait valoir les marchandises. Nous aurons à revenir sur cette question. Les affaires ne sont cependant pas si brillantes que, par un acte inconsidéré, la ville les rende plus mauvaises encore, au moins pour certaines classes de marchands.

Epicerie—Les affaires pourraient être plus brillantes, même pour la saison. Les collections de la ville laissent beaucoup plus à désirer que celles de la campagne.

Les sucres, mélasses, sirops sont en demande modérée. Le sucre extra granulé en quarts, fait 1/16 de moins par 10 quarts soit 3 15/16c.

Les viandes en conserve, *corned beef*, sont en hausse aux prix de notre liste d'autre part.

Les farines préparées subissent une avance de 10c pour les boîtes de 6 lbs et de 5c pour les boîtes de 3 lbs.

En fruits secs: les pommes évaporées se vendent maintenant depuis 4½c.

Les raisins de Californie de la nouvelle récolte qui seront la semaine prochaine sur le marché sont en hausse sensible, ainsi que nous l'avions prévu, il n'y en aura pas au dessous de 7c tandis qu'on cotait les anciens depuis 5c.

Les Valence sont arrivés, comme nous l'annoncions la semaine dernière, les *off stalk* sont à 4½c les *fine off stalk* de 5 à 5½c; nous ne pensons pas que ces prix établis pour bonne qualité loyales et marchandes puissent baisser d'ici la prochaine récolte, c'est-à-dire d'ici un an.

Les thés du Japon sont en hausse sensible au pays d'origine par suite des inondations et des difficultés de transport; les marchés auxquels les producteurs ne se présentent pas sont fort dépourvus et les détenteurs de ces marchandises ne paraissent pas soucieux de vendre même à une certaine avance. Notre place a néanmoins maintenu ses anciens prix jusqu'à présent, mais une hausse peut être prévue dès maintenant sans que nous puissions fixer l'époque à laquelle elle se produira.

Le riz est également en hausse dans

La Compagnie Générale d'Importation du Canada, (LIMITEE)

CAPITAL - - \$150.000

REPRESENTATIONS, MONOPOLES DE MAISONS FRANÇAISES ET ETRANGERES, IMPORTATIONS EN GROS.

La Cie Générale d'Importation du Canada assure aux importateurs de gros, des relations directes auprès des maisons représentées par elle et auprès de toutes celles dont les produits s'importent au Canada sous leurs marques personnelles.

SUCCURSALES DE LA COMPAGNIE GENERALE D'IMPORTATION



FRANCE - PARIS - 20 rue Richer.

ALLEMAGNE - NUREMBERG - 15 Theresienstrasse.

BELGIQUE - ANVERS - 20 Quai Jordaens.

Monopole pour Parfumerie, Produits Pharmaceutiques, Produits Alimentaires, Articles de Paris, Produits de grosse fabrication, Etc., Etc.

5 et 7 rue de Bresolles, MONTREAL.

C'est un gros fardeau

mais

ils veulent avoir



...LE...

NEC PLUS ULTRA

de l'univers

les pays de production, elle équivalait à 2c à parité de Montréal, mais elle ne semble pas devoir affecter notre marché qui a fait ses achats avant l'augmentation des prix.

Fers, ferronneries, métaux. Pas de changement dans les affaires en général, seuls les articles de chauffage et d'éclairage sont en meilleure situation.

Pas de changement dans les prix à signaler.

Peintures, huiles et vernis.—L'huile de loup-marin est ferme de 49 à 50. L'huile de lard est en hausse de 5c par gallon; on cote: huile extra de 60 à 65c et No 1 de 55 à 60c.

Poissons—Le marché est mieux pourvu en harengs. On vend le baril harengs Shore \$4.00. Les harengs Labrador au baril débutent à \$5.00 au lieu de \$5.25 le baril et on vend de \$2.50 à \$3.00 le 1/2 baril. En harengs Cap Breton le 1/2 baril vaut de \$2.50 à \$2.75; on cotait, la semaine dernière, jusqu'à \$3.00.

Produits chimiques—Un assez bon mouvement d'affaires continue dans les principaux articles de consommation courante. Aucun changement de prix, cette semaine.

Salaisons, saindoux, etc.—Les lards du Canada sont sans changement et se tiennent fermes, il y a un peu de faiblesse dans les lards de l'ouest mais les prix sont nominalement les mêmes.

La graisse composée en seaux n'a plus qu'un seul prix \$1.15; celle en canistres est en hausse de 1/2c. La graisse Fairbank et la Globe ont une avance de 2 1/2c par seau.

Revue des Marchés

Montréal, 22 octobre 1896.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS ÉTRANGERS

La dernière dépêche reçue par le câble au *Board of Trade* cote, comme suit, les marchés du Royaume-Uni:

Londres—Chargements à la côte, blé et maïs sans affaires. Chargements en route: blé, un peu plus ferme; maïs, un peu plus aisé. Marchés anglais de l'intérieur, blé, ferme. Liverpool, blé disponible, ferme; maïs disponible, tranquille. Farine première à boulanger de Minneapolis 23s. Livraisons futures: blé, soutenu, 6s. 11d. octobre et novembre; 6s. 11d. décembre, janvier et février; maïs, lourd, 3s. 4 1/2d. octobre; 3s. 4 1/2d. novembre; 3s. 4 1/2d. décembre, 3s. 3 1/2d. janvier, février et mars.

Paris—Blé, 22 10 octobre et 22 20 novembre; farine, 44 85 octobre et 45 25 novembre. Marchés français de l'intérieur, fermes.

Nous lisons dans le *Marché Français* du 3 octobre:

La plus grande partie du mois de septembre a été marquée par des perturbations atmosphériques exceptionnelles; les conditions météorologiques ont été, dans la plus grande partie de la France, absolument défavorables aux travaux agricoles, comme aux récoltes d'automne. La persistance du temps pluvieux a été aussi funeste dans la ré-

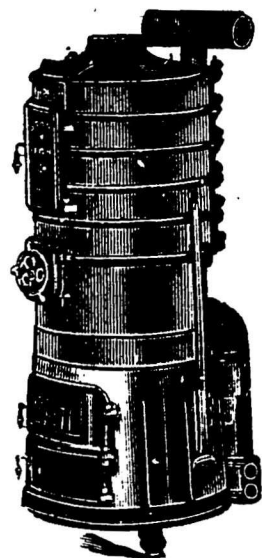
gion septentrionale que dans les autres régions. En même temps les terres arables sont saturées d'eau; les labours y sont impossibles ou s'exécutent mal.

La préparation des terres pour les semailles d'automne est retardée. Mais c'est du côté de la vigne que les conditions climatiques actuelles ont présenté la plus funeste influence. Achevées dans la région du sud-est, les vendanges allaient commencer presque partout ailleurs. Dans le plus grand nombre des régions viticoles, les espérances étaient grandes; on comptait sur une production de vin abondante et sur une qualité excellente.

Voilà que les circonstances néfastes actuelles jettent le désarroi dans l'esprit des vigneron. C'est surtout dans la région de l'Est, comme aussi dans celle du Centre, que cette situation présente un caractère spécial d'acuité; on voit la pourriture envahir les raisins, on redoute qu'une partie notable de la récolte soit enlevée.

Depuis huit jours, cependant, la température s'est sensiblement améliorée et les travaux des champs ont pu être repris dans de bien meilleures conditions, ce qui a enlevé toute espèce d'intérêt à nos réunions commerciales de province.

La liquidation de septembre pour les farines douces marquées a encore entièrement captivé l'attention de la place pendant toute la première moitié de cette semaine; le découvert a dû payer mercredi, depuis 45 francs au début de la séance, jusqu'à 49 25 et 49 50 en liquidation.



LA FOURNAISE A EAU CHAUDE STAR

DEMANDEZ
NOTRE CATALOGUE

Est aujourd'hui la plus perfectionnée sur le marché. Elle est la seule fournaise pourvue d'un **SYPHON INJECTEUR Breveté** qui active de beaucoup la circulation et la rend capable de chauffer à son niveau.

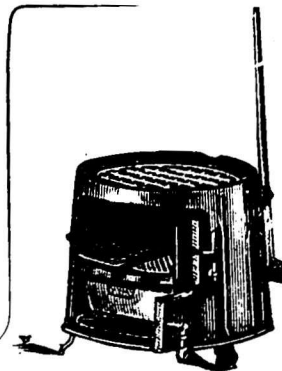
Elle est aussi pourvue d'une **GRILLE MOBILE Brevetée** pour sasser les cendres.

Manufacturée par.....

LA STAR IRON CO.

No 590 rue Craig, MONTREAL

La grille du charbon et celle qui sert à sasser les cendres sont mises simultanément en mouvement par le même bras tout en laissant les portes fermées; ce qui empêche les cendres de se répandre sur les sections et autour de la fournaise.



LA SEULE VRAIE MARQUE POUR----

RAISINS,
PECHES,
POIRES,ABRICOTS,
PRUNES,
ETC.

...DE... CALIFORNIE

Toutes les marchandises portant cette
marque sont de la plus haute qualité.

AGENTS - - - ARTHUR P. TIPPET & Co., Montréal

Depuis lors, la tendance s'est maintenue assez ferme et l'on a payé aujourd'hui 41 50 et 41 45 pour le courant du mois, les vendeurs paraissent réservés, en présence des avis fermes de l'étranger et des nouvelles de disette aux Indes.

Mercredi, à Paris, pour les blés les qualités bien saines et bien sèches sont relativement recherchées et obtiendraient même assez facilement une plus value de 25 centimes, tandis que les qualités ordinaires, mal échées, restent calmes et ne donnent lieu qu'à très peu d'affaires.

En résumé, on peut voir les prix des blés roux de 17 50 à 18 25 et les blancs de 18 à 18 75 les 100 kilos nets, suivant qualité, en gare d'arrivée à Paris.

En blés étrangers, les affaires sont toujours nulles sur place en ce qui concerne les blés étrangers, dont les cours restent trop élevés comparativement à ceux de la marchandise indigène.

En seigle, jamais les affaires n'ont été aussi peu actives sur notre marché, et cela à cause du manque d'offres. La culture donne depuis des semaines des blés, des avoines, en quantité, et fort peu de seigle. Le disponible, dans ces conditions, reste très recherché par le découvert, surtout pour le nord.

À la Bourse de commerce de Paris, les affaires sont toujours sans grande activité et les prix nominaux, quoique bien tenus.

La situation des avoines a l'air de vouloir prendre nouvelle forme, aux prix tenus la semaine dernière, il y a acheteurs, ce qui indiquerait une légère

tendance à la hausse. Il est vrai que les offres sont plutôt moins nombreuses.

À la Bourse de commerce de Paris, la tendance est assez soutenue; le mois de septembre s'est liquidé à 14 55.

Les arrivages de blés dans les ports français montrent une importante augmentation cette semaine. D'après nos renseignements particuliers, les importations représentent, en chiffres ronds, un total de 216,000 quintaux.

Les quantités de blés en mer en route pour la France peuvent être estimées cette semaine, suivant nos informations particulières, à 150,000 hectolitres environ.

Nous reposant sur les plus récents documents, nous en établiront la répartition comme suit:

Indes.....	5,000
République Argentine.....	25,000
Danube, Mer Noire.....	100,000
Divers.....	20,000

Soit au total..... 150,000

Le marché de Chicago a été excité toute la semaine, dès jeudi il recouvrait plus qu'il n'avait perdu la veille et, de 69½ et 73½ où nous l'avions laissé le mercredi précédent pour décembre et mai respectivement, il montait à 70½ et 74½ en clôture, le lendemain.

Tout, en effet, poussait à la hausse; on télégraphiait de San Francisco qu'un steamer de blé était parti pour l'Inde et que quatre autres chargements avaient été vendus à des maisons anglaises avec option Calcutta, la destination réelle devant être connue à la complétion du chargement. Beerbohm an-

nonçait qu'on s'attendait à un désastre sérieux dans les récoltes des Provinces de Punjab et du nord par suite de la sécheresse et disait qu'on y demandait du blé à Londres, à Hull et en Amérique. Le prix du blé était déjà de près du double de celui de l'année dernière à la même époque. Des avis d'Australie disaient qu'à moins de pluies, d'ici deux ou trois semaines, la récolte serait pire encore que la précédente; heureusement, des rapports plus récents reçus par le câble annoncent l'arrivée de pluies bienfaisantes. Enfin, de Liverpool on cablait chaque jour des prix en hausse et les prix offerts de ce côté-ci étaient acceptés d'emblée par les acheteurs anglais.

Sur le marché de Chicago, les cours ont été comme suit, pour chaque jour de la semaine, sur décembre et mai:

	Déc.	Mai.
Jeudi.....	70½	74½b
Vendredi.....	72½b	76½
Samedi.....	75½	80½
Lundi.....	77½	82½
Mardi.....	78½	83
Mercredi.....	75½b	80

Le point le plus haut a été atteint mardi; on est allé jusqu'à 79½ sur décembre et 84½ sur mai.

Hier, le blé a baissé de 3½c sur décembre et de 3c sur mai à la suite d'une forte pression des vendeurs à découvert; les achats d'Europe se sont également ralentis et Liverpool était en baisse de 1 d. à 2 d.

Le blé d'Inde s'est senti des mouvements de blé, hier il baissait de 1½ à

Quelque chose de Nouveau...

Quelque chose de populaire—qui se vend rapidement—qui fait gagner de l'argent aux épiciers—qui tend à nous créer une réputation de plus en plus enviable, c'est la

Nourriture pour déjeuner FARINOSA

NOURRITURE CÉRÉALE. DELICIEUSE SAINTE NOURRISSANTE

Le nom seul fait vendre la marchandise—les marchandises se vendent sur leur mérite. Écrivez pour des échantillons, qui vous seront envoyés avec tous les détails, à

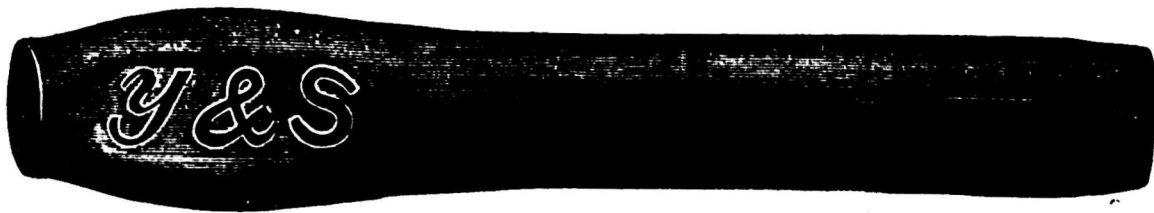
The Ireland National Food Co., Ltd.

POSSÉDANT les moulins les plus grands et les plus complets du Dominion pour la fabrication des céréales servant d'aliment pour le déjeuner.

TORONTO, CAN.

AVEZ-VOUS DONNÉ VOTRE COMMANDE DE RÉGLISSE

Pour votre
Approvisionnement
d'hiver ?



Si non, augmentez votre chiffre d'affaires dans cet article, cette année, en donnant votre ordre à

YOUNG & SMYLYE, BROOKLYN, N. Y.

Et vous connaîtrez que la meilleure **REGLISSE** donne le plus de satisfaction et ne coûte pas plus. Tout ceci est d'une importance considérable pour l'acheteur, le vendeur et le consommateur. Un approvisionnement en Bâtons de Réglisse et en Boules de Réglisse Acmé de Y. & S. répand ses bienfaits partout. Essayez-en et vous en retirerez les mêmes bénéfices que votre concurrent et voisin

l'œ. en sympathie avec la céréale, on le le c'était : 22½ c. sur octobre, 21½ c. sur décembre et 27½ c. sur mai.

L'avoine é ait hier en clôture de 1½ à 1½ c. en baisse sur les cours de la veille, à 17½ c. sur octobre, 15½ c. sur décembre et de 21½ c. sur mai.

On c'était hier, le blé disponible sur les différents marchés des Etats-Unis :

Chicago, No 2, du printemps.....	75
New York, No 2, rouge.....	85
Duluth, No 1, dur.....	72½
Detroit, No 1, blanc.....	81

Les principaux marchés de spéculation clôturent comme suit :

	Dec.	Mai.
Chicago.....	75½B	80
New-York.....	82½	87½
Duluth.....	74½	79
Detroit.....	83½	87½

MARCHÉS CANADIENS

Le *Commercial* de Winnipeg dit à la date du 17 :

“ Le commerce du grain est maintenant porté pour les affaires après les retards causés par la grève du chemin de fer et cette semaine a été témoin de la première attaque réelle de la saison. Les expéditions ont été considérables, se sont montées à plus de 200 chars par jour et, même avec ce mouvement, les éleveurs de la campagne en de nombreux points sont assaillis pour obtenir de la place et la demande de chars pour expédier est chaque jour plus grande que la possibilité de les remplir à temps. Le battage est maintenant bien avancé et

près de la fin et bien que la récolte ne soit pas forte comparée à celle de l'an dernier, la rude avance dans les prix du blé et de l'avoine donneront de bons profits nets d'autant plus que les dépenses de manutention de la récolte auront été beaucoup moindres cette année. Les exportations d'animaux ont été fortes cette semaine. Les produits de la laiterie sont fermes.”

“ Le mouvement des points de l'intérieur aux ports du lac a été considérable cette semaine, bien que limité par la rareté des chars. Les éleveurs de la campagne contiennent actuellement de forts stocks de blé, la qualité, à en juger par ce qui a été inspecté ici, donne la moyenne très bonne, le blé rejeté ou gelé est de moins de 2 p. c. du total. Il y a une quantité considérable de No 3 dur, mais le No 1 dur l'emporte et le No 2 dur vient ensuite. Les prix sont plus élevés ici que sur les marchés des Etats-Unis et les meuniers ont été d'actifs acheteurs sur les marchés de la campagne du Manitoba à des prix fermes. Les expéditeurs qui ont des éleveurs à la campagne ont également acheté franchement bien que les prix soient de 3 c. environ au-dessus de la parité de Duluth. Beaucoup d'éleveurs de la campagne sont pleins, jusqu'aux subassements qui sont remplis de blé. Les prix payés aux fermiers sur les marchés de la campagne du Manitoba ont avancé de 2 c. mardi et de 2 c. encore hier, soit une avance de 4 c. pour la semaine. Le prix payé actuellement aux fermiers est de 61c. pour les endroits payant 18c. de fret et

60c pour les points ayant 19c de fret jusqu'à Fort William, pour le blé dur No 1. En beaucoup d'endroits, cependant, les prix sont réguliers et au-dessus de 65c. on a même payé hier, 68c. à des fermiers. On peut s'attendre à une nouvelle avance lundi, après la poussée d'aujourd'hui sur les marchés des Etats-Unis. Sur ce marché, les affaires sont traitées en lots ronds de 72½ au début de la semaine jusqu'à 75c hier, pour le No 1 dur livré à Fort William, à flot. Aujourd'hui les vendeurs demandent 78c. le marché ayant été très excité par le boom des marchés des Etats-Unis. Les frets pour le lac sont fermes et plus chers, ils ont avancé de 2c de Duluth à Buffalo. Les arrivages de blé à Fort William pour la semaine finissant le 10 octobre ont été de 237,625 minots et les exportations de 493,761 minots, laissant en magasin 1,178,574 minots.

L'excitation au Manitoba n'était pas encore tombée aux dernières nouvelles ; on paye toujours de hauts prix, soit 66c sur les marchés de l'intérieur, sans égard au classement ; que le blé soit mélangé de No 2 et de No 3, l'acheteur paie le prix ci-dessus.

Un fait qui confirmerait ce que nous avons dit précédemment, d'après des sources généralement bien renseignées, au sujet du peu de blé restant entre les mains des fermiers, c'est que, malgré les prix élevés payés en ce moment et la fermeture prochaine de la navigation, les arrivages de blé sur les marchés de l'intérieur se ralentissent. On ne voit déjà plus arriver des quantités aussi fortes que la semaine dernière.

M. l'Epicier : Un moment s'il vous plait ;

SAVEZ-VOUS QUE LE

Savon Eclipse

DONNERA PLUS DE SATISFACTION A VOS CLIENTS QU'AUCUN
AUTRE SUR LE MARCHÉ ET VOUS PAIERA MIEUX

Demandez-en une Boîte
dans votre prochain ordre

JOHN TAYLOR & CO., Propriétaires

454 RUE ST-PAUL MONTREAL

J. A. VAILLANCOURT Marchand Commissionnaire de Provisions.

Nos 333 et 335 rue Des Commissaires, MONTREAL

Attention spéciale donnée
aux consignations de
Beurre et de Fromage.

Avances libérales
sur consignations.

Beurre, Fromage et Œufs

PLACÉS AUX PRIX LES PLUS AVANTAGEUX

Tinettes en belle epinette blanche, 30, 50, 70 lbs. Fournitures pour Fromagerie. Specialite de Tinottes pour Beurreries.

BOITES CARRÉES DE 66 LBS POUR L'EXPEDITION DU BEURRE

Les Meilleurs Sels HIGGINS ASHTON et WINDSOR, ... POUR BEURRERIES

SOLLICITE LA CONSIGNATION DE TOUTES SORTES DE PRODUITS AGRICOLES.

La dépêche de Toronto cote comme suit le marché d'Ontario à la date d'hier :
" Le marché est lourd. Farine, en bonne situation, prix très fort; vente de straight rollers à égalité de \$3.95 à \$4.00 ouest; en blé de Manitoba, de \$5.00 à \$5.05 pour les patentes et à \$4.65 pour les straight rollers. Son, tranquille; prix sans changement; char cotés de \$7.00 à \$7.50 ouest et gru à \$8.50. Blé, ton très ferme; blé et rouge vendus de 80 à 81c; ouest, mais généralement terne à 82c; No 1 dur Manitoba vendu à 94c fret Toronto et à 86c Fort William; No 2 dur 91c fret Toronto.

Sarrasin, bonnes affaires, à 32c ouest; 33c fret moyen et 35c Midland. Orge, tranquille, prix soutenus; No 1 vendue à 36; au dehors; No 2 à 31 et No 3 à 25c. Avoines, bonne demande, prix fermes; blanche vendue à 22c ouest et mélangée à 21c. Pois, assez bonne activité et prix à tendance plus ferme; ventes de 45 à 46c nord et ouest. Farine d'avoine, sans changement; lots de char cotés de \$2.65 à \$2.75. Blé d'inde tranquille; prix soutenus de 27 à 28c au dehors. Seigle plus ferme; ventes au dehors à 37c ouest.

Le marché de Montréal s'est ressenti de l'avance sur les marchés du dehors, toute notre liste de prix est en hausse pour les grains et les farines.

Les farines de blé sont toujours en bonne demande, bien que les prix en hausse laissent un peu d'hésitation chez les acheteurs. La hausse du blé tellement rapide et accentuée que beaucoup s'imaginent qu'il devra se produire une forte réaction, en conséquence, ils préfèrent attendre et ne s'approvisionner

qu'au fur et à mesure de leurs besoins immédiats. Cependant, nous ferons observer que les marchands ayant acheté de très fortes quantités de grains aux plus hauts prix il est fort probable qu'il faudra attendre bien longtemps avant de voir les farines diminuer d'une manière sensible, même si les blés revenaient à des prix fortement plus bas dans un avenir rapproché.

Pour nous, malgré la part qu'il faut faire à la spéculation dans la hausse du blé, il est évident que d'ici la prochaine récolte on ne recevra pas les cours pratiqués il y a trois mois et même deux mois. Nous avons donné dans nos deux derniers numéros l'évaluation des quantités de blé dans le monde entier, d'après différentes sources et il est certain que la situation est telle que le blé sera cher cette année, en vertu de la loi de l'offre et de la demande.

Les farines d'avoine sont plus chères par suite de l'augmentation du prix du grain; la demande est plus active.

Les issues de blé sont sans changement avec un assez bon courant d'affaires.

GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0.90 à 0.92
Blé blanc d'hiver " No 2.	0.90 à 0.92
Blé du printemps " No 2.	0.90 à 0.90
Blé du Manitoba No 1 dur.	0.92 à 0.94
" " No 2 dur.	0.89 à 0.91
Blé du Nord No 1.	0.89 à 0.91
Avoine blanche No 2.	0.29 à 0.30
Blé d'inde, en doiane.	0.00 à 0.00
Blé d'inde, droits payés.	0.00 à 0.00
Pois, No 2 par 60 lbs.	0.00 à 0.56

Orge, par minot.	0.00 à 0.34
Sarrasin, par 48 lbs.	0.41 à 0.41½
Seigle, par 56 lbs.	0.00 à 0.43

FARINES

Patente d'hiver.	\$5.00 à 5.10
Patente du printemps.	5.00 à 5.10
Straight roller.	4.75 à 4.90
Extra.	4.50 à 4.60
Forte de boulanger (cité).	0.00 à 4.75
Forte du Manitoba.	4.50 à 4.65

EN SACS D'ONTARIO

Straight roller.	\$4.55 à 4.65
Extra.	4.50 à 4.55

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.	\$0.00 à 3.50
Farine d'avoine granulée, en barils.	0.00 à 3.60
Avoine roulée, en barils.	0.00 à 3.50

FROMAGE

MARCHÉ ANGLAIS

M. Marples, Jones & Co, nous écrivent de Liverpool, le 9 octobre :

" Le commerce est brillant aux pleins prix. Les stocks sont généralement faibles et les nôtres le sont tout particulièrement :

" Nous cotons :	
Coloré, strict choix, Ont août	49 à 50s
Blanc " " Qué août	43 à 49s
Coloré, fin.	46 à 47s
Blanc, fin.	45 à 47s
Blanc et coloré, qualité au-dessous (rare et demandé)	35 à 38s
Importations du Canada et des Etats-Unis:	23,468 boîtes.

Toujours uniforme....

Complètement éprouvée sous toutes ses faces, la

Poudre a Pate **Snow Drift**

Jamais une plainte si vous vendez cette Poudre à Pâte absolument pure.

The Snow Drift Co., --- Brantford, Ont



B de Poste 845 **WILLIAM NIVIN** Téléphone 115

EXPORTATEUR DE BEURRE ET FROMAGE ET MARCHAND À COMMISSION DE PROVISIONS

Entrepot de première classe
ave. Glacière.

No 61 rue William, MONTREAL

B. de P. 2321. **ALEX. W. GRANT** TÉLÉPHONE 126

EXPORTATEUR DE FROMAGES ET MARCHAND A COMMISSION

33, 35 et 37 rue William, MONTREAL et 2 à 6 Harrison St., NEW YORK.

Seul Agent pour la célèbre Presure "EUREKA" et le Sel de Beurrerie de Worcester.

L. N. ST-ARNAUD N. E. CLEMENT Telephone Bell 1461. des Marchands 902.

ST-ARNAUD & CLEMENT MARCHAND DE **BEURRE, FROMAGE ET PROVISIONS**

2 & 4 rue Foundling, COIN DE LA RUE CALLIERE Montreal **-: EN GROS -:**

MARCHÉS AMÉRICAINS

Watertown, 17 octobre—Les ventes ont été de 2 500 boîtes à 10c.
Canton, N.Y., 17 octobre—Ventes 700 boîtes à 9½c.

MARCHÉS D'ONTARIO

Listowel, 15 octobre—Offert par 45 fabriques 26,000 boîtes de fromage de septembre. Aucune vente. Une couple de petits à 10½c, les fabricants demandent de 10½ à 10¾c

Barrie, 15 octobre—Il a été présenté 2,677 boîtes de coloré de septembre et d'octobre; 772 boîtes vendues 10½c, 225 à 10 3/16c.

London, 17 octobre—Offert par 17 fabriques, 5,678 boîtes de septembre Ventes 2,328 à 10½c.

Ingersoll, 20 octobre—Il a été présenté 2 925 boîtes; 10 à 10 1-6c offert sans résultat.

Woodstock, 21 octobre—Offert par 11 fabriques 6,000 boîtes, la plus grande partie de la dernière quinzaine de septembre. Vendu deux lots de septembre à 10½c; les fabricants demandent 10½ à 10¾c.

Peterboro, 21 octobre—Il a été présenté 6000 boîtes de coloré tout d'octobre. Vendu 6000 boîtes à 10 3/16c.

MARCHÉ DE QUÉBEC

Cowansville, 17 octobre—Offert par 14 fabriques 677 boîtes. Ventes 22 boîtes à 10c, il a été offert 10½c sans résultat

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Lundi dernier, au quai, environ 3000 boîtes de fromage d'automne de la province ont changé de mains aux prix de 10½ à 10¾c, sensiblement les mêmes prix que le lundi précédent.

Depuis les affaires ont été assez calmes, les vendeurs demandant des prix que les acheteurs ne voulaient pas payer, principalement pour les fromages d'Ontario. On s'est un peu rejeté sur les fromages de fabrication d'été qu'on pouvait obtenir à 9c et qu'on croyait disparus du marché.

Aujourd'hui les affaires semblent se ranimer un peu, mais le prix payé pour le meilleur fromage d'automne de Québec ne dépasse guère 10c; peut-être pourrait-on par raccroc obtenir ½c de plus sur de petits lots.

Les exportations ont été, la semaine dernière de 101,090 boîtes, contre 74,017 boîtes, la semaine correspondante de l'année dernière. Depuis l'ouverture de la navigation, les exportations totales ont été de 1,378,930 boîtes, contre 1,325,120 boîtes à la même époque de l'année dernière.

Le prix du câble public à Liverpool est de 50s pour le fromage coloré et de 49s pour le blanc, ce qui équivaut ici à 10.86 et 10.65c respectivement, frais et bénéfice de l'exportateur à déduire.

BEURRE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Co., nous écrivent de Liverpool, le 9 octobre: "Le beurre de Copenhague est encore 3s plus cher. La demande est meilleure pour les articles les plus fins, mais les qualités inférieures se vendent lentement"

"Nous cotons:

Crémeries Argentine en boîtes (nominal.....	90 à 92s
" canadiennes de choix en boîtes.....	94 à 96s
" des E.-U., choix, en boîtes.....	88 à 90s
" " en tinettes. 85 à 88s	
" " fin à très fin en tinette.....	70 à 72s
Crémeries, imitation, choix.....	60 à 63s
" bonne imitation.....	56 à 58s
Cork, ordinaire en barils, 1er choix	92s
" " " 2e " "	88s
" " " 3e " "	80s
" " " 4e " "	69s
" demi-sel, en boîtes 1er choix	101s
" " " choix	94s
" " en barils superfin	99s
" " " fin	92s
" " " doux	82s
Irlande, fabriqué, en barils....	98 à 102s
" crémeries, en boîtes....	110 à 118s
Danois " en barils....	112 à 120s
Importations du Canada et des E. U.;	3,067 paquets.

HODGSON BROTHERS

EXPORTATEURS ET MARCHANDS A COMMISSION DE

FROMAGE ET BEURRE

65, 67 et 69 rue William, MONTREAL

Attention spéciale donnée aux consignations de Beurre et Fromage. :: Avances libérales sur consignations.

Nous sommes en communication directe avec tous les principaux négociants d'Angleterre et nous pouvons toujours obtenir les plus hauts prix sur consignations. Nous avons aussi constamment en mains un fort approvisionnement de fournitures pour beurres et fromages aux plus bas prix, aussi matériel pour boîtes, etc.

Entrepot froid de première classe à prix réduits.

Prix Spéciaux sur demande.

SUCCURSALES EN CANADA:

LONDON, ONT.
NAPANEE, "
BELLEVILLE, "
BROCKVILLE, "
ST-HYACINTHE, QUE

LES TABACS A PRISER---

Rose No 1 ... Rose Extra ... Rose & Fève ... Naturel No 2

-----DE LA MAISON **B. HOUDE & CIE, DE QUEBEC**

SONT SUPERIEURS A TOUT CE QU'IL Y A D'OFFERT SUR LE MARCHÉ.

Echantillons sur demande.

VOUS AVEZ TOUT INTERET à les garder en stock et les offrir à vos pratiques.

FARINE, GRAIN, SON, MOULEE, ORU, FOIN ET PROVISIONS A COMMISSION

S. E. MARSAN & CIE, 139 et 141 rue des Commissaires, Montreal

COIN DE LA RUE ST JEAN BAPTISTE

Téléphone Bell 1038

MARCHÉ DE MONTRÉAL.

Les prix du beurre sont presque stationnaires; on a traité cette semaine en beurres frais aux environs de 19 à 19½ et les crémeries ne paraissent pas anxieuses de vendre à ce prix d'autant plus qu'elles ont peu de stock et qu'il faut maintenant songer à l'approvisionnement de nos propres marchés; il est vrai que le beurre en rouleaux, que nous cotons depuis une quinzaine, est destiné aux marchés du pays et que dès que les fromagers cesseront leur fabrication, une partie d'entre eux feront du beurre, néanmoins nos crémières espèrent encore obtenir de meilleurs prix.

Les exportations, ont été la semaine dernière de 12 729 paquets, contre 5,890 paquets, la semaine correspondante de 1895. Depuis l'ouverture de la navigation, les exportations totales ont été de 124,688 paquets, contre 50,102 l'an dernier à pareille époque.

ŒUFS.

Les œufs sont sans changement depuis notre dernière revue. On cote encore actuellement les œufs de premier choix jusqu'à 14c. et ceux de second choix de 8 à 10½c. Ces prix vont sans doute être modifiés à bref délai, la température étant déjà assez froide.

LÉGUMES

Nous cotons: pommes de terre le quart de 90c et le sac de 35 à 50c; choux, de \$1 à \$2 le cent; navets, de 30c à 40c le sac; céleri, de 15 à 25c la botte;

tomates, 25c le panier; oignons, 25c le panier et de \$1 25 à \$1 50 le quart; carottes 20c le panier et 75c le quart.

FRUITS VERTS

En fruits de saison, les pommes sont cotées au quart: Fameuses, \$1 0 à \$1 75; pommes d'automne \$1 à \$1 25. Les pommes d'hiver sont aux prix suivants: Greening, Spies et autres sortes de \$1 25 à \$1 75. Les poires valent au quart: Les Duchesses de \$3 00 à \$4 00 et les autres sortes suivant qualité de \$3 00 à \$6 00.

Les raisins se vendent plus chers en général: Concord à 14c., Niagara 2c. à 2½c. et Delaware de 2½ à 3c.

La caisse de citrons Jamaïque fait 50c de moins à \$.2 et le quart d'oranges de même provenance se vend actuellement \$5 00, également en baisse de 50c.

Nous cotons également les oignons jaunes et rouges à notre liste de prix.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

MM. Hosmer, Robinson & Co., nous écrivent de Boston, le 15 octobre:

"Les arrivages ont été, la semaine dernière, de 401 chars de foin et 17 de paille pour le marché local et 15 chars de foin pour l'exportation. L'an dernier, pendant la semaine correspondante, ils avaient été de 301 chars de foin et 8 de paille pour le marché local et 9 chars de foin pour l'exportation.

Le marché se soutient bien, si on tient compte des forts arrivages. La température orageuse a eu plus ou moins d'influence sur le mouvement du

foin, il y a par suite une certaine accumulation de stock. Le foin de choix est en très bonne demande; ce qui de qualité ordinaire est terné. Nous ne changeons pas nos cotes de la semaine dernière.

" Nous cotons:

Foin, grosses balles, choix à fantaisie.....	\$16 00
— petite balles, choix à fantaisie.....	15 00
— moyen à bon.....	14 00 à 14 50
— pauvre à ordinaire.....	12 00 à 13 00
— très bon et très mélangé.....	12 00 à 12 50
Paille de seigle, bonne à choix.....	17 00 à 18 00
— d'avoine.....	28 00
— de seigle mêlée.....	10 00

Le marché au foin est tranquille, les prix se maintiennent. Le foin No 2 a un peu plus de fermeté; les cultivateurs se tiennent toujours sur la réserve dans l'attente de meilleurs prix. Ceux qui ont vendu d'autres produits et qui ne sont pas gênés par l'échéance prochaine de la Toussaint préfèrent garder le foin que de le vendre aux prix actuels. La hausse qui s'est produite sur les autres produits de la ferme leur permet d'ailleurs de suivre cette politique. L'avenir seul dira s'ils ont eu raison d'attendre.

Nous cotons au détail:

Foin presse No 1, la tonne.....	60 00 à 10 50
do No 2.....	5 00 à 9 00
atiff d'avoine.....	4 50 à 5 00
Moulée extra la tonne.....	18 00 à 20 00
Gru blanc.....	90 00 à 17 00

A Vendre

...ou A Louer..

MANUFACTURE d'Eaux Gazeuses et de Ginger Ale.

AUSSI AGENCE POUR LA BIÈRE "DOW."

CONDITIONS DES PLUS FACILES

S'adresser à

P. DIGNARD & CIE

No 220 RUE ST-VALIER

QUEBEC

23

LEDUC & DAOUST MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS

EN GROS ET A COMMISSION

AVANCES LIBÉRALES FAITES SUR CONSIGNATIONS. CORRESPONDANCE SOLICITÉE

1217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

Mince Meat Condensé



Délicieux Pâtés de Mince chaque jour de l'année. Pour le détaillant, c'est un article de tablette ou de comptoir. Pas de déchets. Donne satisfaction à tous. Se vend en toutes saisons. Ne fermentent pas pendant les chaleurs. **LE MEILLEUR** et le moins cher **Mince Meat** du monde. Prix réduit à \$12 00 la grosse, net.

J. H. WETHEY, ST. CATHARINES, ONT.

ROSE & LAFLAMME, AGENTS POUR MONTREAL

SEL • SEL

VERRET, STEWART & CO.

MONTREAL -- QUEBEC

N'attendez pas que les mauvais temps soient venus pour donner votre commande d'automne pour le sel.

do No 2, do	00 00 à 16 00
Son (Manitoba) do	13 50 à 14 00
do au char (Ontario)	00 00 à 13 00
Blé-d'inde jaune moulu	00 00 à 18 00
Et au char :	
Foin pressé No 1	9 00 à 9 50
do do No 2	8 25 à 8 50
Paille d'avoine	4 00 à 4 50

AU COMMERCE DE GRAINS ET FARINES. -- Comme par le passé MM. les marchands trouveront toujours ce qui leur sera nécessaire en farines, son, gru, moulée, pois à soupe du Haut-Canada, avoine, moulée de blé-d'inde américain au No 253, rue St. Paul,

Chez **E. DUROCHER.**
Tel. Bell 2664

En lisant notre revue du commerce les marchands de la campagne verront que c'est le moment pour eux d'acheter les fruits secs et les raisins. C'est notre opinion, et nous sommes heureux de la voir partager par MM. Hado, Hébert & Co.

On a parlé récemment des chameaux sauvages qui existent en Australie et dans l'Arizona : il paraît qu'il en existe également en Espagne. Il y aurait une quarantaine d'années qu'on importa entre Séville et Cordoue, deux lots de chameaux qu'on voulait utiliser aux transports agricoles. Comme on ne put en tirer parti, plutôt que de les réexpédier dans leur pays d'origine on les a laissés en liberté, et l'on affirme qu'ils ont prospéré et augmenté.

TOUR DU MONDE. -- Journal des voyages et des Voyageurs. -- Sommaire du No 11 (19 octobre 1906). -- 10 Ascensions et exploration dans l'Himalaya, par M. W. M. Conway, traduit par M. B. Jacquet; avec une carte et quinze gravures d'après des dessins de M. Mac Corwik et des photographies. -- 20 A travers le Monde. Souvenir du Cayor, M. Allemand. -- L'entrée de Tzar à Vienne, M. Maurice Durand. -- L'Australie inexplorée, avec six gravures d'après des photographies. -- 30 Les Revues étrangères. -- Illustrations de: A. Paris, Myrbach, E. Zier, etc. -- ABONNEMENTS: Un an, 26 fr. -- Six mois, 14 fr. -- Bureaux à la librairie Hachette et Cie., 79 boulevard Saint-Germain, Paris.

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS.		
DEBENDEURS	DEMANDEURS	MONTANTS
Ancienne Lorette		
DeVarennes Jos. G.	P. Jobin	139
Ascot.		
Lalerge E. J.	Sup. G. Croshere	726
Coaticooke		
Anchel Leon E.	M. Vamberg & Co	250
Son Jos.	S. Bachand	218
Compton		
Wilson Chas. A. et al.	Trustees Free Will Bapt. Church of Compton	2001.
Charlesbourg		
Clayton J. Delme	J. W. Falardeau	121
Eaton		
Cloutier	A. D. Carr	115
Jeune Lorette		
Beaulieu Louis	F. N. Bedard	300
Dangle J. B.	C. Moutrette et vir	118
Knowlton		
Stevens Simon et al.	R. A. Askell	180
Louiseville		
Grenier Nap.	Duc H. Lambert	107
Montreal		
Baxter J.	Duc K. S. Bagg et vir	3070
Blanchard Duc M. R. D.	W. H. Burroughs	13.
Brousseau J.	Duc M. E. Pallet et vir	105
Benoit J. H.	E. A. Small et al.	220
Bernier H. N.	W. McNally	123
Baker W. A.	E. G. Penny	101
Boucher Duc V. et al.	O. W. L. Grant	103
Brodie W.	J. Wilkins	175
Clarkin Duc J.	R. Roy et al.	180
Cowperthwaite F. M.	International Fibre	10 00
Cowperthwaite F. M.	Canadian Fibre Char-	1000
Cox J.	R. Turner	200
Craven Duc C. et vir	Duc V. A. M. Ritchie	314
Colombe F. et al.	Credit Foncier F. C.	1121
Carotte J.	R. C. Jamieson et al.	167
Cherrier Duc P. et al.	N. Branchaud	107
Denis D.	L. J. Forget et al.	1601.
Dubois O.	J. L. Caverhill	188
Dumoulin J. E.	Z. Laquet	125
Dessauriers A. L.	R. J. W. Bates	1058
Denis D.	J. Lomb	217
Dansereau A.	H. W. Gault et al.	100
Demers A. et al.	G. Menard	108
Dunphy A. A.	R. C. Jamieson et al.	180
Edmond J.	E. N. S. Charles	282
Edner W. et al.	La Borne	605
Elak A. W. et al.	Credit Foncier F. C.	2001.
Francy J.	W. J. Poupore	250
Farragher W. et al.	Dame M. Watson et al.	160
Goddings A. C.	L. Pagant	111

Goldberg J.	C. O'Reilly	100
Henderson C. W. et al.	H. S. Phillips	300
Hickey J. N.	J. Baxter	201
Hurtubise A. L.	G. Bernard	200
Ives H. R.	Sir D. A. South et al.	100
Irvine J.	J. Malo	109
John J.	J. L. Perron et al.	100
Laniel H.	A. P. Martin	139
Laporte J.	B. St. Aubin	107
Lauroux H.	E. Gohier	100
La Banque de Montreal et al.	L. A. Caroy	37021
Lancet M.	Duc C. J. Ross et vir	711
Lesperance J.	A. Goyer et al.	130
Leahy W. P. et al.	J. Baxter	386
Leonard J. A. R.	A. S. Hamelin et al.	100
Ladsonnere H.	Duc G. Picard et al.	200
Laplante P. et al.	J. O. Laroux	113
Laurin N.	B. Sheppard	118
Lamothe C.	Duc J. L. H. de St. Ours	500
Laurin A.	G. Scott	133
Morrison J.	P. Teller	300
Moumer C.	C. Perrault	100
Marotte J. B.	Cie de Carrosserie de	120
McCrory J.	Duc M. H. Charlebois et al.	210
Marien R.	C. Blanchard	200
Matthews W. W.	V. Dejarie	116
McLean J.	J. Gatin	490
McLeod Rev. J. M.	Duc M. J. Clois	131
Mills J. et al.	Duc E. Verreault	100
Montreal Park and Island Ry Co.	Notre Dame des Neiges	107
Montreal Park and Island Ry Co.	J. B. Pelouquin	197
Nantel J.	G. Lavoie	111
O'Leary J.	E. W. Francis	101
O'Dell F. W.	M. J. Lander	100
Paul N.	C. A. Boucher	350
Piquette R. A.	L. Pelissier et al.	200
Prevoist Dame M. A. et vir	O. Drouin	130
Prevoist L.	Banque Ville-Marie	738
Prevoist E.	Duc D. Lefebvre	130
Patenaude F.	A. Patenaude	1382
Poirier H. F.	E. N. S. Charles	231
Richelieu and Ontario Nav. Co.	Dame M.	173
Rivard J.	Dorion et vir	173
Snell W.	L. P. Bedard	216
Smith J. A.	J. Rokony et al.	130
Smith J. H.	P. Krausey	130
Turot A. D. et al.	M. Guerin	126
The Metropolitan Club	J. Corbeil	106
Townsend G. E.	M. E. D. Groulx	165
Turot A. D.	Dame A. M. Proctor	361
Turot A. D.	A. Desveve et al.	203
Tremblay Z.	Z. Leclaire	203
Williams Dame C. et vir	S. Desrosiers	173
Wilson J.	J. Vallet et al.	191
Warren R.	J. St. Denis	200
Wharton J. et al.	E. W. Francis	131
	G. W. Stevens	55
Piko River		
Fay Dame Nelie et vir.	Ed. A. Small et al.	121
Québec		
Duhault Elizabeth	Marie L. E. Brousseau	233
Emond V. A.	P. Caribon	130
Kane J. C.	Peoples Bank of Halifax	378
Letellier C. F.	J. B. S. Letellier	350
Parent Pierre	J. B. Letellier	121
Rousseau J. M.	P. Veinney	151

...TOUJOURS FIABLES...

LES CIGARES EL PADRE NEEDLES ET VARSITY

S. DAVIS & SONS., Fabricants, MONTREAL

STOCK COMPLET
TOUJOURS EN MAINS

GANTS PEWNY

EMIL PEWNY & CO.,
BATISSE DU SUN LIFE,
MONTREAL.

N. B. Nous vendons actuellement un gant de kid à 4 boutons, en noir ou en couleur, à \$4.50 net. Ecrivez pour des échantillons

FRUITS SECS

C'est le bon moment de faire vos achats de Fruits Secs, et ne différez pas si vous voulez vous assurer votre approvisionnement aux plus bas prix.

Nous cotons aujourd'hui. SANS ENGAGEMENT, pour livraison Fin Novembre, soit :

Raisin de Valence

Juan de Llano, Fine Off Stalk	4½c.
Wm. Rogers & Co., Fine Off Stalk	5c.
Wm. Rogers & Co., Selected	5¾c.
Wm. Rogers & Co., Four Crown Layers	6c.

Raisin de Corinthe

Fine Provincials	Quart	3¾c.
Fine Provincials	Demi-Quart	4c.
Filiatra	Demi-Caisses	4¼c.
Fine Filiatra	Demi-Caisses	4½c.
Choice Vostizzas	Demi-Caisses	6c.
Fancy Vostizzas	Quart-Caisses	8c.

Raisin de Malaga

"W. C. Bevan & Co." Boites 22 lbs. Quart de Boites 5½ lbs.

London Layers	\$1.45
Connoisseur Cluster	1.75
Connoisseur Clusters	Boite .65
Extra Dessert Clusters	2.10
Extra Dessert Clusters	Boite .75
Royal Buckingham Clusters	3.75
Royal Buckingham Clusters	Boite 1.20
Imperial Russian Clusters	4.90

Amandes

Amandes de Tarragone, sac d'environ 110 lbs	9½c.
Amandes écailées de Valence, Bevan's Bull Brand, Bte 28 lbs.	18c.

Figues

Natural Figs, en sac	3½c.
Figues de Malaga en paillon de 25 lbs	3c.

Pruneaux de Bosnie

Marque Ostrich, Boite 55 lbs	5¾c.
------------------------------	------

Ne perdez pas de vue nos conditions et ESCOMPTEES en comparant nos prix avec ceux d'autres maisons qui cotent des PRIX NETS.

Conditions : 3 10 jours ou 2 30 jours. Montréal.

HUDON, HEBERT & CIE

Importateurs en Gros d'Epicerie, Vins et Liqueurs

MONTREAL

Prud'homme A	Sherbrooke Royal Paper Mills Co	125
McDuffee J. W. & L. P.	Stanstead Plains S. E. Abbott	135
Squire E. C.	Sutton Tp W. Robinson	13
Auger Pierre	St. Alphonse A. E. Leclercq	29
Chalifoux Jo	St. Alban J. Dussault	120
Côté Jos. G.	St Agapit P. J. Montreuil	138
Brunet Z.	St Augustin E. Brunet	17
Lafleche P. R.	Ste-Anne de la Pérade Commissaires des Ecoles	100
Rousseau E. Luc	St-Antoine de Tilly C. Demers	63
McGuire O. Donnell O.	St-Gilos J. B. La-met et al	108
Rousseau Maurice	St Hyacinthe C. E. Gagnon	217
Berard Michel	Ste Héloïse Welland Vale Co	120
Pouliot Mousie	St-Jean Isle d'Orléans A. Simard (Donnages)	100
Beaudet Lucien	St Jean des Chailions A. J. M. Isola	125
Toussignant H.	Ste Phénomène de Lotbinière A. Augé (dom)	150
Toussignant H.	St Pierre les Becquets N. Labberté (dom)	150
Beaudet Octave	St Pierre Rive du Sud A. M. E. Isola	127
Morin P.	St Tite E. W. Picard	352
Marechal L. P. et al	Trois Rivières Panneton & Blouin	172
Ritchie A. D.	Valmont P. A. Gouin & Cie	132
Buisson Zéphirin et al	St. Armand P. St. Armand	125

Cour Supérieure.

JUGEMENTS RENDUS

DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
Bernard Ovide	Bolcott Nixon Bros. Mfg Co.	117
Purkis John C.	Cowansville Dame Suzanne Clément	110
Beauregard Hector et al.	Granby J. C. Barr	1125
Brouillet René	Henryville A. D. Girard	119
Palmer Joseph	Lachute. Sun Life Assurance Co of Canada	1618
Bayard Ferdinand	Montréal P. Paquet et al	933
Boilard Henri	J. H. W. Garth et al	122
Carbonneau E. C.	J. A. Dawes et al	349
Collins Heffry	L. Gibb et al	117
Fournier C. E.	Montreal Investment and Free Hold Co	118
Hurtubise A. L.	G. Bernard	200
Leveille Jos.	E. Mirault	100
Pauze J. B. et H. Lamouche	Banque Nationale	1977
Shallow F. D.	H. O. Dubois	121
Shapiro Jacob et al.	Hon. F. E. Gilman	122
Hogle Lorenzo J.	Pike River J. M. M. Duff	100
Heath J. E. et al.	Potton Tp. F. E. Léonard et al.	188

Cour de Circuit

JUGEMENTS RENDUS

DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANT
Johnston Wm	Ascot T. Cowan	81
Cadorette Victor	Bedford F. H. Leonard	2
Cadorette Victor	F. Champagne	5

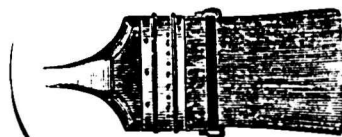
Laplante Ernest et al	Bolton Tp The E. T. Bank	38
Barrette Arthur	Chambly Bassin Cie d'Assurance Canadienne sur la vie	87
Ferrero Jno	Cornwall H. N. Besette	99
Longee W. M.	Dudswell H. H. Ingram	
Dionne A.	Durham-Sud Sherbrooke Telephone Ass	20
Archambault Eudori	Farnham A. Pellerin	78
Wells Merrill	Farnham E. Tp. J. Messier	9
Ajlard Jos.	La Conception J. A. Robitaille	76
St Denis Nap	Lachine J. Foisy	57
Bergeron Poly-carpe	A. Bergeron	40
Arel Leon	Montreal A. T. Vuau	60
Aspinall Daniel	J. Wilson	33
Beaudou Chs	Dame M. Cardinal	46
Charbonneau Ant.	Sir J. A. Chapleau	90
Callaghan Claire et al	J. M. Ferguson	40
Cordener H. et al.	M. J. A. Decelles	52
Doyle Chs	N. Durnin	49
Duhamel J. L.	Banque du Peuple	85
Garmoise A.	C. E. Olivier	47
Gaze Joachim et al	N. Benoit	33
Girard Geo	E. Desrosiers	25
Houle Ernest	R. J. Lutmer	92
Hunt Geo.	Loughlin Hough Drawing Table Co.	41
Harte Wm. T.	J. Walker et al.	31
Hains H. et al	G. Grothé	53
Hébas Fabien	J. Adam et al.	47
Hurtubise A. L.	M. Thérien	50
Imbeau Alph	A. Leroux	30
Jette Albert	Canada Fibre Co	46
Kelly John	H. B. Wright	25
Lalcy Thos	J. R. Wilson et al	51
Labrèche Dme Mina et vir	C. Tison et al	34

Manufacture ...de... PINCEAUX

DE LONDON...

Employe sur tous nos pinceaux qui ont besoin d'être bridés. Aucun nœud nécessaire. Aucune charge extra. De mandez notre catalogue Pinceaux et Brosses de toutes descriptions. THOS. BRYAN, LONDON, Ont.

D. R. WHITEHEAD, Agent pour la Province de Québec. Bureau et Salle d'Échantillons: Batisse Impériale, 107 St-Jacques, MONTREAL.



Pinceau plat bridé prêt à être employé.

Breveté en Angleterre, en Allemagne et en France.

On Demande une Idée

Si vous avez... pensé à quelque chose valant la peine d'être breveté, protégez vos idées; elles peuvent vous rapporter une fortune. Ecrivez JOHN W. ELDERBURN & CO., Solliciteurs de Brevets, à Washington, D. C. pour leur offre d'un prix de \$1,800.00 et une liste de deux cents inventions demandées.

LA.....

Société Artistique Canadienne.....

Fondée dans le but de reprendre et de développer le goût de la musique en encourageant les artistes.....

Incorporée par Lettres Patentes le 24 Déc. 1894

CAPITAL ACTIONS \$50,000

BUREAU:

No 210, RUE ST-LAURENT

Batisse Monument National

MONTREAL

2851 PRIX d'une valeur totale de \$5,008, sont distribués les 1er et 3me mercredis de chaque mois.

1 prix de \$1000, 1 prix de \$400, 1 prix de \$150, 2848 prix variant de \$100 à \$50.00

Prix du Billet = = = = 10 cts

Nous expédions nos billets dans toutes parties du pays sur réception du prix et de 3 cents en timbres.

SOUSCRIVEZ A L'ŒUVRE DU MONUMENT "MERCIER"

LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE SCULPTURE

A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

Société établie dans le but d'encourager et d'aider l'art de la Sculpture. Incorporée par lettres patentes le 18 Juin 1895.

FONDS CAPITAL - - - - \$50,000

Distribution Spéciale le 30 Octobre 1896, attribuée par le Bureau de Direction au bénéfice du

MONUMENT "MERCIER"

Le produit de cette distribution sera versé entre les mains du Comité dont l'Hon. J. E. Robidoux est le Président

VALEUR DES OBJETS D'ART:

1 Lot \$3,000 - \$3,000	1 Lot \$250 - \$250	10 Lots \$25 - \$250	200 Lots \$5 - \$1,000
1 " 1,500 - 1,500	2 " 100 - 200	25 " 20 - 500	
1 " 50 - 50	100 " 10 - 1,000		TOTAL \$8,600.00

LOTS APPROXIMATIFS:

100 valeur des lots \$5 - \$500	100 valeur des lots \$5 - \$500	999 valeur des lots \$2 - \$1008
100 " " 3 - 500	100 " " 3 - 500	2 " " 2 - 1008

TOTAL \$14,596

Prix des Billets - 25c. 11 Billets - \$2.50. 100 Billets - \$20.00

104, Rue St-Laurent, MONTREAL.

J. ED. CLEMENT, Sec.

Commission de 30 p.c. accordée aux agents responsables.

Café Vienna Pure Gold...

.....\$3.00 la douzaine

Une râpe Gilmour avec chaque livre de Café Vienna.....
Caisses de 1 ou 2 douzaines... ..
Essayez-en une Caisse. C'est un article de grande vente.



Wm. H. Dunn, Agent, 394, rue St-Paul, Montreal

PURE GOLD M'FG. CO. 31 & 33 FRONT ST. EAST. TORONTO.

Lepage Em	Z. Martineau	57
Labranche Dme Mita et vir	C. Tism et al	34
Labelle Adlard	A. Rogue	37
Lalonde Jos	Dme G. Charlebois et vir	57
Leroux Zotique	J. P. S. ybold	33
Paquette M.	J. E. Beaudry	30
Pullan W. G.	J. Dubois	62
Phoenix Printing Ink Co	P. Berger et al	51
Page G.	E. Hudon et al	35
Petel Alex et al	E. Brsson	29
Roche Robert S.	W. H. Walsh	25
Roe Dame Margaret	C. A. Chouillon et al.	31
Romhardt Geo	Williams Mfg Co	43
Stern Adolphe	J. Singer	41
Tetreault J. E.	J. A. Denis	67
Voisburg J. B.	Sisters of St. Margaret	19
Vermette Jos. M.	H. R. Richards	40
Richmond		
Alexander James & Co	F. Hall	10
Sherbrooke		
Boucher E. & Fils	E. Long	61
Marchessault A.	MacFarlane Milling Co.	54
Smith W. F.	C. B. Fletcher	25
St. André d'Acton		
Favreau Honore	A. Dupre	15
St. Barnabé.		
Laplante Antoine	P. Guilbert	19
St. Casimir		
Trotier Trotté	C. Hébert	68
Ste-Christine		
Gaumont Edouard	Lady Fontaine	7
Ste. Cunégonde		
Roger Jos	E. Nash	75
Ste-Hélène		
Hébert Isidore	La Banque Jacques Cartier	87
St-Henri		
Dugas Frs	E. Chaput	25
Dugal Leandre	E. Desrosiers	26
St. Hyacinthe		
Beauchemin Azarie	J. Leduc	31
Blondin Jules	M. Benoit	3
Cadoret Pierre	S. Langelier	3
Comtes Cms (La Cie des)	E. Gervais	49
Costumeur Ls.	F. C. A. McIndoe	21
Dumaine Wilfrid	P. A. LeFebvre	7
Maramba Hermenegilde	E. Morin	17
Reeves Emery	J. B. St-Pierre	8

St Jean		
Webster Jas	J. H. Racicot	7
St Laurent		
Lesperance Dame R. et vir	P. Ledere et al	96
St Louis		
State A. T.	W. B. Barkie	62
Murrison Jno	J. Lotgie	38
Murrison Jno	W. Wengh	32
Murrison Jno	L. Pigeon	50
Murrison Jno	J. Davis	39
Ste-Théodosie		
Chaput Louis	A. Bissonnet	82
Ste Thérèse de Blainville		
Gratton Jos	J. A. Vaillancourt	74
St-Tite		
Bailargeon Sylva	Dme J. N. Bust	91
Vermette Norbert	Dme J. N. Bust	98
Westmount		
Irvine Jno	W. W. Robinson	10
Windsor Mills		
Moray Thomas	W. STEW	33

Ce trou est le brevet adopté pour montrer la différence entre la râpe Gilmour et les autres.

NOTES SPECIALES.

Ripans Tabules cure nausea.
La maison Laporte, Martin & Cie a reçu un assortiment considérable de Current.

MM. Hudon, Hébert & Co., dont nous prions fort les conseils, sont d'avis que c'est le meilleur moment pour les épiciers d'acheter les fruits secs et les raisins.

Tout acheteur désireux de procurer à sa clientèle un manteau, soit en Chat, Astrachan ou Mouton de Perse, fait sur les derniers patrons et d'un fini irréprochable, devra s'adresser à Z. Paquet, Québec et Montréal.

MM. Roméo Prévost & Cie, comptables, auditeurs, curateurs, commissaires, font une spécialité de liquidation de faillites. Argent à prêter.

Chambres Nos 41 et 42, bâtisse des "Chars Urbains," Montréal.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 1215e livraison (du 10 octobre 1891). — Deux frères par Mme P. de Nauteuil. — La famille Impériale de Russie en 1886, par M. G. Lauson. — Tous jeunes, par A. Verley. — Les petits balayeurs de la Cité, à Londres, par Daniel Bellet. — La chasse, par Charles Eguet. Chaque livraison, 10 cent.
ABONNEMENTS: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.
Hachette & Cie, boulevard Saint Germain, 79, à Paris.

M. Cornevin, professeur à l'école vétérinaire de Lyon, a signalé aux acheteurs de vaches les moyens frauduleux employés pour les tromper:

- 1° Ne pas traire la vache un ou deux jours avant la mise en vente. La mamelle gonflée de lait donne l'illusion d'une forte laitière;
- 2° Limer les cornes pour les rendre luisantes et tromper l'âge de la vache;
- 3° Tondre les poils des mamelles;
- 4° Faire un écusson artificiel avec des ciseaux ou à la tondeuse et flamber les poils tondus.

La popularité que le Scotch Whiskey de Mitchell s'est crée en Ecosse semble être un des meilleurs arguments en faveur de son excellence et qui a crée une aussi grande vente au Canada. La maison Laporte, Martin & Cie, sont les seuls agents.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de Messrs Couvrette & Fils, que l'on trouvera dans une autre page. Ces messieurs s'occupent de construction et de réparations en tous genres.

M. Z. Paquet, de Québec et Montréal, a un assortiment magnifique de pelleteries, comprenant surtout un choix spécial de Mouton de Perce, Astrachan, Greenland Seal et renard bleu argenté. Ce choix a été fait avec beaucoup de soin afin de pouvoir répondre avantageusement aux besoins de sa nombreuse clientèle.

La maison A. P. Tippet & Co. de Montréal vient de recevoir la première consignment de fruits de Californie faite cette année. Les marchands s'empressent d'acheter ces marchandises qui sont toutes de la marque universellement connue de Griffier et Skelley.

Tous les jours de nouvelles consignations arrivent chez Laporte, Martin & Co, pour compléter leur stock d'automne. Les derniers rapports annoncent l'arrivée d'un assortiment complet de raisins Malaga et de Valence, et on nous dit que ces messieurs prennent actuellement des ordres pour ces marchandises qui se vendent actuellement très bon marché.

M. Z. Paquet de Québec et Montréal, offre actuellement au commerce le meilleur choix de fourrures manufacturées qu'il soit possible de désirer. Il attire spécialement l'attention de nos lecteurs sur des collerettes, de style recherché, en Mouton de Perce ou Astrachan, garni en renard bleu argenté; et il offre aussi des tours de cou, etc.

M. L. W. Telmosse, honorablement connu des gens d'affaires de la province se retire du commerce et ouvre un bureau de comptable et liquidateur de faillites au No 16, rue St Jacques, Montréal.

M. Telmosse s'occupera également d'agence d'immeubles, d'assurances et de collections et plus spécialement de gestion de successions. Ses connaissances spéciales, son habitude des affaires et son honorabilité le recommandent hautement auprès de nos lecteurs.

La Société Nationale de Sculpture aura, le 30 octobre courant, un tirage spécial au bénéfice du monument Mercier; le produit de cette distribution (prix du billet 25c.) sera versé entre les mains du comité dont l'hon. J. E. Robidoux est le président. La valeur des objets d'art distribués à ce tirage s'élève à \$8,600 sans compter les lots approximatifs d'une valeur de \$4,000. Le prix principal consiste en un tableau de l'Assemblée des Six Comtés qui est exposé au Monument National.

La czarine de Russie portait lors de son voyage en France, une riche collerette garnie en renard bleu argenté. Tout ce qui fait loi à Paris, en fait de mode, s'est empressé de copier ce nouveau genre. Nous prévoyons donc une grande demande pour ces bordures au Canada. Nous sommes en mesure d'annoncer que M. Z. Paquet, de Québec et Montréal, s'est de suite mis en position de pouvoir répondre aux besoins du commerce, car il a actuellement en mains la plus grande quantité que l'on puisse voir en Amérique.

Les chaussures que l'on met dans des claques doivent avoir des talons bien unis, car lorsque le talon est plus usé d'un côté que de l'autre, tout l'effort porte sur ce même point du talon de la claque qui se déforme et craque.

Des planchers en papier viennent d'être expérimentés aux Etats-Unis.

Le résultats des essais, est parfait, satisfaisant.

Ces sortes de planchers présentent de nombreux avantages: d'abord, point de rainures dans lesquelles s'accumule la poussière, comme dans nos parquets ordinaires; ils conservent la chaleur, sont d'un contact très doux et ne résonnent pas sous les pieds.

Enfin ce qui est le plus appréciable encore, le prix de revient est peu élevé.

C'est mélangé d'un peu de ciment et réduit en une pâte épaisse, que le papier est étendu sur le sol et comprimé à l'aide de rouleaux.

Renseignements Commerciaux

PROVINCE DE QUEBEC

CESSATIONS DE COMMERCE

Montréal—Wright P., nouv.

CESSIONS

Isle Verte—Bertrand Chassé & Co., mag. gén. et mfrs.

Montréal—Dépatie Arthur, modes et couvreur ass des créanciers

Drapeau, Savignac & Co, plombiers, etc; assemblée des créanciers le 27 oct.

Lamoureux Wilfrid, chaussures; ass. des créanciers 29 oct.

McConomy Bros., confiserie; ass. des créanciers 27 oct.

Charland & Lahaise, meubles.

Perrault Louis, chaussures.

Prieur R. L., négociant, ass des créanciers.

Farquhar W. et J. M., tapis.

St-Giles—O'Donnell Owen, mag. gén.

St-Henri de Montréal—Allard Wilbrod, épïc.

St-Rose—Joly Jos. A., mag. gén.; ass. des créan. le 27 oct.

CESSIONS

[Dans notre dernier numéro daté du 16 octobre, au lieu de:

St Grégoire—Béliveau, J. jr., forgeron, il faut lire:

St Léonard—Béliveau, J. E., mag. gén.]

CURATEURS

Montréal—O. A. McDonnell à Thos Kearns, épïc.

F. W. Radford à The St Lawrence Machinery Supply Co.

John McD. Hains à Canada Machinery Agency.

Chs Desmarteau à Grothé & Frère, contracteurs.

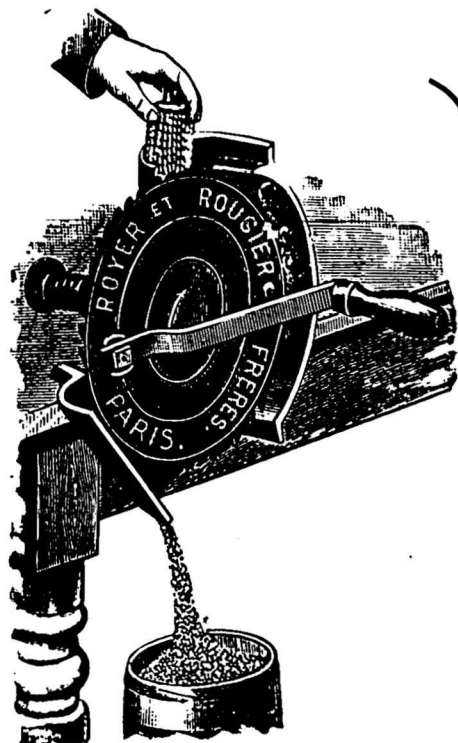
J. R. Fair à North American Phosphate Co.

J. N. Fulton à C. A. Workman, tailleur.

Riddle & Common à John MacLean & Co, modes en gros.

Fiset Dame P. O., modes.

Rivière du Loup—Silvio Pelletier à N. G. Pelletier, contracteur et moulin à scie



EGRENOIR à.. BLE D'INDE

De Fabrication
Française

SIMPLE,
PRATIQUE,
ECONOMIQUE

Egrenant le Blé d'Inde sans le briser et
sans fatigue.

PR X DE DETAIL - - - \$2.00

ESCOMITE AU COMMERCE

VENTE EN GROS: —

ROYER & ROUGIER FRERES

IMPORTATEURS DE PRODUITS FRANÇAIS

No 55, rue Saint-Sulpice,

MONTREAL

Les
Cigarettes
La Fayette
sont
Up-to-Date
Essayez-les
5 Cents

La Poudre à Pate



de McLAREN ✦

Est une Marchandise honnête et justement l'article avec lequel on peut établir ou étendre un commerce....

Les premières maisons..... d'épicerie se font une loi d'en tenir constamment en stock. :: :: :: :: ::



GRATIS

Avec 36 paquets ordinaires de GOMME TUTTI FRUTTI, ce qui équivaut à une boîte.

Ayez-en un de votre fournisseur

Un Pot à Crème.

Adams & Sons Co., 11 & 13 Jarvis St., Toronto, Ont.

Ste Cunégonde—Kent & Turcotte à R. H. C. Larosc, épicier.
Ste Justine de Newton—Kent & Turcotte à Ferdinand Besner, fromager.

DÉCÈS
Jongquière—Gauthier E. et A., moulin à farine; Alfred Gauthier.
Montréal—Mailloux P. N., contracteur.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS
Montréal—Dominion (The) Collecting and Detective Agency; Arthur W. Beal, Chas. J. Milligan et Herbert B. Muir continuent sous la même raison sociale.

Payette & Cie. fruits; Stanislas Payette et Adib. Dumaine continuent sous la même raison sociale.
Ratray J. & Co. tabac et cigares en gros.
Canadian (The) Aluminum Co.
Sherbrooke—Brassard A. & Cie, selliers.

EN DIFFICULTÉS
Montréal—Perrault, Louis, mfr. de chaussures.
Senécal, Eusèbe, imprimeur, etc, offre 25c dans la piastre.

Sault aux Récollets—Labelle, Alphonse, hôtel, assemblée des créan. 22 oct.
St Eustache—Brissette, L. W., mag. gén., offre 25c dans la piastre.
St Hyacinthe—St Germain, Henri, pharmacien.

FONDS A VENDRE
Lachine—Robert O. P., épice.
Montréal—Collerette A, restaurant; encan le 22 octobre
Webster O. C., hôtel.
Clarkin Edward., restaurant.
Poirier H. F., restaurant.
Pointe à Pic—Warren Victoria, mag. gén. 23 oct.
Québec—Roy G. & Cie corroyeurs.
Ste Cunégonde—Brisebois Alfred, restaurant.

FONDS VENDUS
Montréal—Pagé Réal, boulanger.
Paquette Pierre P., huîtres, etc
Blouin, Girard & Collard, plombiers; les immeubles.
Sherbrooke—Précourt & Gauthier, hôtel; S. Deruisseau.

St-Henri de Montréal—Dupuis Edmond, épice.
Westmount—Schneider (The) Grocer Co.

INCENDIES
Lévis—Levis Steam Laundry; Alph. Cusson, prop
Thompson Joshua, farines, etc.
Montréal—Gilmour Bros & Co, quincailleries et drogues en gros, ass.
Goldstein B. & Co., mfr. de cigares, ass.
Johnston Fluid Beef Co, (endom.), ass.
Kearney Bros., thés en gros, ass
Shaw Jas., nouv., ass.
Québec—Harvey Van Norman (The) Co (Ltd), chaussures en gros, ass.
St-Germain de Grantham—Watkins W. J., mag. gén., ass.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.
Abercorn—Differ & St Pierre, farines et grains.
Cookshire—Cookshire (The) Flour Mill Co., Christianna Macrae, Thomas Macrae, William J. Edwards et George Flaws.

Maskinongé—Marchand & Cie, foin, farines et grain; Joseph T. G. Marchand et Olivier N. Marchand.
Montréal—Paquette, Petrus, poissons, etc.; Petrus Paquette et Corine de Grandpré.

Perreault, Louis & Cie, mfr. de chaussures; Luce Picard, épice de Louis Perreault.
Pinoteau & Weiss, hôtel; Louis Pinoteau et Max Weiss.
Arless (The) Portrait House: John W. Arless, Zenon Juteau et George C. Arless, sr.
Bishop & Madden, plombiers; Albert E. Bishop et James E. Madden.
Bulmer & Kelly, constructeurs; Albert Bulmer et M. F. Kelly.
Canada, Galvanizing and Range Boiler Co.; Albert R. Whitehall et Frank R. England.
Queens (The) hôtel; William Hanson. Stewart. R. J., boucher.
Ames, Holden (The) Co of Montreal (Ltd.) capital augmenté à \$800,000.
Birse, G. & Co, bouchers.
Métivier, J. N. & Cie, constructeurs; Jean Napoléon Métivier et Stanislas Lefebvre.

Robertson, Thos & Co (Ltd.) demandent incorporation.
The H. A. Nelson & Sons Co (Ltd) a obtenu charte.

The Promotive of Arts Ass. (Ltd.) a obtenu charte.
Auclair, Ulric & Cie, bois et charbon; Ulric Auclair.
Crowe, John & Co., foin et grain; John J. Phelan.
Mallette, N. P. & Cie, photographes; Evelina Beauvais, épouse de N. P. Mallette
Québec—Pelletier E. H. & Cie, fruits et provisions; Emile Horace Pelletier et Ferdinand Pelletier.

St Henri de Montréal—Doré T., épice.
St Hyacinthe—Bissonnette Jos., mag. gén.
Bernier H. N. & Cie, plombiers.
Trois-Rivières—Beauchesne P., magasin de 10c.
Valleyfield—Benoit Jos., buanderie.

PROVINCE D'ONTARIO

CÉSSATIONS DE COMMERCE
Blyth—Goodland W. J., boucher; a laissé l'endroit.
Essex—Wigle Mary E., épice et boulanger; Brown & Wilcox succèdent
Gardner Bros & Co., mfr. de poignée; déménagés à Leamington.
Guelph—Stewart & Co, merceries.
Hawkesburg—White W. H., mfr. de portes et châssis; White & Begg succèdent.

Marmora—McWilliams G., hôtel; G. R. Gorman succède
Merrickville—Perceval Roger & Son, fonderie; Perceval Plough & Stove Co. succèdent.
Orangeville—Kelly & Marshall, quincaillerie; Sproul, Adamson & Hewitt succèdent.
St Thomas—Shephard Bros, meubles en gros.
Squance J. R., charron.

CÉSSIONS
Bellwood—Lillie Wm., mag. gén.
Belleville—Roblin Belle, modes.
Cartier—Sinclair Bros mag. gén.
Durham—Todd, cordonnier.
Dorchester Station—Copeland Chas, E. mag. gén.

Elmvale—Steinhoff W. H. boulanger et confiseur.
Enniskillen Tp. Steele John & Robt., briqueterie.
Gallingerstown—Waldroff Samuel, mag. gén.
Gore Bay—Peter A acheteur de traverses de chemin de fer.
New Toronto—New Toronto Wool Stock Co.
Ottawa—Taylor Frk, fruits.
Stratford—Poland John, tailleur.
Stouffville—Monkhouse John, marchand tailleur.
Toronto—Ferguson John, épïc.
 Smart David J., poêles.
Vallentyne—Lapatnikoff, Jas., mag. gén.
Walkerville—Isaacs Frederick, harnais.

CONCORDATS.

St-Thomas—Elliott Henry, chauss.

DÉCÈS

Belleville—Yeomans L. W., pharmacien.
Drayton—Schneider Martin, détail et produits.
Orilla—Wainwright S., tanneur.
Ottawa—Baskerville P. & Bros, épïc. en gros; George H. Baskerville.
Penetanguishene—Macartney A. E., pharmacien et articles de fan.
Pictou—Alison C. B. & Co, pharmacien; J. O. Clark.
Sarnia—Allingham William, billards.
Toronto—Young J. F & Co, produits etc; J. F. Young.
 Beaton Annie, épïc.
 Ward George, Mfg de bijoux.
Wanbaushene—Georgian Bay Lumber Co; A. M. Dodge président.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Belleville—Sinclair & Ostrom, nouv.
Galt—Wallace & Buchanan, quincaillerie; Wallace & Moore succède.
Guelph—Jackson J. R. & Co, poêles et ferblanterie; J. R. Jackson et I. J. Hartman continuent sous la même raison sociale.
Toronto—Guinane Bros, chauss.
 Adams & Howkins bouchers; W. Adams continue.
 Spencer, Hereward & Co, thés; H. P. Muller continue.
Windsor—Wigle Bros, hôtel; John Wigle continue.

EN DIFFICULTÉS

Hamilton—Looseley & Looselay, tailleurs, etc.; ass. des créanciers le 20 oct.
Ottawa—Gamble R. & Co., nouv.

Shelburne—Shepherd F., tailleur; ass. des créanciers le 25 oct.
Toronto—Wilk's, F. W., ferblantier.
 Muldrew John & Co., lainages en gros.
Tweed—Dettlor G. W., mag. gen.; ass. des créanciers 30 oct.

FONDS A VENDRE

Belwood—Conse John, boucher.
Bloomingtondale—McAlister Wm, feu. nouv. et épïc.
Hamilton—Allen W. J. (succ.) épïc.
 McPherson John & Co, (succ.) manf. de chaussures.
London—Giese & Graves, (succ.) graveurs, etc.
 Penny, E. W., épïc.
Port Carling—Arksey R., hôtel.
St. Mary's—Hanham E., écurie de louage.
Toronto—Foster, Pender & Co. (succ.) tapis en gros et en détail.
 Rowe, C. H. Mfg Co., fil de fer.

FONDS VENDUS

Bolton—Fisher & Co (succ.), mag. gén.
Coldwater—Leach S. J. (succ.), chaussures.
Fallbrook—Fumerton D. J., mag. gén.
Hanover—Goodeve W. H., pharmacien et papeterie.
Ottawa—Fagleson S. H., épïc., à 47c dans la piastre.
St-Thomas—Ferguson D. (succ.), chaussures.
 Brauton H., hôtel, à G. Jones.
 Wilkinson J. F., fruits, etc., à E. J. Kerr.
Teeswater—Tulley J. W., épïc.

INCENDIES

Belleville—Bateman Robert, épïc.
 Yeomans L. W. & Co, pharmacien.
 Fleming & Co, boulanger et conf.
 Green A. L. pharmacien.
Brighton—Horsley A fromagerie.
Collingwood—Tobey Warren & Co, tanneurs
Chatham—Gledhill A. F. pharmacien.
Hamilton—Burkholder George, boulanger.
London—Ashwell D. épïc.
Port Burwell—Summerhayes Jas boulanger.
 NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS
Claremont—Jobbitt, James cordonnier—W. J. Gregg est admis; raison sociale Gregg et Jobbitt.
Fallbrook—Playfair, J. L. mag. gén.
Hagersville—Haldiman (The Milling Co demande charte.
Hawkesbury—White, C. A., pianos, etc.
London—London and Western (The Trusts Co (Ltd).

Ottawa—The Capital Cash Register Co Ltd.
Smith's Falls—Lockhart et Neilson, mag. gén.
Toronto—Ivey, J. D. The Co., modes en gros, etc.
 Toronto (The Brass Co Ltd) d man de charte.

NOUVELLE ECOSSE

CESSATIONS DE COMMERCE

Halifax—B Rogers & Quinn, épïc.
Oxford—Wood, J. W., épïc., D. F. Forbes, succède

CESSIONS

Leamington—Hunter, John W, bois de sciage.

DÉCÈS

Halifax—Wilson, James E., (succ.), poêles, etc., James E Wilson.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Louisburg—McAlpin & Townsend, nouv.
North Sydney—Moore & Robertson, mag. gén.

EN DIFFICULTÉS

Halifax—Marr, F. A., modes, offre 25c dans la piastre.

FONDS A VENDRE.

Antigonish—McIlreith, J. K. & Co., modes.

FONDS VENDUS

Oxford—Lowther C. H., boucher; à Stewart & Smith.
 Thompson & Chisholm, bois de sciage; Thompson a vendu sa part.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Antigonish—MacDonald A. C & Co, mag. gén.
Halifax—Legg John C., boulanger; a ouvert une succursale à Dartmouth.
L'Ardoise—Mamborquette Jeffrey, Judicium épouse.
Pugwash—Elliott & Co., mag. gén.; Geo. M. Robertson.

NOUVEAU BRUNSWICK

DÉCÈS

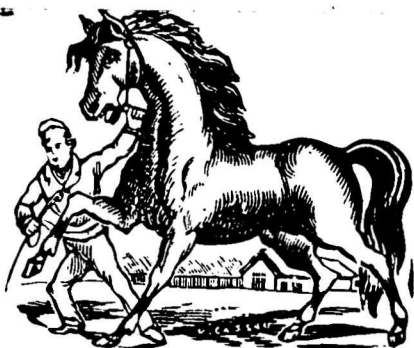
Petitcodiac—Humphrey & Trites, mag. genl et moulin à scie; Hiram Humphrey

FONDS A VENDRE

Moncton—Watson, John (succ.) chapeaux et fourrures

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Moncton—Calhoun W. E., pompes funèbres, Stephen Ayer est admis; raison sociale W. E. Calhoun & Co.



G. G. GAUCHER
 FARINES, PROVISIONS, PRODUITS DE LA FERME
 SEUL AGENT EN CANADA DE LA
 POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE
 pour les Chevaux et bêtes à cornes.
 TONIQUE, STOMACHIQUE, DÉPURATIVE et VERMIFUGE.

91 & 93 RUE DES COMMISSAIRES
 ET 22 PLACE JACQUES - CARTIER

Montreal

LIGNE DOMINION

LIGNE ROYALE DE PAQUEBOTS

SERVICE DE LIVERPOOL

STEAMER	DE MONTREAL	DE QUEBEC
Scotsman,	24 oct.	pointe du jour 25 oct 9 h. a.m.
Ottoman,	31 "	" 31 " 4 h. p.m.
Labrador,	7 Nov.	" 8 Nov 9 h. a.m.
Angloman,	11 "	" 11 " 4 h. p.m.
Canada,	14 "	" 15 " 9 h. a.m.
Vancouver,	de Quebec seulement	22 " 9 h. a.m.

PRIX DE PASSAGE.— Première classe, de Montreal ou Quebec a Liverpool ou Londonderry, \$50 à \$90; aller et retour \$100 à \$162, selon le steamer et la cabine. Seconde classe \$31, \$36.25 \$40.00; aller et retour \$66.75, \$69.00 et \$76.00; Entrepôt a Liverpool, Londonderry, Queenstown, Belfast ou Glasgow, comprenant literie et ustensiles, \$4.50 et \$25.50.
 Salons, lumière électrique, promenades spacieuses. Pour autres informations, s'adresser a tout agent de la Compagnie, ou à

DAVID TORRANCE & CO. AGENTS GENERAUX
 No 17, rue St-Sacrement, - - MONTREAL

THIBAUDEAU BROTHERS & CO.

Importateurs de

Marchandises Seches

332 RUE ST-PAUL,

THIBAUDEAU FRERES & CIE

Montreal.

— QUEBEC —

THIBAUDEAU BROTHERS & CO.

— LONDON —

SPECIALITÉ DE

TAPIS & PRELARTS

**MANITOBA ET TERRITOIRES
DU NORD-OUEST**

DÉCÈS

Winnipeg Finney & Sons épici. ; W. Finney.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Brandon—Hanbury (The) & McNea Mfg. Co., bois de sciage et moulin à planer ; John Hanbury, continue.

FONDS VENDUS

Russell—Soper S. W., hôtel, à Alfred Cleo.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Winnipeg—Printers (The) Litho. Engraving Co.
Yorkton—Yorkton (The) Enterprise.

COLOMBIE ANGLAISE

CÉSSATIONS DE COMMERCE

Albani—Watson Alexander, forgeron.
Union—Campbell R., chaussures ; démenagé à Rossland.

DÉCÈS

Kaslo.—Scott A. J. écurie de louage.

Nelson.—Woods S. M., forgeron.

Valdez Island—Hall Robt., mag. gén.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Vancouver.—Abray & Wellington, hôtel ; Abray continue.

EN DIFFICULTÉS

Vancouver—Brown Bros.

FONDS VENDUS

New Westminster—Bennett John, écurie de louage à Crane Bros.
Huff Simon, hôtel ; à James Wishart.
Victoria—Jenson Wm., hôtel et restaurant ; l'hôtel à Porter & Cave.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Golden—Golden Era Co.

Notre confrère le *Hardwood*, de Chicago, adresse aux producteurs d'Amérique un chaleureux appel, les invitant à prendre part à l'Exposition Universelle de Paris en 1900. Notre confrère croit que ce sera là une excellente occasion de faire connaître les diverses essences de bois que l'Amérique produit.

C. H. BRANCHAUD

COMPTABLE, A DITEUR et COMMISSAIRE

97 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité: Règlement des Affaires de Faillites.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES.

No. 15 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité:

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

PÉCIALITÉ :

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

L. W. TELMOSSE

COMPTABLE

Liquidateur de Faillites.

Agent d'Immeubles.

Assurances, Collection, E. c.

BATISSE ROY : CHAMBRES 9 ET 10

No 16, RUE ST-JACQUES,
MONTREAL

SPECIALITE AGENT DE SUCCESSION.

Téléphone Bell 6170.

THE EDWARD CAVANAGH CO'Y

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

**DE QUINCAILLERIES,
HUILES,
PEINTURES,
CHARBONS, ETC.**

2547 à 2553 rue Notre-Dame, MONTREAL

Coin de la rue des Seigneurs.

Bell Tel. 8026

**A VIS DE FAILLITE
IN RE**

OLIVIER PLACIDE ROBERT.

Epicer, Laclune,
Failli

Les sous-ignes vendront à l'encan public

Lundi, le 9 Novembre 1896, à 11 hrs. a. m.

à leur salle d'encan, No 60 rue Saint Jacques
Montréal, l'immeuble ci-après désigné

Un lot de terre portant le numéro deux cent soixante et onze (271) du cadastre de la ville de Laclune, avec les batisses sus érigées.

La vente du dit immeuble sera faite à la charge des privilèges, hypothèques et droits créés affectant le dit immeuble, et encaus à la charge de tous frais pour effectuer telle vente

Pour autres informations et examen du cahier des charges, s'adresser à

ROMEO PREVOST, Curateur.

Nos 112 Batisse des Chars Urbains, Montréal

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

Montréal, le 6 Oct. 1896.

**A VIS DE FAILLITE
Dans l'affaire de**

SAMUEL DESY,

Epicer, coin des rues Canning et Notre-Dame,
Montréal, Failli.

Les sous-ignes vendront à l'encan public, en bloc ou en détail, à la place d'affaires du failli

Vendredi, le 30 Octobre 1896, à 11 hrs a. m.

tout l'actif cédé d'après inventaire, savoir :

Stock d'épicerie, vins, liqueurs	\$1,171 69
Roulant, cheval, voitures, etc	147 80
Un piano-cottage	150 00
Loyer des prémisses à choir le 1er mai 1897.	309 00
Dettes de livres par liste.	2,291 17
	\$4,319 66

Le tout sera vendu pour argent comptant.

Le magasin sera ouvert pour inspection, jeudi, le 29 octobre 1896. Inventaire et liste des dettes de livres en vue à nos bureaux

Pour autres informations, s'adresser à

BILODEAU & RENAUD,

Curateurs.

15, rue St-Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES,

Encanteurs.

Residence 181 et 80 St Andre Tel Bell 6164

COUVRETTE & FILS

Entrepreneurs Menuisiers et Charpentiers
ATELIERS : No 80 RUE BERARD



DUCKET, HODGE & CIE

Exportateurs de

BEURRE et FROMAGE

Et Marchands de Provisions en General.

104 Rue des Soeurs Grises

Coin de la rue William, MONTREAL.

BANQUE D'HOCHELAGA.

Avis est par le présent donné qu'un dividende de trois et demi pour cent (3 1/2) pour les six mois courants à partir du 1er septembre pour tout ce qui a été déclaré sur le capital-propre de cette institution, et qui sera payable au Bureau d'Administration, à ses bureaux, le 1er octobre prochain, à la date de la prochaine assemblée générale, et les dividendes seront terminés du 16 au 30 novembre inclusivement.

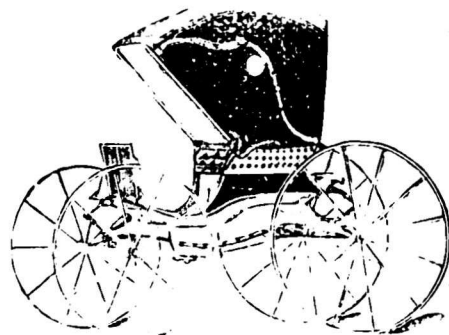
Par ordre du bureau de direction.

M. J. A. PRENDERGAST,

Compt. General.

Montréal, le 6 Octobre 1896.

ETABLIE EN 1868



Si vous avez besoin d'une belle et bonne voiture garantie toute faite, à la mode dans les derniers goûts et à bon marché, venez que pour toutes réparations, venez à la maison si bien connue de

F. MERCIER,

CARROSSIER

1444 à 1448 Rue Notre Dame Montréal,

Entre les rues Bonsecours et Le C. P. R.

UNE SESSION

De la Cour Du Banc De la Reine

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cite de Montréal

Lundi, le deuxième jour de Novembre prochain, à dix heures du matin.

EN CONSÉQUENCE IL DONNE AVIS PUBLIC

à tous ceux qui auront à pourvoir à une personne maintenant détenue dans la prison communale de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

IL DONNE AUSE AVIS à tous les Juges de Paix, Coroners et Officiers de la Paix, pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

J. R. THIBAUDEAU,

Sherif

Bureau du Sherif,
Montréal, 11 Oct. 1896.

Vente par le Shérif

V. E. — No 722 **GEORGE FARRELL vs MAXIMILIEN PRUD'HOMME.**

Un terrain situé dans la municipalité du village de Saint-Louis du Mile-End, ayant front sur l'avenue du Park, et formant partie du lot numéro douze (12) des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte Saint-Louis, et plus particulièrement connu sur le plan de subdivision du dit lot numéro officiel numéro douze (12), comme les subdivisions numéros six, sept, huit et neuf, de la subdivision numéro neuf, du dit lot officiel (12-9-6, 12-9-7, 12-9-8, 12-9-9,) et les subdivisions numéros trente-trois, trente-quatre, trente-cinq, trente-six, quarante-neuf, cinquante, cinquante-un et cinquante-deux, de la subdivision numéro dix, du dit lot officiel (12-10-33, 12-10-34, 12-10-35, 12-10-36, 12-10-49, 12-10-50, 12-10-51, 12-10-52), et aussi cette partie de la subdivision numéro trente-sept, de la dite subdivision numéro dix (12-10-37) qui est bornée comme suit : au sud-est par la subdivision numéro trente-six, de la dite subdivision dix, du dit lot officiel (12-10-36), au sud-ouest par les subdivisions quarante-neuf, cinquante, cinquante-un et cinquante-deux, de la dite subdivision numéro dix, du dit lot officiel (12-10-49, 12-10-50, 12-10-51 et 12-10-52), au nord-est par les subdivisions numéro trente-trois, trente-quatre et trente-cinq, de la dite subdivision numéro dix, du dit lot officiel (12-10-33, 12-10-34, 12-10-35), au nord-ouest par le résidu du dit lot de subdivision numéro trente-sept, étant divisé du dit résidu par une ligne qui est le prolongement de la ligne nord-ouest de la subdivision numéro trente-trois, de la dite subdivision numéro dix, du dit lot officiel.

Le tout formant un bloc de terre borné en front par l'avenue du Parc, en arrière par le chemin Admiral, d'un côté au sud-est par la subdivision numéro cinq, de la subdivision numéro neuf, du dit lot officiel (12-9-5), et par la subdivision numéro cinquante-trois, de la subdivision numéro dix, du dit lot officiel (12-10-53), et de l'autre côté au nord-ouest partie par la subdivision numéro dix, de la subdivision numéro neuf, du dit lot officiel (12-9-10), et par la subdivision numéro quarante-huit, de la dite subdivision numéro dix, du dit lot officiel (12-10-48), et par la subdivision numéro trente-deux, de la dite subdivision numéro dix, du dit lot (12-10-32), et par le résidu du lot numéro trente-sept, de la subdivision numéro dix (12-10-37) avec une villa en brique et pierre et autres constructions sus-érigées.

Pour être vendu en mon bureau, en la cité de Montréal, le VINGT-HUITIEME jour d'OCTOBRE courant, à DIX heures de l'avant-midi.

C. W. — No 197 — **A. L. KENT & AL, Curateurs, vs. JAMES CUDDY, Failli.**

Un emplacement situé dans le quartier Saint-Jacques, cité de Montréal; faisant front au sud-est à la nouvelle ligne de la rue Notre Dame, telle que dernièrement expropriée par la cité de Montréal, et ayant environ trente-neuf pieds neuf pouces de front sur la dite rue, borné à l'est par le lot numéro officiel quatre-vingt-dix-huit (98), du dit

quartier, et à l'ouest par une partie du lot numéro officiel cent-dix (110), du dit quartier, la propriété de Patrick Wright — avec le bloc de maisons en briques, magasins à trois étages sus-érigés, le dit emplacement étant composé comme suit : le dit lot numéro officiel quatre-vingt-dix-neuf (99), du quartier Saint-Jacques, déduction faite de la partie en front expropriée par la cité de Montréal pour l'élargissement de la dite rue Notre-Dame, 20 De la partie nord-est du lot numéro officiel cent-dix, du dit quartier, déduction faite de la partie expropriée par la cité de Montréal pour l'élargissement de la dite rue Notre-Dame — avec ensemble la lisière de terre ci-devant partie d'un passage en commun.

Pour être vendu en mon bureau, dans la cité de Montréal, le TRENTIEME jour d'OCTOBRE courant, à DIX heures de l'avant-midi.

F. F. — No 1447. **SAMUAL R. PARSON vs DENIS TREACY vs-qual. et al.**

La moitié indivise de la propriété numéro six cent vingt-neuf (No 629), des plan et livre de renvoi officiels du quartier Sainte-Anne, cité de Montréal, la dite propriété étant située au coin des rues Farm et Wellington — avec les bâtisses sus-érigées; la dite propriété étant en commun avec celle du demandeur qui a acheté la moitié indivise du défendeur Denis Treacy, à une vente par le shérif, le dix-huitième jour d'octobre mil huit cent quatre-vingt quinze.

Pour être vendue dans mon bureau, dans la cité de Montréal, le TRENTIEME jour d'OCTOBRE courant, à ONZE heures de l'avant-midi.

F. F. — No 99 — **AMEDEE LAMARCHE et al Curateurs vs JOSEPH COLLETTE, failli.**

1o Une terre située dans la paroisse de Sainte-Julie, comté de Verchères, district de Montréal, contenant deux arpents et demi de front sur trente arpents de profondeur, plus ou moins — avec maison et deux granges dessus construites, la dite terre connue sous le numéro cent vingt-huit (128), aux plan et livre de renvoi officiels de la dite paroisse de Sainte-Julie.

2o Un terrain à bois situé dans la sixième concession de la paroisse de Belœil, contenant à peu près cinq arpents en superficie, connu sous les numéros quatre cent quatre-vingt dix-huit et quatre cent quatre-vingt-dix-neuf, du cadastre de la municipalité de Belœil, comté de Verchères, district de Montréal; les dits deux lots ne formant qu'une seule et même exploitation.

Pour être vendus comme suit, savoir : paragraphe un (1), à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Sainte-Julie, le TRENTIEME jour d'OCTOBRE courant, à DIX heures de l'avant-midi; et le paragraphe deux (2), à la porte de l'église paroissiale de Belœil, le MEME JOUR, à TROIS heures de l'après-midi.

F. F. — No 755 — **DELIMA ROUILLARD vs PIERRE ARCHAMBAULT et THEODORE ARCHAMBAULT.**

Saisi comme appartenant au dit Pierre Archambault, l'immeuble suivant, à savoir :

Un certain terrain situé dans la paroisse de St. Vincent de Paul, district de Montréal, comté Laval, étant une partie du lot de terre connu sous le numéro

trois cent quarante-trois [343] des plan et livres de renvoi officiels de la dite paroisse de St. Vincent de Paul; borné en front par le chemin à barrière qui conduit à Terrebonne, le tout mesurant environ trois arpents en superficie, sans garanti de mesure précise — avec les dépendances.

Saisi comme appartenant à Théodore Archambault, l'autre défendeur, l'immeuble suivant, savoir :

Un terrain situé en la paroisse de Saint-François de Sales, à prendre à l'extrémité sud de la terre de Louis Didyme Masson ou représentants, porté au cadastre hypothécaire du comté de Laval, sous le numéro quatre-vingt-quinze (95), de la dite paroisse de Saint-François de Sales, contenant, icelui terrain, un arpent et vingt pieds de largeur, et plus ou moins. À partir de la ligne qui le divise de la terre comportant le numéro quatre-vingt quatorze (94) du dit cadastre, sur la longueur à partir d'une c'dûre de travers en pierre qui se trouve près du pied de la carrière sur la terre du dit Louis Didyme Masson à aller jusqu'au trait carré des terres de la Grande Côte des Ecoles, formant une profondeur d'environ dix ou onze arpents; tenant vers l'ouest au reste de la dite terre dont il est démembré — sans bâtisses.

Pour être vendus comme suit, savoir, comme appartenant à Pierre Archambault : à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Saint-Vincent de Paul, le TRENTE-UNIEME jour d'OCTOBRE courant, à DIX heures de l'avant-midi; et le terrain appartenant à Théodor Archambault, le MEME JOUR, à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Saint-François de Sales, à DEUX heures de l'après-midi.

J. R. THIBAUDEAU, shérif.

Bureau du Shérif
Montréal, 21 oct. 1896. }

J. W. HILL

Propriétaire d'Entrepôts

ENTREPOT
REFRIGERATEUR PUBLIC
POUR EFFETS PERISSABLES
EN DOUANE OU LIBRES.

ENTREPOT No 73

Magasin : coin des rues William et Queen

Bureau : 48 rue William

MONTREAL

La COMPAGNIE CANADIENNE DE GAOUTCHOUC DE MONTRÉAL

Attire l'attention du commerce sur ses produits de cette année. Le fini et la qualité de leurs caques et pardessus ne peuvent être surpassés.

Demandez la Claque....

"20th CENTURY"

Bureaux et Entrepôts :

333 rue St-Paul, Montréal

Succursales : TORONTO et WINNIPEG

Chronique de Québec

Mercredi, 21 octobre 1896.

Un tourbillon de neige, poussé par un fort vent de nord-est, a enveloppé la ville durant plusieurs heures hier et s'est résolu en une pluie dense et froide qui a continué toute la journée, rendant les chemins boueux et impraticables à beaucoup d'endroits.

Il va sans dire que, dans ces conditions de température le commerce a souffert. Toutefois, c'est, par excellence, la saison des achats: Bon gré, mal gré, il faut que les provisions se fassent, que les marchandises s'expédient à la campagne, et c'est par toute la ville, un va-et-vient continu de voitures et de piétons, de chargements à bord des bateaux et des goélettes, toutes choses qui annoncent l'activité fébrile des affaires.

Ce qui ne contribue pas peu à cet état de choses, c'est que les prix de certains effets, comme le bois de chauffage et la farine, augmentent de jour en jour et menacent de devenir inabordables. Les acheteurs prudents, ceux du moins qui ont de l'argent, en profitent pour donner leurs commandes. Le pain se détaille à 16c au lieu de 13 et 14, et le bois a augmenté de 40 à 50c par corde dans les derniers huit jours, avec tendance à renchérir d'avantage, par suite de la saison avancée et de la grande demande.

Ceux de nos concitoyens et ils sont nombreux—qui croient dans l'ère des steamers à grands tonnages et à service rapide, ont pu contempler, cette se-

maine, les formes gigantesques du *Canada*, de la ligne Dominion, alors qu'il était à prendre une cargaison additionnelle de 25,000 barils de pommes expédiés de Montréal par chemin de fer. C'est un commencement de réalisation des promesses faites et des désirs si longtemps stériles de notre population. Nous avons toujours cru en sommes que les nécessités du commerce et la concurrence des lignes rivales feront plus que les gouvernements pour tout ce qui concerne la grande navigation océanique, et les faits semblent nous donner raison. Rien n'empêche, comme de raison, pour ce qui est de l'intérêt public, l'octroi de subventions officielles de la part des gouvernements anglais et canadien cela viendra, croyons-nous, à son heure.

ÉPREUVES

Semaine satisfaisante dans le gros comme pour le détail. La collection est assez bonne et les marchands de gros paraissent confiants dans l'avenir. Les prix sont fermes dans toutes les lignes:

Sucres: Jaunes, 3 à 3½c; Powdered, 6c; Granulé, 4½ à 4¾c. Paris lump 6½c.

Sirops: Barbades tonnes, 31 à 32c; Tierce, 33 à 35c.

Conserves en boîtes: Saumon, \$1.35 à \$1.50; Homard, rare, \$2.00 à \$2.75; Tomates, 85 à 95c; Pois, 85c à 90c; Blé-d'Inde, 80 à 90c.

Soda à laver, de 50 à 90c; do à pâte, \$2.40; Empois, 4½c; do, satin, 7½c; caustique cassé, \$2.25 à \$2.50; Gros Drums, \$1.75 à \$2.00. "Corn-starch" No 1 6½c; do, No 2, 5½c la lb.

Allumettes: Cartes, \$3.00; Telegraph,

\$3.60; Telephone, \$3.30; Dominion, Lévis et Royal, \$2.00; Dominion Extra, \$2.50; Phoenix, \$2.75.

Huile de charbon: Canadienne, 14½ à 15c; Américaine, 21c gal; Huile noire, 8½ gal; Coal Tar, \$3 le qrt; Huile à machine, 20c gal; Huile de morue 24 à 27½ gal; Huile de Loup-Marin 32½ à 33c.

FARINE, GRAINS ET PROVISIONS

Nous sommes sans contredit dans la période la plus active de l'année dans cette ligne d'affaires.

Des cargaisons sans nombre, laissent le port chaque jour en destination des ports intermédiaires tout le long des deux côtes.

Les prix sont très variables, surtout dans la fleur.

Farine (en poche): Fine \$1.25 à \$1.30; Superfine, \$1.45 à \$1.55; Extra, \$1.65 à \$1.75; Patente, \$2.00 à \$2.35; S. Roller, \$1.90 à \$2.00.

Grains: Avoine par 34 lbs "Province" 27 à 28c; do "Ontario," 28 à 30c, son 57½ à 60c; orge 40 à 45c; blé d'Inde, 45c à 47c; gruau \$3.10 à \$3.25.

Lard: Short Cut, \$12.00 à \$13.00; sain-doux composé, en seaux, \$1.10 à \$1.25; do pur, en seau, \$1.35 à \$1.50; do chaudrons, 6½ à 7c.

Poissons: Le marché au poisson est très ferme; le Hareng très rare, on cote le Labrador de \$4.50 à \$5.00 le quart; Morue No 1, \$3.50 à \$3.75; do No 2 \$3.00.

Nos renseignements nous portent à croire que l'acte d'accord entre la ville de Québec, représentée par le maire d'une part, et les compagnies de chemin de fer Q. M. & Ch., le chemin de fer du district de Québec et du pouvoir

Un choix considérable de **GRU ET FARINE A ENGRAIS**

DEMANDEZ NOS PRIX ET ECHANTILLONS ET VOUS SEREZ CERTAINS D'AVOIR SATISFACTION CHEZ

J. A. PLAMONDON

Coin des rues Dalhousie et St-André. Basse-Ville. QUEBEC

POISSON

Harengs Labrador, Harengs Cap Breton, Anticosti, Etc. Morue verte et sèche; Saumon, Truite, Sardines, Fletant, Etc. HUILE de Morue et Loup-Marin.

EXPORTATEURS DE BEURRE ET FROMAGE

J. B. RENAUD & CIE, 126 à 140, rue St-Paul, QUEBEC

Sirop Fajardos

Reçu par Btine "Boston Marine" une cargaison de SIROP FAJARDOS de couleur jaune et qualité extra.

NAZAIRE TURCOTTE & Cie, QUEBEC.

Ouverture des Classes

Fournitures d'Écoles, Classiques français, anglais, latins et grecs. Grands avantages offerts dans les cahiers pour les écoles, ainsi que dans la papeterie.

BOISSEAU & MARCOTTE,

No 13 RUE ST-ANTOINE, QUEBEC.

VERMICELLE ET MACARONI

Vous avez tout intérêt à demander nos échantillons et nos prix avant de placer vos commandes ailleurs.

SIMEON GOSSELIN & CIE, MANUFACTURIERS, 160, RUE SAUVAGEAU QUEBEC.

FLEUR, GRAINS, LARD, POISSON

HUILE, BEURRE, SEL, SAINDOUX, JAMBONS, BARLEY, CRUAU, FEVES, SON, CRU, MOULÉE, ETC., ETC.

GEO. TANGUAY

Magasins: 33 et 35, 31 et 36 rue St-André, Bureau: 18 rue Saint-Paul, BASSE-VILLE Quais: Rues St-André et Dalhousie QUEBEC

Poele **L'ETOILE** ★



Grande Réduction Sur notre Célèbre Poêle L'ETOILE...

Breveté 10 mars 86 Meilleure Exposition Provinciale de 1891.

GEO. BROUSSEAU

MANUFACTURIER

79-83 Rue St-Paul, - Québec

AUTRES SPECIALITES Balances et Estampes FAITES SUR CUIVRE

électrique de Montmorency, représentées par leurs agents respectifs d'autre part, sera signé aujourd'hui même, avec entente formelle que les travaux de l'Electrique vont se commencer sans retard.

Malgré quelques criaileries dans le public, il est certain que les négociations ont été conduites avec sagesse et aussi rapidement qu'il était nécessaire pour sauvegarder les intérêts présents et futurs de la ville de Québec et de ses contribuables. Ce qui est digne de remarque, c'est que, parmi les membres du Conseil-de-ville autrefois hostiles au projet, pas un seul n'a osé enrégistrer son désintéressement, parce que ce changement dans le système de transport des voyageurs s'impose à tous les esprits.

Les arrangements définitifs ont été résolus dans la séance spéciale du Conseil de Ville, tenue hier soir, et dans laquelle l'on a également décidé d'accorder à la maison Hanson Brothers de Montréal, le contrat pour la conversion et l'extinction de la dette de la cité, au montant de £525,489 louis sterling au moyen de 65 paiements égaux annuels. Au dire des experts nommés, cette opération réduit de près de \$19,000 par année les intérêts payables sur la dette totale de la ville, et elle est généralement approuvée dans le monde des affaires à Québec.

Une conflagration dans la manufacture de chaussures de M.M. Harvey & Van Norman, ci-devant de Toronto, et occupant depuis quelques mois comme propriétaires, l'ancien établissement Polley, a causé des dommages au montant de 15 à 20,000 dollars et suspendu pour quelques jours les travaux de fabrication. C'est un chômage forcé de quelques jours, auquel doivent se soumettre deux à trois cents ouvriers, et une perte de production appréciable.

On signale plusieurs petites faillites dans le district depuis quelques semaines. Le monde financier a été ému par la suspension de paiements de la maison Charles Bertrand & Cie de l'Île Verte, avec un passif de près de \$300,000.

Espérons cependant que celle-là n'en entraînera pas d'autres à sa suite.

L. D.

PETITES NOTES

A l'exposition internationale de Baden-Baden, Allemagne, en plein centre de la production de la bière, c'est une brasserie française qui a remporté la plus haute récompense. Cette brasserie est *La Lorraine de Xertigny*.

Les expériences d'un hygiéniste italien. M. G. Pallozy, lui ont montré que la fumée qui se dégage pendant la combustion du bois est un désinfectant très efficace, capable de détruire tous les germes pathogènes suspendus dans l'air, fixés aux murs et aux meubles, ainsi que ceux qui se trouvent dans les mailles des tissus dont sont composés nos vêtements. Aussi, l'auteur estime-t-il que la fumée de bois est un moyen très commode et très économique pour la désinfection des chambres de malades; des chenils, poulaillers, colombiers ou autres locaux contaminés. Pour que cette désinfection soit aussi complète que possible, on doit employer du bois assez humide. Le bois vert paraît donc tout indiqué pour qu'il produise une grande quantité de fumée: on aura soin, pendant la combustion, de tenir hermétiquement fermées les portes et les fenêtres de la chambre, enfin on renouvellera cette fumigation plusieurs fois de suite, à des intervalles de douze heures. Il va sans dire que, pendant cette opération les locaux doivent être inhabités.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL

DIRECTION.	Mailles fermées.		Mailles livrables	
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
GRAND TRONC.				
Montréal et Toronto	8 00	645 & 930	9 30	10 00
M. et Cornwall, Local		4 00	9 00	
M. et Lachine	6 00	2 15	9 30	5 00
M. Hunt. et Dundee		3 30	9 30	
M. et Valleyfield	5 30	3 30	9 30	7 00
M. et Rouses Point	6 30	5 20	9 00	11 00
M. et Island Pond	6 45	3 00	8 00	12 30
		10 15		
PACIFIQUE				
M. et Toronto		8 00	9 0	
M. et Mansonville		300 & 1015	11 00	
M. et St-Jean, N. B.		6 50	9 30	
M. et Sherbrooke		3 00		12 45
Farnham et St Pie		3 00		12 30
Sherbr. et L. Megan.	6 45	6 50	10 00	
M. et Que.—Cote Nd.	7 15	9 30	8 00	5 00
M. et O. (Sam. 810p.m.)	7 45	315 & 803		1 00
M. et Winn. et Col. A.	8 50			10 00
M. et Pte Fort (S. 5.15)	6 45	4 15	9 30	
Montréal et Malone		4 50	10 30	11 30
PROVINCES.				
Alberta	C.P.R.	8 50	8 10	10 00
Assiniboine	do	8 50		10 00
Colombie Ang.	do	8 50	8 10	10 00
Manitoba	do	8 50		10 00
N. Brunswick G.T.R.		6 45	6 50	9 30
et C.P.R.				8 30
Nouv. Écosse G.T.R.		6 45	6 50	9 30
et C.P.R.				8 30
Ontario	G.T.R.	8 00	645 & 930	9 30
Île du Prin. Ed.	do	6 45	6 50	9 30
Saskatchewan C.P.R.	8 50			10 00
ÉTATS UNIS.				
Centre	D. & H.	8 00	5 20	9 00
			7 25	9 00
Nouv. Anglet.	C. V.		5 00	8 00
			7 30	
Sud	do	8 00	5 20	9 00
			7 25	9 00
Ouest	G.T.R.	8 00	7 15	9 30
				9 00

Les lettres chargées, pour les Etats de New York et d'Ohio, celles pour Toledo et Cincinnati, express se ont expédiés à 3.25 p.m. pour la route de Montréal et Malone.

Les correspondances enregistrées pour Boston et les Etats de la Nouvelle Angleterre, New York et les Etats du Sud, doivent être déposés avant 5.00 heures p.m. Pour Portland, Me., à 7 heures p.m.

Le sac des lettres enregistrées ferme à 5.00 p.m. pour New York passe via Springfield, Mass., en charge du courrier convoyeur et arrive à la gare à 11.32 a.m. le lendemain.

VOUS ACHETEZ

...ET JE VENDS DU...

Vinaigre "Eureka"



A L'ESTRAGON

Alfred Robitaille

---LE SEUL MANUFACTURIER DE VINAIGRE (EN ENTREPOT) A---

➔ QUEBEC

LS. DESCHENES
ENCANTEUR DE COMMERCE

Jobber en Chaussures

No 60 RUE ST-JEAN
QUEBEC

N. B.—Messieurs les marchands de la campagne épargneront de l'argent en venant me faire visite avant d'acheter ailleurs. J'ai constamment en mains toutes sortes de Jobs pour leur commerce.

MOUNT ROYAL
MILLS RIZ

D. W. ROSS CO., Agents
MONTREAL

SUPÉRIEUR A TOUT AUTRE Le SAVON Extra de T. Blouin & Fils, vous donnera entière satisfaction. Demandez-le à votre épicier. Ceux qui vendent le caustique cassé devraient s'adresser à T. BLOUIN & CIE, Le bidon breveté qui le contient est une merveille. Demandez-les en détail et nos prix.

Nos voyageurs sont maintenant sur la route et vous visiteront sous peu. Donnez-leur vos commandes et vous serez satisfait. T. BLOUIN & Cie, EPICIERS EN GROS, 146-148, St-Paul, Québec

NOS PRIX COURANTS

Nos Prix Courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant. Tous les prix sont ceux du marché, en général et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque en abuserait pour tromper le public.

PRIX COURANTS - MONTREAL, 22 OCTOBRE 1896

Allumettes.

Télégraph, la caisse.	\$3 50
Tiger	3 00
Telephone	3 30
Parlor	1 75

Frêt payé à destination et 2% en moins par caisse pour 5 caisses et au-delà sur assorties ou non.

BRYANT & MAY.

Robert Greig & Co., agents

Safety No 9	grosse	00
" 10	"	1 10
Tiger " 2	"	5 00
" 4	"	2 00

Articles divers.

Briques à couteaux, doz.	\$0 35	0 37
Bouchons communs gr.	0 18	0 30
Bleu Parisien	0 11	0 13
Brûleurs pour lampes		
No 1, doz.	0 00	1 00
No 2, " "	0 00	0 75
No 3, " "	0 00	0 70
Rougie Paraffine, lb.	0 11	0 11
London Sperm.	0 10	0 10
Câble coton 1/2 pce., lb.	0 13	0 14
Manilla, lb.	0 12	0 14
Sisal, lb.	0 07	0 08
Jute, lb.	0 08	0 09
Chandelles suif, lb.	0 00	0 09
Cartes à jouer, doz.	0 25	3 50
Epingles à linge, bt. 5 gr.	0 00	0 60
	3 fls. 4 fls.	
Fioles.	30 pieds	0 40 0 70
" 40	"	0 50 0 90
" 48	"	0 60 1 20
" 60	"	0 75 1 35
" 72	"	0 90 1 60
" 100	"	1 25 2 10
Graine de canari, lb.	0 03	0 04
" canari paq., lb.	0 06	0 08
" chanvre, lb.	0 34	0 07
" Rapée, lb.	0 06	0 04
Lessis concentré, com.	0 30	0 40
" pur.	0 65	0 70
Mèches à lampes No. 1.	0 16	0 20
" No. 2.	0 13	0 15
" No. 3.	0 13	0 13

Cafés.

Cafés rôtis.

Standard Java	35c
Old Gov.	34c
Imperial	31c
Arabian Mocha	35c
Pure	32c
Standard Java et Mocha	35c
Old Gov. Java et Mocha	34c
Java Siftings	31c
Jamaïque	27c
Maracaibo	28c
Rio	23c à 25c

Chocolats et Cacaos.

Cacaos Couans.

Hygienne, en tins de 1/2 lb dz.	3 75
" " 1 lb "	2 25
" " 3 lb lb.	0 55
Essence cacao, non sucré, p. dz	1 40
" sucré, tins 1/2 lb dz	2 25

Chocolats Couans :

French Diamond 6 div. 12 lbs.	0 23
Queen's dessert, 1/2 et 1/4 lb	0 10
" 6 div.	0 42
Mexican Vanilla, 1/2 et 1/4 lb.	0 35
Parisien, more. à 5c la lb.	0 30
Royal Navy, 1/2 et 1/4 lb.	0 30
Chocolat icing paq 1 lb. la dz.	2 25
Pearl Pink Icing " 1 "	1 25
White Icing " 1 "	1 75

Cacao Rowntree's Elect.

Robert Greig & Co., agents.

Petites boîtes, doz.	1 65
1/2 lbs. doz.	2 40
1 lbs. doz.	4 60
Chocolat " Diamond " lb	0 24
" Queen " lb	0 10

Felix Potin :

Chocolat, qualité No 1, lb.	0 27
" 3, lb.	0 35
Cacao, boîte 1/2 lb.	0 27

Chocolat Fry.

Caracas 1/2 boîte de 6 lbs	la lb 0 42
Vanille 1/2 " "	la lb 0 12
Gold Medal (sucré) " "	la lb 0 29
Pur non sucré 1/2 " "	la lb 0 42
Diamond 1/2 et 1/4 " "	la lb 0 24
Monogram 1/2 div. " "	la lb 0 24

Cacao Fry.

Concentré 1/2 1 lb boîte de 1 doz	2 40
Homéopathique 1/2 bte 14 lbs la lb	0 33
" 1/2 bte 12 lbs la lb	0 33

Confitures et Gelées

Confitures :

Crosse et Blackwell, doz. 1.90 à 2.50

De Michel Lefebvre et Cie :

Canistres de 1 et 2 lbs.	la lb. 0 13
do 3, 4 et 5 lbs.	" 0 12
do 6, 7 et 10 lbs.	" 0 11
Seaux de 7 lbs.	la lb. 0 12
do 14 " "	0 11
do 28 " "	0 11
Tumblers de 8 onces.	la douz. \$1 25
do de 1 lb.	" 2 25

De A. C. Dionne :

Canistres de 1 lb.	doz 1 50
do de 2 lb.	doz 2 60

Gelées

Michel Lefebvre & Cie.

Canistres de 1 et 2 lbs.	la lb. 0 11
do 3, 4 et 5 lbs.	" 0 10
do 6, 7 et 10 lbs.	" 0 09
Seaux de 7 lbs.	la lb. 0 10
do 14 " "	0 09
do 28 " "	0 09
Tumblers de 8 onces.	la douz. \$1 25
do de 1 lb.	" 2 25

Lazenby.

Tablettes de Gel., 13 variétés, pts 1 20

Conserves alimentaires.

Legumes.

Ble d'Inde 2 lbs. doz.	0 65 0 75
" Yarmouth 2 lbs.	0 00 1 50
" Windsor	0 70 0 75
Hoegg Baked Beans	1 20 1 25
Windsor	1 20 1 25
Haricots de Boston	2 10 2 25
Pois canadiens 2 lbs	0 70 0 90
Petits pois français	botte 0 09 0 11
" fins.	botte 0 13 0 14
" extra fins.	botte 0 15 0 16
" extra surfins.	0 17 0 18
Tomates	doz. 0 65 0 81
Haricots verts	0 70 0 90
Champignons la boîte	0 14 0 24
Truffes	4 80 5 00
Olives Pintes	4 50 5 50
" 1/2 Pintes	2 50 3 60
Citrouilles, 3 lbs	0 85 0 90
Asperges	4 00 4 50

Fruits :

Ananas, 2 et 2 1/2 lbs	doz. 2 10 2 50
Bluet, 2 lbs	0 65 0 70
Fraises, 2 lbs	1 50 1 65
Framboises, 2 lbs	1 60 1 75
Pêches, 2 lbs	1 70 1 90
" 3 lbs.	2 50 2 95
Poires, 2 lbs.	1 65 2 00
" 3 lbs.	2 20 3 00
Pommes, gal.	1 80 1 90
" 3 lbs	0 75 0 80
" 2 lbs	0 00 0 50
Prunes, 2 lbs.	1 65 1 90

Poissons :

Clams, 1 lb	doz. 1 50 2 00
Homards boîte ronde.	2 20 2 25
" boîte plate.	2 60 2 75
Huitres, 1 lb	dz 1 30 1 40
" 2 "	2 20 2 40
Maquereau	1 30 1 40
Sardines 1/2 françaises	botte 0 08 0 25
" françaises.	0 16 0 35
Smelts (Eperlans)	doz. 0 50 0 00
Saumon boîte ronde	1 25 1 45
" plate.	1 50 1 75
Harengs marinés	1 60 1 65
Anchois	3 25 0 00
Harengs aux Tomates	1 55 1 60
Anchis à l'huile.	3 25 4 50
Sardines Royan à la Vatel.	0 00 0 15
Sardines Royan à la Bordelaise	0 00 0 15
Thon à la Vatel, jarre	0 00 0 25

Spécialités de W. Clark.

Canistres carrés :

Beuf, can. 1 lb. 24 à la c. la doz	1 10
" " 2 " 12 " "	2 00
" " 6 " 12 " "	6 00
" " 11 " 12 " "	11 30
Jambon " 1 " 24 " "	1 65
Pieds de cochon " 2 " 12 " "	2 10

Canistres ronds :

Roast Beef can. 1 lb. 24 à la c. dz	1 10
" " 2 " 12 " "	2 00
" " 6 " 12 " "	6 00
Beuf bouilli " 1 " 24 " "	1 10
" " 2 " 12 " "	2 00
" " 6 " 12 " "	6 00
Mouton roti " 2 " 12 " "	2 20
" " 6 " 12 " "	6 00
Lang. de boeuf " 2 " 12 " "	6 00
" pr. lunch " 1 " 24 " "	2 40
Sauc. Cambridge " 1 " 24 " "	1 80
Beuf fume " 2 " 12 " "	3 25
" " 1 " 24 " "	2 20

Conserves :

Jambon pot 1/2 lb 18 à la c. lb	65
Gibier " " 48 " "	65
Poule " " 48 " "	65
Dinde " " 48 " "	0 65
Langue " " 48 " "	0 65
Beuf " " 48 " "	0 65

Pates truffées :

Canard sauv. can. 1 lb 18 à la c. dz	1 10
Pedrix " " 48 " "	1 10
Poule " " 48 " "	1 10
" et jambon " " 48 " "	1 10

Soupes :

Pois can. 1 pte 48 à la c. dz	1 10
Mulligatawny " " 48 " "	1 10
Queue de boeuf " " 48 " "	1 10
Rognons " " 48 " "	1 10
Tomates " " 48 " "	1 10
Legumes " " 48 " "	1 10
Julienne " " 48 " "	1 10
Poule " " 48 " "	1 10
G-blotte " " 48 " "	1 10
Mack Turtle " " 48 " "	1 10
Consommé " " 48 " "	1 10
Plum Pudding " 1 lb. 21 " "	2 00
" " 2 " 21 " "	2 50

Union Sardinier.

Sardines à l'huile 1/2 caisse	0 00 0 00
" " 1 " 1 min.	0 00 1 00
" sauc. quarts 3 min.	0 00 8 00
" " 1 " 1 " "	0 00 3 50

Vianes en conserve :

Corned Beef, 1 lb	doz. 1 20 1 10
" 2 lbs	2 15 2 10
" 4 lbs.	0 00 1 60
" 6 lbs.	0 00 8 60
" 14 lbs.	0 60 17 00

CHOCOLAT EN VENTE PARTOUT.

AGENTS,

D. MASSON & CIE, MONTREAL.

C. X. TRANCHEMONTAGNE

IMPORTATEUR DE DRAPERIES FRANCAISES, ANGLAISES ET ECOSSAISES.

TOUJOURS EN MAINS : Beaver, Vénitien, Melton, Cheviots, Draps et Casimirs noirs, Freize, Tweeds pour Habits, Pardessus et Pantalons couleur et noir, Serges noires et couleur, Fournitures pour Marchands-Tailleurs et Tweeds Canadiens

ECHANTILLONS EXPÉDIÉS SUR DEMANDE

.....No 67 rue St-Jacques, MONTREAL

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 22 OCTOBRE 1896

Table listing various meats and poultry prices, including 'Langue de porc', 'Bœuf (chipped dried)', and 'Poulets'.

Table listing soups and turtle prices, including 'Soupes Real Turtle' and 'Lazenby's'.

Table listing 'Johnston's' products, including 'Fluid Beef No 1', 'Staminal', and 'Milk granules'.

Table listing 'Societe La Tilia' products, including 'Poudre de viande', 'Chocolat', and 'Cacao'.

Table listing 'Sauces et Marinades' and 'Marinades Morton', including 'Suffolk' and 'Worcester'.

Table listing 'Catsup de Robert Gray & Co.' and 'Bouteille' products, including 'Gladstone' and 'Ketchup'.

Table listing 'Cirages, Mines et Vernis', including 'Cirages français' and 'Mine Royal Dome'.

Table listing various oils and varnishes, including 'Sunbeam large doz', 'Silverine grande', and 'Vernis à harnais'.

Table listing 'Drogues et Produits Chimiques', including 'Acide carbonique', 'Alcool de Cap', and 'Sulfate de morphine'.

Table listing 'Empois et Féculs', including 'Canada Laundry' and 'Lily White Gloss'.

Table listing 'Brantford Gloss' and 'Boites fantaisie', including 'Brantford Cold Water Rice'.

Table listing 'Epices pures', including 'Poivre blanc', 'Cannelle', and 'Gingembre moulu'.

Table listing 'Essences et Extraits', including 'Crown Brand' and 'Robert Gray & Co.'.

Table listing 'Fruits Secs', including 'Abricots Calif', 'Amandes', and 'Dattes'.

Table listing 'Pommes évanorées', 'Pruneaux Bordeaux', and 'Raisins Calif'.

Table listing 'Fruits Verts', including 'Ananas piece', 'Attocaw', and 'Citrons Jamaïque'.

Table listing 'Gomme à Mâcher', including 'Adams Sons & Co.' and 'Pepsin Tutti Frutti'.

Table listing 'Grains et Farines', including 'Blé roux d'hiver Can' and 'Blé blanc d'hiver Can'.



Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits
GARANTIES FRUITS ET SUCRE
Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc. : pour Ménages.
Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc., etc.
PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs).

MICHEL LEFEBVRE & CO.,
Négociants Industriels

Le Baume Rhumal

LE GELÉRE SPECIFIQUE CONTRE
Le Rhume, La Toux, La Bronchite, 25c le flacon de 16 doses
En vente chez tous les Pharmaciens et Epiciers de première classe.

L. R. BARIDON, Agent Général
1703, Ste-Catherine, MONTREAL

FAUCHER & Fils

Importateurs et Marchands-Ferronniers

Bois et Garnitures de Voitures

Fournitures pour Carrossiers et Forgeons, telles que Fer en barres, Acier, Charbon de forge, Peintures, Vernis, etc.

Nos. 796 à 802, Rue Craig, MONTREAL.

Téléphone 576

PRIX COURANTS. — MONTREAL 22 Octobre 1896

Pois No 2, ordinaire p. 60 lb. 0 00 0 45
Orge a mouler, par 48 lbs. 0 00 0 31
Sarrafin, par 48 lbs 0 11 0 11
Seng'e, par 50 lbs 0 00 0 13

FARINES

Patente d'hiver 1 00 1 11
Patente du printemps 1 00 1 11
straight roller... 1 75 1 98
K'ora 1 00 1 00
r rte de boulang' en sacs, entes. 0 00 1 75
forte du Manitob. 1 00 1 00

EN SACHS D'ONTARIO

Straight roller 1 00 1 00
EXTRA 1 00 1 00

FARINES D'AVOINE

Farine d'avoine standard,
en barils 0 00 1 20
do en sacs 0 00 1 15
du granulee en barils 0 00 1 20
du en sacs 0 00 1 15
Avoine routee en barils 0 00 1 20
do do en sacs 0 00 1 15

ISSUES DK BLK

Son d'Ontario au char, t. 10 00 10 00
uo Manitoba 00 00 10 00
Gru de Manitoba char 11 00 11 00
Gru d'O'ntario char 10 00 12 00
Mouee 15 00 17 50

Farines preparees.

Farine preparee, Brodie
XXX, 6 lbs. 2 70
" 3 " 1 10
" superb 6 " 2 00
" 3 " 1 90
Orge mondée (pot) 1 80 2 00
" quart 0 00 1 30
" perlee 80 00 3 25

Inland & National Foods:

Par paq. No de dz
No de lbs a la cse
Dessicated Rolled oats 2 2 \$1 20
" " wheat 3 2 1 15
" " " 2 2 1 20
" " wheat granuh 3 2 1 15
" rolled barley 2 2 1 20
Breakfast Hominy 3 2 1 15
Buck wheat flr self rsg. 2 2 1 20
Farina 5 1 2 20
" 10 1 1 00
" 14 1 1 25
Gluten Flour soc 50 lb. 0 05
" paquets 4 1 3 00
" bisems. 25 lb. 0 12
Fleur de pois preparee 2 1 1 15
Orge perlee XXX 2 1 1 20
Baravena Milk Food 1 1 2 25
Patent Prepared barley 1 1 1 15
" groats 1 1 1 15

Huiles et graisses.

HUILES

Huile d. morue T.N. gal. \$0 35 a \$0 48
" loup marin raffi. " 0 15 0 12
" paille " 0 10 0 11
Huile de lard, extra gal 0 35 0 09
" No. 1 " 0 30 0 05
" d'olive p. mach. " 0 80 1 00
" a salade " 0 70 0 91
" d'olive a lampion " 1 20 2 00
" de spermaceti " 1 20 1 15
" de marsouin " 0 50 0 69
Huile de petrole, par char. 0 15
" p. 20 qrt. 0 16
" de 1 & 19 qrt. 0 16
" Américaine, par char 19 a 22,
" par qrt. 20 a 25)
olive Barton et
Giestier, caisse qrts 8 50
" pints 9 50
Huile de foie de m. Nor. g. 2 75 3 25
" Ter. g. 2 00 2 25
" de castor "E. I. lb. 0 05 0 09
traoise. lb. 0 05 0 12
Huile a Salade Luxemb.
1 pt. doz. 0 00 1 10
1 pt. doz. 0 00 2 15
Huile a salade pints dz. 0 00 3 75
quarts dz. 0 00 6 50
Creine a sal. petits dz. 0 00 2 00
" grands dz. 0 00 3 75
Robert Girard & Co., agents.
Huile d'olive extra No 1
1 bouteille douzaine \$2 00
" 1 " 1 25
" 1 " 6 00
Canistre gallon 1 00
" 1 " 1 00
" 1 " legallon 2 00

Liquours et spiritueux.

Brandies, (droits payés.)
Hennessy (Prix a la caisse.) 12 75
" * par 10 caisses 12 50
" * 14 00
" * 15 50
" V.O.L. 16 75
" S.O. 23 00
" V.S.O. 25 00
Martel *
" par 10 caisses 12 50
" V.O. 16 50
" V.S.O.P. 18 00
" V.V.S.O.P. 30 00
Jockey Club ***
" V.O. 7 50
" V.S.O. 8 75
" V.S.O.P. 10 00
" W.V.S.O.P. 17 00
Boutelle G. & Co. F.P. 8 00
" O.B. 12 00
" V.O.B. 11 00
" V.V.O.B. 16 00
" 1821 21 00

P. Richard carte Blanche 12 qrts 8 70
" 24 ptes 9 50
" 48 ptes 10 50
" carte d'or 12 qrts 12 00
" 24 ptes 13 00
" 48 ptes 14 00
Imp. flasks 16 a la cse 10 00
Ravere Gardrat, en sacs 10 00 10 00
Optima, caisse 15 00
Derby, caisse 6 00
Bisquit Dubouche 9 00
Renault & Cie 12 25
Laurier fils 7 00
J. Auberville et Cie 6 00
Brunier fils & Cie 5 51
National 5 00
(H'rix au gallon.)
Hennessy 6 75
Martel 6 00
Ravere Gardrat 4 15
Derby 3 25
Bisquit Dubouche 4 15 a 4 19
Renault & Cie 4 19 a 4 30
Rhums
(H'rix a la caisse)
St. Georges, 12 lit. 12 25
" 24 4 ptes imp. 14 25
Diamant 7 50
White Ball, gal. 12 bout. 7 50
Des Lys 12 " 11 50
" 12 lit. 13 75
St. John 7 75
St. Joseph Jamaïque 11 50
St. Felix, Martinique 10 50
St. Marc 9 00
(H'rix au gallon.)
Jamaïque 4 25 a 6 15
Caisse
Verte, rouge.
Jno. De Kuyper 1e. & 2e 5 85 11 25
" 25 a 49 e. 5 80 11 20
" 50e. et plus 5 75 11 15
Melchers et Eagle 1e. a 21. 5 05 10 20
" 25 a 49 e. 5 00 10 10
" 50e et plus 4 95 10 00
Visser 1 a 24. 5 60 10 75
" 25e et plus 5 20 10 35
Bull' Head 4 50 8 50
Star 4 25 8 00
Key Brand 5 00 10 00
" poney 2 50
Jno. De Kuyper caisse blanche 3 60
Melchers Honey Suckle, small 7 75
" large 11 50
Vynand Focking, caisse 9 75
Booth's Old Tom 7 75
" 10 caisses 7 50
Bernard Old Tom, caisse 7 00
Burnett's London Dry 7 00
Booth's London Dry 7 00
Coate's Plymouth 9 25
John De Kuyper, caisse violette 2 00
Gins en futs.
DeKuyper, barriques, le gall 2 80
" quarts 2 85
" octaves et 2 91
" au gallon 2 95
Tous autres gins: 5c. de moins

Booth's Old Tom quart g. H 4 15
" DeLava 5 50
" au gallon 7 75
Whisky Imports, (Prix a la cse)
H. Farman & Co. 7 50 8 50
Royal Eagle 9 25 9 50
Sheriff's 9 50 10 00
MacKenzie, O. spec. Scotch 10 25
" 1st lay 8 25 8 50
Glentaloch 8 75 8 80
Glenlivet 9 00 9 25
" 10 00 10 25
Watson old Scotch, qts 8 50
" ptes 9 50
J. Jameson & Son, Irish 9 50
" " 11 50
Geo Roe & Co 9 00
Banagher 9 75 10 50
Thom & Cameron 9 75 10 25
" Scotch 6 50
Bernard's Lucore 7 50
Bulloch, Lade & Co spec blend 9 25
" L. Katrina 7 25
Fisher's O. V. G 8 50
" special reserve 9 75
" G. O. H 12 00
Guthrie Old Smuggler 9 25
Greer's O. V. H 9 25
Glenrosa 9 00
Glenmuir 9 00
Stewart & Royal 9 75
Dewar's Special Equipment 12 00
Kilmarnock 9 75
Crested 9 00
Burkes qts 7 50
" 12 Imp. qt. flasks 14 25
Dunville 7 75
Wm. Jameson & Co. H. Diamond 8 75
Bostwick (H'rix au gallon)
H. Farman & Co 3 90 4 00
" Sheriff's 4 70 4 75
" Glenaloch 3 90 4 70
" Glenlivet old 4 15 6 15
" Banagher Irish 3 90 4 15
Spiritueux Canadiens, gal. imp.
Esprit de vin, 65 O. P. 4 25 4 40
" 50 O. P. 3 75 3 85
Rye 25 U.P. 2 00 2 15
Rye Imperial gal. 2 75 2 90
" Club 3 15 3 65
" Toddy " 4 95 2 10
" Malt " 2 00 2 10
Vieux Rye, 4 ans 2 50 2 75
" 6 ans 2 40 2 65
" 8 ans 2 40 2 75
" 7 ans 2 60 2 80
" Scagrams Eye 1891 6 50
" 1884 8 75
" Carby J. N. L. Caisse 8 50
" V. I. C. 6 50
" Imperial 1890 7 65
" Basko 8 15
" flasks 8 65

EAUX DE VALS

Les meilleures des Eaux de table pour les estomacs délicats

Chez tous les pharmaciens, et en depot chez AND. BRISSET & FILS, IMPORTATEURS Nos 21, 23 ET 25 RUE GOSFORD.

Les SUCRES GRANULÉS, Les Sucres Jaunes et les Sirops DK LA St. Lawrence Sugar Refining Co. SONT PURS. PAS DE BLEU. Aucune matière colorante n'est employée dans la fabrication de Nos Sucres Granulés.

THE JAMES ROBERTSON CO., LIM MARCHANDS DE METAUX, FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB, Bureaux: 144 rue William, Usines: coin rues William et Dalhousie. MONTREAL.

POISSON!! TEL. BELL 1454 Harengs Labrador, Morue Salee La pêche a été presque totalement manquée, ce malheur nous n'avons qu'un lot a offrir au commerce. Ne retardez pas et adressez vous de suite a LACASSE & LAFLEUR MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES Provisions, Produits de la Fermo, Poisson, Etc. 191, des Commissaires, Montréal CORRESPONDANCE SOLLICITEE

PRIX COURANTS. - MONTREAL, 27 OCTOBRE 1896

Table listing various goods such as Havons, Savon de Marseille, Sel, Sirops, Sucres, and Tabacs with their respective prices.

Table listing various goods such as Purit., Cut Plug, Miranda, and other tobacco and cigar products with their prices.

Table listing various goods such as Eureka Extra Vinaigre, Non Mousseux, Bourdeaux, and other wine and liquor products with their prices.

Table listing various goods such as Snider's, Soupe tomates, and other food and household items with their prices.

C. H. LeTOURNEUX, prés. C. LeTOURNEUX, vice-prés. J. LeTOURNEUX, sec. tr. LeTOURNEUX, FILS & GIE, Lim., MARCHANDS FERRONNIERS

JOS. CONTANT Pharmacien et Chimiste GROS ET DETAIL No 1475 rue Notre-Dame, MONTREAL

Advertisement for A. & E. LOIGNON, INGENIEURS-CIVILS, featuring a bridge illustration and contact information.

Advertisement for A. & E. LOIGNON, INGENIEURS-CIVILS, listing services like Ponts et Charpentes and contact information.

Advertisement for JOS. CONTANT, Pharmacia et Chimiste, featuring an illustration of a safe and listing 'COFFRES-FORTS'.



Granger Freres

Attendez

LIBRAIRES EN GROS

FOURNITURES D'ECOLÉS. CLASSIQUES FRANÇAIS, ANGLAIS, LATINS et GRECS

Grands avantages offerts à nos élèves pour les écoles. Échantillons envoyés sur demande et factures au prix du détail.

Nos voyageurs qui sont sur la route dans quelques jours pour prendre vos Ordres du Printemps, avec le plus beau choix de Librairie que vous avez vue ailleurs.

PRIX MODERES. OUVRAGE PARFAIT

SEGUIN, LALIME & CO.

MANUFACTURIERS DE

CHAUSSURES

ST-HYACINTHE, P.Q.

1699, rue Notre-Dame, MONTREAL

PRIN COURANTS - MONTREAL - 20 DEC 1896

Table with multiple columns listing various building materials like pipes, cements, bricks, and paints, along with their prices.

Table listing lumber and wood products such as pine, spruce, and oak, with detailed specifications and pricing.

COWAN'S CACAO ET CHOCOLATS EXQUIS CAFÉ ET ICINGS. THE COWAN COMPANY (LTD.) TORONTO.

JOHN MORRIS

AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,

Prêts sur Hypothèques

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290.

MONTREAL

...LOTS A BATIR...

Dans la ville St Louis autrefois St Louis du Mile-End, population 7700, sur les rues St Urbain, Manue, Durocher, Hutchison et l'Avenue du Parc. Grandeur des lots, 25 par 88 pieds avec rue lle. Prix \$37 et au-dessus. Seulement \$25 comptant et la balance de \$5 à \$7 par mois. Ce sont les lots les plus beaux, les mieux situés et les meilleurs marchés que vous puissiez trouver. Les canaux, l'eau et la lumière électrique sont posés.

CLARENCE J. MCCUAIG,

Chambre 3, 162 RUE ST-JACQUES

Bureau ouvert tous les jours et le vendredi soir.

SUCCURSALES:

Coin des rues St-Laurent et St-Viateur et 7 St-Laurent

STANDARD GLOVE Co.

ANUFACTURIERS DE GANTS et
MITAINES DE TOUTES SORTES EN

DAIM CHEVREAU FIN ET BUCK



BUREAU ET MANUFACTURE:

No 1623 rue Notre-Dame
MONTREAL

P. S.—Nos voyageurs sont sur la route avec les
échantillons; n'achetez pas sans le voir.

Montreal College
Business College

Et école d'instruction anglaise, coin du carré
Victoria et de la rue Craig. Etablie en 1861.

C'est le College le plus grand, le mieux équipé
et donnant l'enseignement le plus complet des col-
lèges de commerce du Canada. Le personnel perma-
nent comprend neuf professeurs compétants,
(deux français et sept anglais) qui emploient leur
temps exclusivement pour les élèves de cette insti-
tution. Nous en osons gratuitement à tous un
Prospectus-Souvenir contenant toutes les informa-
tions, les prix d'enseignements et les vues photo-
graphiques des départements ou les Cours Théori-
ques et Pratiques sont enseignés. Les cours d'été
des seront repris le 1er Septembre. S'adresser à

J. D. DAVIS, PRINCIPAL.

Montreal Business College.

Montreal Que.

ALLEZ VISITER LES LOTS OFFERTS EN VENTE SUR LE

:: BOULEVARD ST-GERMAIN ::

Qui s'étend directement vis-à-vis la ville St Laurent ou au Bois de Plaisance, situé sur les bords
de la Rivière des Prairies, à Cartiervi le, (Back River). Ces lots sont couverts de superbes arbres.

Prix des lots: \$150, \$25 comptant; la balance par versements annuels de \$25.

Un service de tramways électriques qui permettra aux résidents de se rendre chez eux en 20
minutes, du centre de la ville, sera un fait accompli en deux mois; on pousse activement les travaux
sur cette ligne. En attendant et jusqu'à nouvel ordre, nous avons pourvu un service gratuit de voitures
pour faciliter le trajet à ceux qui veulent voir et acheter. Ces voitures partiront du Bureau de Poste
tous les samedis après-midi, à deux heures. Pour plus amples détails s'adresser en personne ou écrire à

L. COUSINEAU & E. GOHIER

16, rue St-Jacques, MONTREAL

MARCOTTE FRERES

ENCANTEURS

— ET —

Agents d'Immeubles

Avances faites sur consignations.

Emprunts négociés sur hypothèques

No 69 rue St-Jacques,

MONTREAL.

TELEPHONE BELL 1286

A. DUHAMEL & Cie

AGENTS

D'IMMEUBLES ET DE FINANCES

Argent à prêter de 5 à 6 pour cent.

Propriétés et Fermes à vendre ou à échanger

No 136 rue St-Laurent, MONTREAL

Heures de bureau: 9 A.M. à 9 P.M.

BRODIE & HARVIE

Marchands de Farine

MANUFACTURIERS DE LA

Farine Préparée de Brodie & Harvie

Nos 10 et 12 rue BLEURY, Montréal

Farine d'Avoine, Farine Graham, Blé Cassé,
Farine de Seigle, Mais Pile, Farine de Blé
d'Inde, Son, Grains d'Alimentation.

..HUITRES..

LEON ARCHAMBAULT

HUITRES: FRAICHES

198 St-Charles-Borromée

MONTREAL.

Tel. Marchands 116.
Tel. Bell 6765.

Reçoit des Huitres fraîches tous
les jours, livraison à domicile
dans toutes les parties de la ville
et de la banlieue.

Attention toute spéciale donnée aux com-
mandes de la campagne.

T. POULIOT, Ferblantier, Plombier et Cou-
vreur, Poseur d'Appareils à Gaz
et à Eau Chaude.

No. 226 Rue Craig, - MONTREAL

L. LAPIERRE, PLOMBIER ET POSEUR D'APPA-
REILS A GAZ ET A EAU CHAUDE,
FERBLANTIER ET COUVREUR.

100 rue St-Henri, coin St-Maurice, Montréal.

A. POITRAS FILS, Ferblantier, Plombier,
Couvreur, et Fabricant
de Corniches, Poseur
d'Appareils à Gaz et à
Eau Chaude.

692 rue St-Laurent

L. M. JETTE & FILS, ENTREPRENEURS,
Escaliers, une spécialité

637 & 639 rue Beaudry, Montréal.

D. HOULE, ENTREPRENEUR
Menuisier - Charpentier.

Ateliers: Residence Privée:
142 ST-CHAS.-BORROMEE. No 203 AVENUE LAVAL.
G. 18.

SOUSSISSE & BROUILLET, ENTREPRENEURS

TELEPHONE 6320 Atelier: 51 rue Ste-Elizabeth, Montreal

J. SAUVAGEAU, ENTREPRENEUR, REPARATIONS DE TOUS GENRES.

110 rue St-Dominique, - Montreal.

J. A. BOYER, ENTREPRENEUR
REPARATIONS EN TOUS GENRES
185 & 187 ST-CHAS.-BORROMEE.

Tel. Bell 712

Tel. des Marchands 105.

MARBRERIE CANADIENNE

T. ROCHON & FILS
(Successeurs de A. R. Cintrat)

Carrelage en Marbre et Mosaïque, Manteaux de Chemi-
nées, Monuments, Tables pour Plombiers et Meubliers
Réparations de tous genres.

36 RUE WINDSOR. Tel. Bell 2973. March. 755.

FELIX DANSEREAU
MARCHAND DE BOIS DE SCIAGE

819 Rue ONTARIO, (Coin Parthenais)
Tel. Bell No 6212. MONTREAL.

BOIS DE SCIAGE...

Bureau: 512 Lagachetière
MONTREAL.

D. PARIZEAU
Clos, Canal Lachine

BASSIN No 3.

Vis-à-vis rue Ottawa.

Tel. Bell No 8308.

Tel. Bell 8374

Tel. des Marchands 671

B. ETHIER

MARCHAND EN GROS ET DETAIL DE

Bois, Charbon et Grain

Rue NAPOLEON (près du Canal)

ET 1119 ST-JACQUES

T. PREFONTAINE

H. BOURGOUIN

T. PREFONTAINE & CIE

Bois de Sciage et de Charpente

GROS ET DETAIL

Bureau: coin des rues NAPOLEON ET TRACY

STE-CUNEGONDE

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux
cotes. Téléphone Bell 8141, Montréal.

Spécialité: Bois préparés de toutes façons, assorti
par longueurs et largeurs en grande quantité.

Ventes enregistrées de Montréal.

Pendant la semaine terminée le 17 octobre 1896.

MONTREAL EST

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue St-Denis, No 491 et 497. Lot 1200-14. 15 avec maison en construction. terrains 25 x 100 chacun. Philomène C. Chénier et Marie-Louise Chénier Vve de D. H. Sénécal à Anastasie Poissant épouse de Adol. Duperreault; \$5000 [42430]
Rue Montana, No 51 et 56 Lot 1207 194 avec maison en brique, terrain 24 x 94 supr. 2256. Anselme Labrecque à Jos Narc. Perreault \$1,075 [42449]

QUARTIER STE-MARIE

Ruelle B shop, No 12 à 18. Lot 175 ind. 75 avec maison en brique, terrain 71 x irrég. 4864 (ses droits). Charles N. Durand à F. X. Durand et al \$200 [42445].

Rue Ontario, No 739 à 747. Lot 1359-85-86, pt. 7359-87-88 avec maison en brique, terrain irrég. supr. 2239 pour l'un et 2362 pour l'autre. The Montreal Loan & Mortgage Co à Alph. Beauchamp; \$3,000 [42463].

MONTREAL OUEST

QUARTIER STE-ANNE

Rue Nazareth, No 141 à 147. Lot pt. S. E. 1622 avec maison en brique, terrain 48 x 96. Succ. Frs Nolan à James McCrory; \$2,500 [128803].

Rue Richardson, Nos 47 et 49. Lot 748 avec maison en brique à 3 étages, terrain 29.6 x 96, supr. 2892 Le Shérif de Montréal à The Montreal Loan and Mortgage Co.; \$400 et hypothèques [12821].

HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER

QUARTIER ST DENIS

Rues Cowan, Labelle et St Denis Lot 8-159 à 161, 277, 276, 275, 382, 383, 384, 5 0, 499, 498 613, 612, 611, 723, 724, 725 et pt 8 257, 480 et 722, terrains supr. 90589 pds vacants H. V. Meredith à P. Ceuvre et Fabrique de St Edouard; \$5,327 65 [63865].

Rue St-Hubert. Lot 7-406, terrain 25 x 87, supr. 2175 vacant H. V. Meredith à François Béland \$163 13 [63898].

Rue Rivard. Lot 162-137, terrain 22 x 70 vacant. J. B. Vermette à F. X. Morin; \$350 [63910].

Rue St-Hubert. Lot 7-107 avec maison en bois, terrain 25 x 109, supr. 2725. Jovite Nantel à Alexina Poulin épouse de Joseph Vigneault; \$950 [63936].

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

Rue Drolet, No 519 et 521. Lot 15-636, avec maison en brique, terrain 20 x 72, supr 1440. Maxime Gervais à Arthur Gauthier; \$1,700 [63892].

ST-HENRI.

Rue St-Philippe, No 158. Lot 1814 avec maison en bois, terrain 26 x 91. Philomène Thérien Vve Gabriel Bélanger à Adolphe Major; \$335 [63941].

Rue Notre-Dame. Lot 1703-152 et 153 terrain supr. 1920 pour l'un 1924 pds pour l'autre vacants. Onés. Marin à Joseph Chalifoux; \$1,000 [63942].

Rue St-Ferdinand, No 111. Lot 1893 et pt N. O. 1894 avec maison en bois, terrain 39.4 x 73 chaque. Moïse Henrichon à La Cité de St-Henri; \$1,150.80 [63943].

Rues Notre Dame et St Jacques. Lots 1017, 1018 et 1050 moins une lisière, avec

maison etc., terrain 56.4 x 174.6 d'un côté et 152.9 de l'autre, 28 2 x 152 9 d'un côté et 141.9 de l'autre, 28 2 x 95.3. Succ Ed MacKay à La Cité de St Henri; \$12,217 [63944].

MONTREAL JUNCTION

Lot pt 140, terrain 66 x 640 John J. Cook à The Montreal Park & Island Ry. Co.; \$850 [63926].

NOTRE-DAME DE GRACES

Lot 65 63. Anny Holly Sharp épouse de Frederick Tuck à Rory Hubert Morrison; \$300 [63922].

VERDUN

Lot 4221 et 4222, terrain 65 08 x 123 chacun. John T. Watson à Thomas Cunningham; \$736 40 [63923].

Lot 4602a, terrain 65 8 x 123.4. La Municipalité du village de Verdun à Thomas Pegnem & Hugh Doheny; \$460 [63932].

ST-LAURENT

Lot 79-33. Horm. Meunier & Geo. Vandelac à Ludger Côté; \$300 [63954].

Ave Papineau. Lot 465 234 et 235 terrain 27 x 100. L. Cousineau & E Gohier à Napoléon Paquette \$300 [63858].

Grande Allée de Florence. Lot 465-293, terrain 25 x 100. L. Cousineau & E Gohier à Henry Ross; \$175 [63859].

Ave. Ouimet. Lot 465-25, terrain 25 x 100. L. Cousineau & E. Gohier à Arthur Desnoyers; \$150 [63860].

Chemin des O mes. Lot 465-379, terrain 25 x x 131. L. Cousineau & E Gohier à Théophile Varin; \$150 [63891].

Grande Allée de Florence. Lot 465 289 et 290, terrain 25 x 100. L. Cousineau & E Gohier à Donat Brabant; \$300 [63899].

Lot pt. 62. Rose de Lima Brien dit Desrochers Vve de Antoine Dubé à Olympe Blondin fils; \$365 [63933].

LONGUE-POINTE

Lot pt. 389-5 et 6. Ferdinand Bleck à Martin Mayer \$200 [63885]

SAULT AUX RECOLLETS

Rue St Hubert. Lot 489 286, terrain 25 x 88.3 H. V. Meredith à Arthur Filiatreault \$55 26 [63866].

Lot pt. 262. Rév. Edouard McManus à Right Rév. Wm. Bennett Bond; \$1 00 et autres considérations [63868].

Rue Labelle. Lot 489 105, terrain 25 x 87 H. V. Meredith à Xavier Guilbault, \$55 [63948].

LACHINE.

Lot 240a. Olivier Décarie à Théophile Gariépy; \$7 0 [63870].

POINTE CLAIRE

Lot pt 4 Valérie Ouellette à Zénon Mitchell; \$30 [63893].

Voici les totaux des prix de vente par quartiers:

St Jacques.....	\$ 6,075 00
Ste-Marie.....	3 200 00
Ste Anne.....	2 900 00
St-Denis.....	6 790 78
St Jean-Baptiste.....	1 700 00
St Henri.....	14 702 80
Montreal Junction.....	850 00
	\$36,218 58

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES

Pendant la semaine terminée le 17 octobre 1896, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de \$217,931, divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs :

Particuliers.....	\$ 83 760
Assurances.....	27,000
Cie de prêts.....	5 300
Autres corporations...	101,871
	\$217,931

Joseph Perrault. Simon Lesage.
PERRAULT & LESAGE
Architectes et Ingénieurs
17, Cote de la Place d'Armes.
Telephone Bell, 1889.
Spécialité: Evaluation pour Expropriation.

L. R. MONTBRIAND,
ARCHITECTE et MESUREUR
280 - RUE ST. ANDRÉ - 280
MONTREAL.

V. ROY & L. Z. GAUTHIER,
Architectes et Evalueurs.
162, Rue St-Jacques
BLOC BARRON.
E évaluateur. Téléphone 2113.

J. B. RESTHER & FILS
ARCHITECTES,
Chambre 13 | Bâtisse "Impérial"
107 rue ST-JACQUES, - Montréal
Téléphone 1800.

ALBERT SINGENNES
Architecte: et: Mesureur
794 RUE SAINT-LAURENT.
MONTREAL

C. E. FOURNIER
Architecte, Evalueur et Mesureur
Se chargera aussi de tout dessin mécanique qui lui sera confié.
Chambre No 4
Mechanics Institute 204, St-Jacques, Montréal

J. EMILE VANIER,
Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Ingénieur Civil et Arpenteur --- No 107 rue St-Jacques
En face du Carre de la Place d'Armes, Montréal.
Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages publics et particuliers, de demandes de brevets d'invention, etc. Téléphone No 1800.

LESSARD & HARRIS
(Ci-devant de Brodeur & Lessard)
CONTRACTEURS-PLOMBIERS, COUVREURS
Et Poseurs d'Appareils de Chauffage.
421 1/2 Craig, Montréal. Tel. Bell 2194

HORMISDAS CONTANT
Contracteur Plâtrier,
475 1/2 Rue Legault, Montréal
Résidence: 280 rue Beaudry.

AMBERT & FILS, Constructeurs.
357 Rue Berri, Montreal.

LABRECQUE & MERCURE.
Entrepreneurs-Menusiers,
37 RUE ST-ANDRE, MONTREAL
Telephone Bell 6328.

JOS. FABIEN
ORNEMENTS ET OUVRAGES EN PLATRE
Marbres artificiels et Dadoes
Enduits en Ciment une spécialité.
ATELIERS ET COURS: 488 A 492 RUE CHARLEVOIX.
RESIDENCE 47 RUE KNOX, POINTE ST-CHARLES.

A. LATOUR
CONSTRUCTEUR
 222, Av. de l'Hotel-de-Ville.

Les prêts ont été consentis aux taux de :

5 p. c. pour \$600, \$2,000, 3 sommes de \$5,000 ; \$9,500, 2 sommes de \$10,000, et \$25,000.

5½ p. c. pour \$3,000.

6 p. c. pour un total de \$37,200 variant de sommes de \$50 à \$8,000.

6½ p. c. pour \$300.

7 p. c. pour \$200 et \$300.

8 p. c. pour 200

12 p. c. pour \$60

Une compagnie industrielle a donné une garantie hypothécaire à une banque jusqu'à concurrence de \$100,000.

VENTES PAR LE SHÉRIF

Semaine du 27 oct. au 3 nov. 1896

DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES

Elisée Bellemare vs. Arthur Gauthier.

St-Boniface de Shawenegan 1o Une terre située au 6ème rang et désignée sous le No 213. 2o Un emplacement situé au 5ème rang faisant partie du No 220 avec bâtisses.

Vente le 27 octobre à 10 hrs a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Edmond Morissette vs. Edmond Houle.

St-Marie Blanford - Une terre située au 1er rang désignée sous le No 9 avec bâtisses.

Vente le 3 novembre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE QUÉBEC

F. N. Legendre vs. Léon Langlois

St-Louis de Lotbinière - Une terre située concession Petit St Charles et étant partie des lots Nos 603 et 604 avec bâtis-es.

Vente le 30 octobre à 10 hrs a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'IBERVILLE

Télesphère Bolduc et al vs. Dame Thais Boucher et vir.

St-Athanase - Un lot de terre situé coin des rues Stevenson et du Collège et désigné sous le No 61 avec bâtisses.

Vente le 2 nov., à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Tréfilé Côté vs. Antoine Many.

St-Jean - Un emplacement situé rue St-Joseph et étant moitié du No 229 avec bâtisses.

Vente le 2 nov., à 2 h p. m., au palais de justice.

DISTRICT D'ARTHABASKA

Ignace Paquet vs. J. B. Demers et al.

Ste-Julie de Somerset - 1o Un emplacement situé au 3ème rang contenant 13720 pieds en superficie et étant le No 313. 2o Une terre située au 8e rang contenant 25 acres en superficie, circonstances et dépendances. 3o Une terre située au 8e rang contenant 6981 pieds en superficie, étant No 319, circonstances et dépendances. 4o Un emplacement situé au 8e rang contenant 1½ arpent de superficie et étant partie du No 379.

Vente le 30 octobre à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

On mande de Suède que dans leur dernier meeting habituel, les négociants en bois ont pris la résolution d'augmenter, pour le printemps prochain, les prix des bois de toutes sortes.

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 17 octobre 1896.

Chez Joseph Venne, architecte, Côte de la Place d'Armes, No 17, une chapelle provisoire, coin des rue Fullum et Larivière.

Maçonnerie, Z. Benoit.

Charpente et menuiserie, L. L. Jetté.

Brique, Z. Benoit.

Peinture et vitrerie, N. Desjardins.

Le reste à donner.

Propriétaire, Les Syndics de l'Écuire et Fabrique.

Chez Sincennes & Courval, architectes, rue St Laurent, No 794. Une bâtisse Avenue Laval, à 3 étages, formant logement.

Maçonnerie, Latour, Goulet & Cie.

Charpente et menuiserie, Meuhier & Labrèche.

Couverture, Martin & Vézina.

Plombage, do

Chauffage, do

Brique, Jos. Pepin.

Enduits, H. Contant.

Peinture et vitrerie, Rollin, Parizeau & Cie.

Propriétaire, Dame A. E. Clément.

Chez L. R. Montbriand, architecte, rue St André, No 230. 4 bâtisses rue Esplanade, à 3 étages, formant 12 logements.

Maçonnerie, H. Dufort.

Charpente et menuiserie, Pierre Chapeau.

Couverture à donner.

Plombage do

Chauffage do

Brique, S. Rochon.

Enduits à donner.

Peinture et vitrerie à donner.

Propriétaire, J. P. Martel.

Une bâtisse rue Esplanade, à 2 étages, formant 1 logement.

Charpente et menuiserie, M. Papineau.

Couverture, Pelletier & Brosseau.

Plombage do

Chauffage do

Brique, T. Leclair.

Peinture et vitrerie à donner.

Propriétaire, Chs. Gratton.

NOTES

La nouvelle chapelle de la rue Fullum dont les travaux viennent d'être commencés devra être livrée au culte pour le mois de février prochain.

M. Chs. Chaussé, architecte, vient de demander des soumissions pour deux résidences devant être érigées avenue du Parc ; M. Auguste Han en sera le propriétaire.

M. W. E. Doran, architecte, a demandé des soumissions pour modification à une maison de trois étages rue St Dominique dont Mme J. P. Cuddy en est propriétaire.

M. J. Alcide Chaussé, architecte, est à préparer les plans pour le nouveau presbytère qui doit être érigé pour M. le curé de la paroisse de St. Zotique. La nouvelle construction qui sera en brique pressée aura 42 x 47 pieds avec allonge de 16 x 30 pieds, sera à deux étages, demi comble français, menuiserie intérieure en cotonnier, planchers en bois dur, enduits en ciment, système de chauffage et de ventilation

perfectionné, cave cimentée, puits artésien, etc. Des soumissions seront demandées pour ces travaux dans quelques jours.

MM. Sincennes & Courval architectes, demandent des soumissions pour un côté de maison de la valeur de \$6000. M. C. Charbonneau en sera le propriétaire.

La Boston Rubber Co qui vient d'obtenir un bonus de \$50,000 de la ville de St-Jérôme va construire une manufacture dont le corps principal mesurera 200 pieds de long par 70 de largeur et aura quatre étages.

MM. Sincenne & Courval architectes ont préparé les plan et devis pour une maison de deux logements qui devra être construite rue Clark ; M. Charrette en sera le propriétaire et l'ouvrage sera donnée à la journée.

M. L. R. Montbriand a demandé des soumissions pour une boutique à 3 étages rue Ste-Catherine. MM. Bérard et Major en seront les propriétaires.

PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL

Rue Vitré, en arrière du No 12, deux bâtisses, formant 6 logements, 39 x 44, à 3 étages en brique, couverture en rosin, ciment et gravois ; coût probable, \$2,800 chacune. Propriétaire C. E. Joslin ; architecte, Walter Livermore ; maçon, John Matheson ; charpente et menuiserie, Robert Neville ; brique, A. E. Wand.

Rue Ryde, No 59, deux maisons formant 4 logements 44 x 31, à 2 étages en brique, couverture en papier goudronné ; coût probable \$1800 chacune. Propriétaire Léonie Lamarre.

Rue Belmont No 25, modifications à une maison d'un logement pour en former deux. Propriétaire, W. A. Stephenson ; architectes, Wright & Son ; Kelly & Bulmer, entrepreneur pour le tout.

Certains journaux américains s'occupaient récemment de cette question si controversée et si curieuse de la coloration de la peau des nègres : on se demande en effet pourquoi, par suite de quel phénomène la pigmentation est si différente chez les diverses races. Ce qu'on ne sait pas généralement, c'est que l'enfant-nègre, à sa naissance, n'est pas noir : il est d'une coloration rougeâtre ; il semble vouloir se distinguer de ses parents et se rapprocher d'une autre race, mais au bout de quelques jours il commence à prendre la couleur caractéristique.

On admet généralement que la première cause qui noircit la peau du nègre c'est le chaud soleil dont les rayons plus ou moins verticaux lui frappent l'épiderme ; mais celui-ci présente d'autre part des conditions physiologiques spéciales qui le différencient complètement du tégument de l'Européen. Il faut remarquer que le nègre possède un système vasculaire sudoripare bien plus développé que le blanc ; ses glandes sudorifères sont plus abondamment alimentées par la circulation sanguine, il est possible que ce soit là un facteur de la coloration noire. D'ailleurs, on a pu remarquer que les populations dont la coloration est la plus accentuée sont celles qui vivent dans les régions les plus humides en même temps que les plus chaudes, et cette influence atmosphérique peut agir elle aussi très énergiquement pour augmenter la coloration de la peau.